Manitoba

Rapport annuel 1989 - 1990

Éducation et Formation professionnelle

91-06489/

Ministre de
l'Éducation
et Formation professionnelle

Pièce 168
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

À Son Honneur
L'honorable George Johnson
Lieutenant–gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant–gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre d'information, le rapport annuel du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, pour l'année financière terminée le 31 mars 1990.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant–gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre,

L'honorable Len Derkach

Manitoba

Sous-ministre de l'Education

Piece 162
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

Monsieur Len Derkach
Ministre de l'Éducation et de
la Formation professionnelle
Palais législatif, bureau 168
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Monsieur le ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle pour l'exercice couvrant la période du 1er avril 1989 au 31 mars 1990.

En raison de changements fondamentaux dans le paysage socio-économique et démographique du Manitoba, le Ministère s'est restructuré et a pris des initiatives adaptées à ce contexte nouveau.

Au cours de l'exercice 1989-1990, le Ministère s'est chargé de la mise en œuvre de programmes de formation dont la responsabilité incombait auparavant au ministère des Services de l'emploi et de la Formation professionnelle. Le nouveau ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle est à présent mieux en mesure de coordonner des programmes d'apprentissage qui permettent aux Manitobains de tous âges d'acquérir des compétences, ou de perfectionner celles qu'ils possèdent déjà, et de faire fructifier leurs talents personnels.

Ce rapport décrit les projets importants que le Ministère a entrepris et notamment : la création du Bureau de l'alphabétisation destiné à coordonner toutes les activités de la province dans ce domaine; le transfert, au Keewatin Community College, des programmes du Bureau de placement et de formation du Nord ainsi que de deux programmes ACCÈS; l'expansion des services d'enseignement à distance grâce au projet interactif par satellite destiné à améliorer les possibilités d'éducation dans les communautés rurales et dans les communautés du Nord; et l'adoption de lignes directrices dans le domaine de l'éducation spécialisée afin d'offrir plus de souplesse et d'encourager la participation des parents quant au choix de programmes éducatifs offerts à l'intention des enfants qui ont des besoins d'apprentissage spéciaux.

Il est vrai qu'il reste encore beaucoup à accomplir. Néanmoins, le personnel du Ministère fait de gros efforts pour s'adapter à un contexte nouveau et je tiens à le féliciter sincèrement pour son travail et son dévouement. En outre, je remercie de leur soutien et de leur collaboration tous ceux et celles qui participent directement à la prestation de services éducatifs destinés à nos enfants.

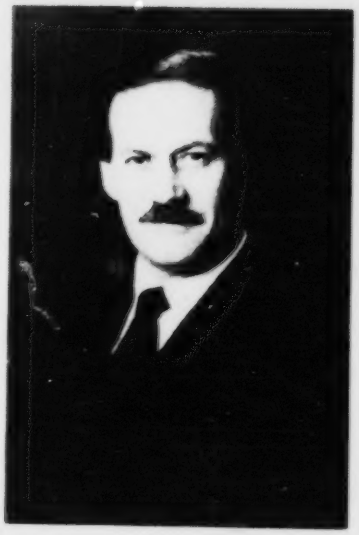

C'est avec mes respects, Monsieur le ministre, que je vous soumets ce document.

Le sous-ministre,

John Carlyle

Table des matières

TITRE	PAGE
Division de l'administration et des finances	9
Cabinets du ministre et du sous-ministre	9
Direction de la planification et de la recherche	9
Direction des services du personnel	11
Direction des finances	11
Direction de la vérification et de la gestion interne	11
Direction des communications	12
Direction de l'administration et des brevets	14
Conseils d'administration et comités	14
Direction des finances scolaires	16
Division des services auxiliaires et du développement des programmes	18
Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes	18
Direction de l'éducation des autochtones	28
Direction des soins et du développement à l'enfance	30
Direction des ressources pédagogiques	33
Direction de l'enseignement à distance et de la technologie	37
Direction des services régionaux	41
Direction du soutien à l'éducation au centre-ville	43
Centre des manuels scolaires du Manitoba	49
Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente	50
Cadres supérieurs	50
Direction du marché du travail et du perfectionnement	51
Direction de l'administration des finances	56
Red River Community College	57
Assiniboine Community College	61
Keewatin Community College	64
Direction de l'aide aux étudiants	68
Commission d'appel de l'aide aux étudiants	69
Direction du développement professionnel postsecondaire	70
Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente	75
Division du Bureau de l'éducation française	81
Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études	82
Direction des services de soutien en éducation	86
Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs	88
Direction des ressources éducatives françaises	89
Division scolaire Frontier n° 48	92
Annexes	94
Cartes	96
Tableaux :	
1. Nombre d'inscriptions par niveau scolaire	100
2. Statistiques sur les programmes de langue française au Manitoba	101
3. État comparatif des recettes et des dépenses des divisions scolaires	102
4. Direction de l'aide aux étudiants	103
5. Collèges communautaires – Analyse de la productivité	104
6. Collèges communautaires – Nombre d'inscriptions	105
7. Sommaire des dépenses	107
8. Sommaire des recettes	116
9. Sommaire des dépenses et de la dotation (sur une période de cinq ans)	118

Organigramme – Éducation et Formation professionnelle Manitoba

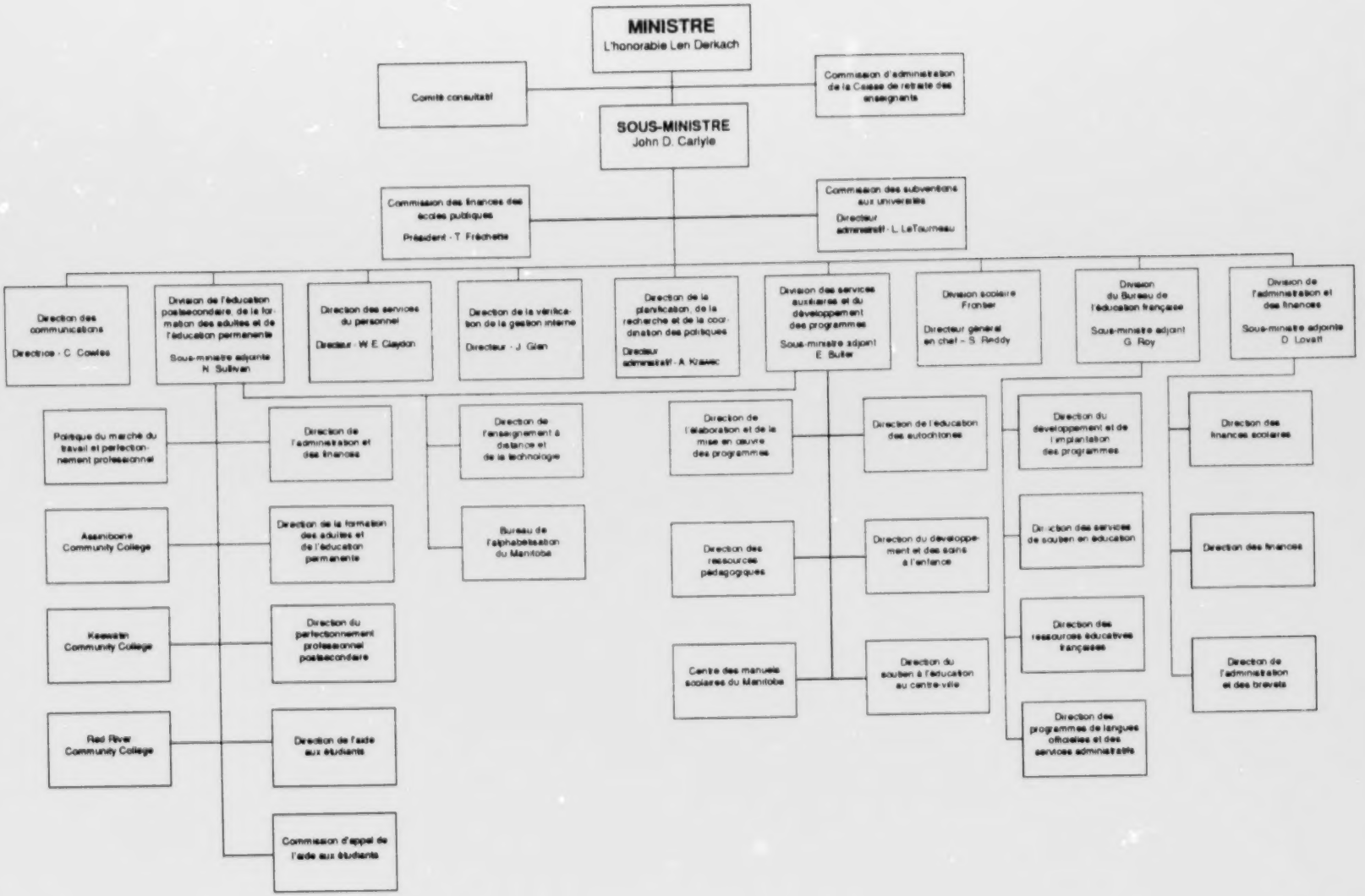

1989–1990

Division de l'administration et des finances

Cabinets du ministre et du sous-ministre

Les postes du ministre et du sous-ministre fournissent une rémunération supplémentaire qui est due à tous ceux et celles qui sont nommés au Conseil exécutif.

Le ministre et le sous-ministre assurent la prestation de programmes d'éducation et de formation professionnelle de haute qualité ainsi que des services de soutien provenant du système scolaire.

En plus, le Ministère reçoit une direction administrative qui assure une coordination efficace et une bonne gestion des ressources humaines et financières.

Direction de la planification et de la recherche

La Direction de la planification et de la recherche prévoit pour le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle des services centralisés de planification et de recherche en matière de politique, lesquels s'appliquent à tous les niveaux, de la maternelle au postsecondaire. Pour répondre aux besoins actuels et futurs, la Direction s'est fixée un double objectif : d'une part, celui d'augmenter la capacité du système d'éducation et de formation du Manitoba en prenant les décisions qui s'imposent dans le domaine des programmes et des politiques, et d'autre part, celui d'encourager les dirigeants du Ministère à orienter leurs efforts vers l'obtention des résultats.

Processus de planification

La Direction coordonne la planification stratégique qui se fait périodiquement, la planification trimestrielle et la planification opérationnelle. La Direction a collaboré avec les hauts fonctionnaires à la préparation de la planification stratégique du Ministère pour la période de 1990 à 1994. Le document produit fait ressortir l'orientation générale du Ministère au cours des cinq prochaines années et souligne les objectifs visés ainsi que les stratégies proposées. La Direction aide les dirigeants des autres services à donner un caractère opérationnel à l'orientation stratégique du Ministère.

Recherche, analyse et élaboration de politiques

Grâce à l'analyse des tendances, des politiques et des programmes, la Direction donne des renseignements sur des sujets et des questions qui se rapportent à l'éducation et dont l'examen minutieux aide à élaborer des politiques, à prendre des décisions et à encourager les débats et discussions. La Direction a effectué des recherches sur les politiques, a procédé à des activités de développement et de coordination en matière de législation manitobaine sur l'éducation, et s'est occupée des domaines suivants : les indicateurs de la statistique, l'enseignement secondaire, l'enseignement à domicile, l'environnement, le développement durable, l'accréditation des immigrants, les services en langue française, l'offre et la demande quant au nombre d'enseignants, les écoles indépendantes, l'éducation des élèves surdoués, les avantages sociaux et l'évaluation du personnel.

Gestion de l'information

La Direction de la planification et de la recherche remplit des fonctions variées se rapportant directement au contrôle et à l'amélioration des programmes et services éducatifs et aux résultats obtenus par les élèves. Le personnel de la Direction étudie et évalue les programmes, analyse des données afin de renseigner les directeurs, et aide à l'établissement et à la mise à jour des bases de données et des systèmes d'information du Ministère. La systématisation de la collecte et de l'analyse de l'information favorise de façon directe le travail de la Direction puisque celle-ci s'occupe des grandes questions touchant la politique et les programmes. Non seulement le personnel facilite la prise de décisions au sein du Ministère, mais il offre également, sur demande, des services de consultation aux organismes à l'extérieur du Ministère qui travaillent dans le domaine de l'éducation. La Direction a coordonné le développement du système de dossiers scolaires pour les classes de la maternelle à la 12e année, a réuni et analysé les données sur les diplômés des écoles secondaires, a étudié le programme d'administration commerciale et le programme de dessin de charpentes donnés par le Red River Community College, a réalisé une étude par laquelle elle a fait le suivi des diplômés des cours de français d'immersion, et a apporté son aide à la Direction des soins et du développement à l'enfance pour évaluer les programmes des établissements et de soutien à l'éducation au centre-ville dans le cadre du programme TRY.

Liaison interministérielle et intergouvernementale

La Direction se charge de la liaison et de la coordination des activités de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba avec les autres ministères et gouvernements. C'est ainsi que cette année, la Direction de la planification et de la recherche a assuré la liaison avec le Conseil des ministres de l'éducation (Canada), Statistique Canada, le Programme de développement durable, la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées du Manitoba, le Groupe d'étude du gouvernement sur les pensions, le Conseil manitobain sur le vieillissement, et Santé nationale et Bien-être Canada.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

1 (a) Traitement du ministre	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Total	20 500	1,00	20 600	(100)	(0,5)	

1 (b) Cabinets du ministre et du sous-ministre	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
– Estimation de base		9,00	318 600			
– Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			6 800			
Total des salaires	298 600		325 400	(26 800)	(8,2)	
Total des autres dépenses	191 900		67 100	124 800	186,0	1

1. Le surcroît des dépenses est dû à l'augmentation des charges de fonctionnement reliées aux annonces publicitaires, aux articles de bureau et aux salaires du personnel en détachement qui ont été payés du poste de fonctionnement.

1 (c) Planification et recherche	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
– Estimation de base		10,00	412 300			
– Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			8 100			
Total des salaires	397 900		420 400	(22 500)	(5,4)	
Total des autres dépenses	60 000		88 900	(28 900)	(32,5)	2

2. Les dépenses ont été moins importantes que prévues pour l'appui externe relié aux activitées de recherche.

Direction des services du personnel

La Direction des services du personnel, qui relève du sous-ministre, assiste les directeurs du Ministère dans la mise en œuvre des programmes en offrant une gamme complète de services dans le domaine des ressources humaines, notamment en ce qui concerne les services du personnel et de la paye.

Les fonctions de la Direction comprennent : le recrutement et la sélection du personnel, l'analyse de la classification des postes, les relations de travail, les études sur l'organisation du travail, l'évaluation du rendement des employés, les services de counselling offerts à ces derniers, la gestion et le perfectionnement du personnel, l'administration des salaires et la paye.

La Direction apporte son aide professionnelle aux services du personnel des collèges communautaires et offre à l'ensemble du Ministère des services directs pour tout ce qui a trait au personnel.

La Direction coordonne également la mise en œuvre du Programme d'action positive au sein du Ministère.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

1 (d) Services du personnel	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
– Estimation de base		8,00	279 600			
– Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			2 600			
Total des salaires	275 600		282 200	(6 600)	(2,3)	
Total des autres dépenses	27 600		25 700	1 900	7,4	

Direction des finances

La Direction fournit au Ministère l'expertise de son personnel en matière de systèmes, de méthodes et de plans financiers. Ses responsabilités comprennent la planification du contrôle financier, la présentation de rapports sur le rendement, l'encouragement de la prise de décisions et de mesures correctives adéquates en matière de gestion, la protection de l'actif et le contrôle des paiements. L'existence de systèmes financiers efficaces dans tout le Ministère et la protection de l'actif de ce dernier font partie des responsabilités de la Direction.

Direction de la vérification et de la gestion interne

La Direction effectue une vérification complète et indépendante de toutes les activités du Ministère à l'intention du sous–ministre, des fonctionnaires principaux et des directeurs de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. La Direction évalue la pertinence des mécanismes et des méthodes de gestion, juge de la conformité avec les règlements pris en vertu des lois et des dispositions administratives, et de l'exactitude des rapports et des contrôles financiers. La Direction présente ses rapports de vérification directement au sous–ministre et assure la mise en œuvre de ses recommandations.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

1 (e) Services financiers	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
– Estimation de base		42,26	1 579 400			
– Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			32 600			
Total des salaires	1 572 600		1 612 000	(39 400)	(2,4)	
Total des autres dépenses	67 800		83 500	(15 700)	(18,8)	3

3. La diminution des dépenses est due à une réduction de diverses dépenses de fonctionnement.

Direction des communications

La Direction des communications, qui relève du sous-ministre, coordonne les services de communication et renseigne le public et les personnes dans les milieux de l'enseignement sur les politiques, les programmes et les services de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. La Direction remplit son mandat, directement, d'une part, en publiant de la documentation et en répondant aux demandes de renseignements du public, et d'autre part, de façon plus indirecte, en assurant la liaison avec les médias et en aidant les autres directions du Ministère dans le domaine de la planification des communications.

Le personnel de la Direction répond aux demandes de renseignements du public, soit par courrier, soit au téléphone. Il rédige les communiqués de presse et organise les conférences de presse au cours desquelles le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle annonce les nouvelles politiques et les nouveaux programmes mis en œuvre par le Ministère; il entreprend les recherches nécessaires pour rédiger les déclarations et discours ministériels. La Direction assure la liaison directement entre le Ministère et les médias, soit en fournissant de l'information ou en coordonnant les déclarations des porte-parole concernés.

Le personnel coordonne la participation du Ministère à diverses manifestations, notamment la Semaine de l'éducation, le Salon des carrières, la Semaine des enseignants, et le programme du Prix des enseignants émérites Marshall McLuhan .

La Direction est responsable de coordonner toutes les demandes de traduction provenant du Ministère.

Au point de vue organisation, le personnel de la Direction a également aidé le Conseil consultatif sur l'éducation du Sida au Manitoba et le comité coordinateur des diplômés non fumeurs de l'an 2000.

Les membres du personnel révisent les documents du Ministère et assument le rôle de conseillers dans le domaine des ressources en information. Ils élaborent la stratégie des communications et préparent les renseignements nécessaires aux campagnes d'information organisées dans les mass-médias par le Ministère.

Le personnel de la Direction produit également, sur demande, de la documentation en gros caractères, en braille, ou sur bande sonore, conformément au programme des Nations Unies pour les personnes handicapées du Manitoba.

Publications

- *Education Manitoba.* Il s'agit de la publication officielle de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, tirée à 16 000 exemplaires, publiée six fois par an et envoyée à toutes les écoles et à tous les enseignants de la province, ainsi qu'à de nombreuses organisations à caractère éducatif.
- *Rapport annuel de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba.* On trouvera dans ce rapport le résumé des programmes, services et activités du Ministère ainsi que des renseignements de caractère financier et des statistiques.

- *Schools in Manitoba – Écoles du Manitoba* : il s'agit de la liste de toutes les écoles du Manitoba, produite et mise à jour tous les ans par la Direction des communications.
- *SIDA : Guide des parents.* Rédigé pour les parents, ce guide contient des renseignements sur le SIDA, le nouveau programme d'études dans ce domaine et une liste des ressources pédagogiques disponibles. Il est conçu pour encourager les parents à participer à l'éducation sur le SIDA.
- *Éducation de l'enfance en difficulté au Manitoba.* Ce rapport fournit des directives aux divisions et districts scolaires pour les aider à élaborer une politique d'intégration pour les élèves ayant des besoins spéciaux. On encourage également les parents à participer au processus de prise de décisions.
- *L'alphabétisation au Manitoba.* La Direction des communications a aidé à élaborer du matériel pédagogique sur l'alphabétisme, notamment *Sentiers pour les apprenants : Stratégie d'alphabétisation pour les Manitobains,* et *Recommandations du Groupe de travail sur l'alphabétisation.*

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

1 (f) Direction des communications	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
– Estimation de base		6,00	223 500			
– Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			5 900			
Total des salaires	224 700		229 400	(4 700)	(2,0)	
Total des autres dépenses	100 100		105 300	(5 200)	(4,9)	

Direction de l'administration et des brevets

La Direction offre de l'aide d'ordre administratif et des renseignements sur le système scolaire aux autres directions du Ministère, aux divisions scolaires, aux enseignants et au grand public. Elle accorde également des brevets aux enseignants faisant partie du système scolaire.

Modifications législatives

La Direction de l'administration et des brevets joue le rôle de coordonnateur interministériel pour réviser les lois et les règlements. La transformation actuelle des conditions technologiques, sociales et économiques exige que les lois, règlements et politiques soient sans cesse mis à jour.

Les modifications apportées récemment à la Loi sur les écoles publiques portaient sur une nouvelle définition de « résident », sur de plus grandes responsabilités incombant aux divisions scolaires, sur la définition des droits démocratiques des employés des commissions, divisions et districts scolaires, et sur une meilleure justification, de la part des écoles indépendantes, de l'emploi des fonds publics dont elles bénéficient. Les modifications apportées à la Loi sur l'administration scolaire permettent maintenant au ministre de s'informer sur les questions du bien-être des élèves inscrits dans les écoles indépendantes.

De nombreux règlements ont été révisés, et notamment les règlements portant sur les questions suivantes : les différences relatives à la taxe d'aide à l'éducation, les subventions aux écoles privées, la taxe d'aide à l'éducation, les districts scolaires à revenu spécial, l'appui aux divisions scolaires, les districts scolaires éloignés, les brevets d'enseignement et les qualifications requises, et les frais d'inscription aux cours de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente.

Brevets et dossiers scolaires

Cette section accorde les brevets aux enseignants du Manitoba. Cette année, 720 diplômés en éducation ont obtenu leur brevet d'enseignement. De plus, la province a accordé 68 brevets de spécialistes en milieu scolaire, 192 brevets à des enseignants d'autres provinces et 46 brevets à des enseignants de l'étranger.

Dossiers scolaires des élèves

Le Service tient les dossiers d'études secondaires des élèves dans la province et délivre les relevés de notes officiels en se fondant sur ces dossiers. En tout, 1 174 relevés de notes de cours secondaires ont été délivrés, et on a procédé à 345 évaluations de dossiers d'élèves venant de l'extérieur de la province.

Gestion de l'information

La Direction de la gestion de l'information est chargée de coordonner les services informatiques du Ministère et des clients externes. Elle donne également des services de consultation aux clients utilisant l'informatique.

Le système informatique que l'on a installé est un Hewlett-Packard, série 3000, modèle 70, qui répond aux besoins actuels du Ministère. La standardisation de matériel et l'utilisation en commun des dossiers ont permis d'exploiter efficacement les ressources du Ministère. Ce système fonctionne dans toutes les divisions du Ministère, à l'exception de la Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente.

Parmi les principaux clients et les applications les plus importantes du système, citons : la Direction des finances des écoles publiques, le Système informatisé de transmission de dossiers du personnel professionnel, le Bureau de l'éducation française, les services d'analyse des statistiques, les services de bureaucratisation (courrier électronique, calendrage et classement), balayage et analyse des tests et questionnaires. Les bibliothèques des départements de français et d'anglais disposent de services électroniques offerts par la Direction de la gestion de l'information.

Conseils d'administration et comités

La Direction de l'administration et des brevets est chargée de coordonner les nominations faites au sein de certains conseils d'administration et de certains comités prévus et non prévus par la loi. Elle règle les frais de fonctionnement de ces organismes dont elle est responsable, à savoir les commissions et comités décrits ci-après.

Comité consultatif sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement

Le Comité conseille le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Il est composé de représentants de la Manitoba Teachers' Society, de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, de l'Association des directeurs généraux des écoles du Manitoba, de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg, du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Université de Brandon et du Ministère. Son but est de conseiller le ministre sur les questions se rapportant à la formation des enseignants et aux brevets. Le Comité s'est réuni à cinq reprises et il a formulé des recommandations quant au perfectionnement obligatoire des enseignants, à la situation du Comité, aux règlements, au mandat du Comité provincial d'évaluation, et aux critères en travail social auxquels doivent répondre les spécialistes.

Comité provincial d'évaluation

Les membres du Comité examinent sur demande les décisions prises par le Service des brevets quant aux brevets et aux catégories salariales, et quant aux autres questions qui concernent ce service. Le Comité s'est réuni à deux reprises pour entendre sept demandes d'évaluation.

Commission de révision des brevets

La Commission de révision des brevets a été établie en vertu de la Loi sur l'administration scolaire. Elle étudie toutes les suspensions de brevets d'enseignant ou de spécialiste imposées par le ministre. Ce dernier peut également renvoyer devant la Commission tous les cas où il y aurait lieu de réviser, à son avis, le brevet d'un enseignant ou d'un spécialiste. Neuf affaires ont été renvoyées devant la Commission, dont trois qui ont été conclues et six qui sont en instance juridique.

Comité consultatif du ministre

Le Comité consultatif conseille le ministre sur des questions d'éducation variées. Les membres se sont réunis à huit reprises. Parmi les sujets abordés, citons les pratiques religieuses, les élèves vulnérables, l'enseignement à domicile et le choix du matériel d'apprentissage.

Commission des recours

La Commission des recours étudie les questions qui lui sont déférées concernant les limites territoriales des divisions et districts scolaires. Elle s'occupe des demandes qui lui sont adressées pour transférer des biens-fonds entre divisions, pour créer des quartiers au sein d'un conseil scolaire existant, pour intégrer un district scolaire à une division scolaire, pour faire correspondre les limites territoriales d'une division avec les limites d'une ville et pour adopter des règlements définissant les limites territoriales de divisions et de districts scolaires. Cette année, la Commission a tenu deux audiences.

Commission des conventions collectives

La Commission des conventions collectives est nommée pour résoudre les questions découlant de la Partie VIII de la Loi sur les écoles publiques et pour accréditer les agents négociateurs représentant les groupes d'enseignants. Cette année, on n'a pas demandé aux membres de la Commission de se réunir.

On n'a reçu aucune demande concernant la nomination d'un conciliateur afin d'aider à conclure une entente collective. Il n'y a pas eu non plus de demande de constitution d'un conseil d'arbitrage.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

1 (g) Administration et brevets	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
– Estimation de base		32,00	1 116 900			
– Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			25 400			
Total des salaires	1 093 200		1 142 300	(49 100)	(4,3)	
Total des autres dépenses	329 400		269 900	59 500	22,0	4

4. Le surcroît des dépenses est dû à une augmentation des coûts reliés au service informatique et aux lignes de télécommunication de l'Université du Manitoba, ainsi qu'à une augmentation des coûts d'entretien.

2 Conseils, comités et commissions	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Autres dépenses						
(a) Caisse de retraite des enseignants	28 430 000		29 858 000	(1 428 000)	(4,8)	
(b) Divers conseils, commissions et comités gouvernementaux	29 900		30 000	(100)	(0,3)	
Total des autres dépenses	28 459 900		28 888 000	(1 428 100)	(4,8)	

Direction des finances scolaires

La Direction des finances des écoles fournit à la Commission des finances des écoles publiques des services comptables et administratifs et lui offre son aide technique et professionnelle en ce qui concerne ses nombreux programmes d'immobilisation. La Direction offre également son aide administrative et financière aux divisions scolaires et accorde des subventions à diverses organisations d'éducation et à des écoles indépendantes.

La Direction est chargée de la planification à court et à long terme, ce qui lui permet d'établir les questions prioritaires et les buts à atteindre en matière d'éducation et de déterminer les sommes nécessaires à la réalisation des activités présentes ou futures. Le mandat de la Direction des finances des écoles consiste également à faire les calculs, les paiements et la comptabilité qui s'inscrivent dans le cadre du Programme gouvernemental d'aide à l'éducation, c'est-à-dire : la révision et l'évaluation permanentes du programme gouvernemental d'aide à l'éducation, le calcul et le versement de subventions aux divisions scolaires, les services de comptabilité offerts à la Commission des finances des écoles publiques, le transport des élèves et l'étude des politiques relatives au programme des immobilisations sous tous ses aspects. De plus, la Direction fait l'évaluation des diverses demandes de subventions que lui adressent les divisions scolaires et les organisations à caractère éducatif et dont l'administration et le règlement lui incombent.

Les divisions scolaires reçoivent de la Direction les services de comptabilité dont elles ont besoin. La Direction est chargée également de calculer et d'attribuer l'aide financière qui est accordée aux écoles indépendantes.

La Direction des finances des écoles offrira aux divisions scolaires, en temps opportun, une aide financière et réglementaire précise et juste, et organisera un système efficace de transport des élèves. Les divisions scolaires seront tenues au courant de toute nouvelle exigence en matière de finances et de comptabilité.

Enfin, on mettra à la disposition de la Direction des finances des écoles toute l'information voulue pour l'étude des besoins des divisions scolaires en matière d'immobilisations.

On leur fournira tous les renseignements utiles sur les changements apportés en matière de financement et de comptabilité et sur les subventions et la marche à suivre au point de vue administratif et comptable. Les subventions seront versées sans délai aux organisations à caractère éducatif et aux écoles indépendantes.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

3 Aide financière aux écoles	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Autres dépenses						
– Subventions et paiements de transfert						
(a) Subventions aux écoles et autre aide financière	486 620 600		472 518 000	14 102 600	3,0	5
(b) Diverses subventions	261 900		258 000	3 900	1,5	
(c) Subventions d'aide générale	15 763 400		16 000 000	(236 600)	(1,5)	
Total des autres dépenses	502 645 900		488 776 000	13 869 900	2,8	

5. Le surcroît des dépenses est dû à la suppression de la taxe destinée au financement de l'éducation imposée sur les terres agricoles et à une augmentation imprévue d'aide financière aux divisions scolaires.

Division des services auxiliaires et du développement des programmes

Cette division a pour mandat de diriger l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes relatifs aux huit directions suivantes de la Division des services auxiliaires et du développement des programmes : Élaboration et mise en œuvre des programmes, Éducation des autochtones, Soins et développement à l'enfance, Ressources pédagogiques, Enseignement à distance et technologie, Services régionaux, Soutien à l'éducation au centre-ville et Centre des manuels scolaires du Manitoba.

Outre l'administration de ces huit directions, la Division fournit des services en ce qui a trait à l'enseignement à domicile et aux écoles indépendantes. On traite de chacun de ces secteurs dans les pages suivantes.

Enseignement à domicile

Quelque 385 enfants recevaient un enseignement à domicile au Manitoba. Le Ministère a travaillé en collaboration avec les parents pour les aider à offrir à leurs enfants un enseignement comparable à celui qui est dispensé dans les écoles publiques.

Écoles indépendantes

Grâce aux services de son agent de liaison, l'Éducation et la Formation professionnelle du Manitoba a continué cette année d'entretenir des liens avec 95 écoles indépendantes.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (a) Administration	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	152 600	4,00	163 600	(11 000)	(6,7)	
Total des autres dépenses	32 600		20 100	12 500	62,2	

Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes

La Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes est chargée de fixer les buts en matière d'éducation pour les classes de la maternelle à la 12e année, d'élaborer des guides pédagogiques et du matériel didactique qui permettent d'atteindre ces buts, d'encourager la mise en œuvre des programmes scolaires en facilitant la planification à long terme, d'offrir des programmes de recyclage et d'assurer la coordination des services aux écoles. Elle est également chargée de coordonner la création de programmes de formation professionnelle, d'examiner le matériel didactique des programmes d'études manitobains et d'évaluer les programmes en utilisant les indicateurs du rendement scolaire pour des années et des sujets donnés.

Des conseillers investis de responsabilités particulières pour chaque discipline forment cinq équipes constituées en fonction de préoccupations communes : le développement humain, les lettres et les sciences humaines (les mathématiques et les sciences), les langues ancestrales, la formation professionnelle et les arts utilitaires, et l'évaluation. Les chefs d'équipe se réunissent régulièrement pour coordonner les activités de la Direction dont l'organisation de 2 000 ateliers destinés à quelque 13 000 enseignants.

Le mécanisme d'étude des projets de programmes, composé du Comité d'étude de la politique en matière de programmes scolaires et de trois comités de révision des programmes, et le Comité mixte d'évaluation jouent un rôle consultatif et participent au processus cyclique d'élaboration, de mise en œuvre, d'évaluation et de révision des programmes d'études. Le mécanisme permet l'analyse de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et la formulation de recommandations à ce sujet, tandis que le Comité mixte s'intéresse à l'évaluation. Les deux organismes sont constitués de représentants de la Manitoba Teachers' Society, de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, de l'Association manitobaine des directeurs généraux des écoles, de membres d'établissements d'enseignement postsecondaire, de

représentants du grand public et de membres de la Direction.

Comité d'étude de la politique en matière de programmes scolaires

Le Comité d'étude de la politique en matière de programmes scolaires et les comités connexes ont participé à diverses activités reliées au programme d'études dans les écoles et à sa mise en œuvre. Le lecteur trouvera plus loin des détails concernant chaque secteur à la rubrique correspondante. Voici quelques–unes des principales activités de ce Comité : la révision de programmes d'études (Agriculture 200 et 201, Enseignement commercial, Éducation des enfants surdoués et Sciences naturelles), examen de la mise en œuvre des programmes intitulés *AIDS Education and Family Life*, proposition de révision du programme Art 5-8 afin de répondre aux besoins des élèves de la 5e à la 8e année et d'assurer une meilleure liaison avec le programme d'études secondaires, examen des résultats de l'évaluation des sciences humaines, analyse des horaires d'études pour les élèves de la maternelle à la 4e année et pour les élèves de la 5e à la 8e année.

Maternelle à la 4e année

Le conseiller responsable des programmes de la maternelle à la 4e année a organisé dans la province 61 ateliers destinés aux enseignants, aux parents et aux administrateurs. Les sujets les plus demandés ont été la philosophie scolaire de la maternelle à la 4e année, la mise en œuvre du programme intitulé *The Child-Centered, Activity-Based Program* et l'observation et l'évaluation de la croissance des élèves de cet âge.

Des conférences de trois jours ont été organisées à Birtle, à Brandon et à Winnipeg. Les activités ont gravité autour de la mise en œuvre de la philosophie énoncée dans le livre de base conçu pour ce niveau scolaire. Cela a permis à 350 enseignants de bien se préparer pour l'année scolaire.

On a terminé cette année la deuxième vidéocassette d'une série destinée au perfectionnement professionnel des enseignants de la maternelle à la 4e année, qui s'en servent actuellement. La vidéocassette, intitulée *Managing the Environment* montre un enseignant de 1re année qui s'efforce de créer un cadre de travail propice à l'apprentissage interactif. Le conseiller responsable des programmes de la maternelle à la 4e année a collaboré avec la rédactrice en chef de la revue *Education Manitoba* pour sortir l'exemplaire de février mettant en vedette les années de la maternelle à la quatrième.

Au cours de l'année écoulée, on s'est concentré, entre autres, sur la rédaction de *The Early Years Sourcebook* pour les enseignants des 3e et 4e années. On continue à travailler sur ce livre.

Grâce à la collaboration des conseillers spécialisés des Directions de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, des soins et du développement à l'enfance, de l'éducation des autochtones, et du Bureau de l'éducation française, le personnel a été en mesure, cette année encore, de jouer un rôle de chef de file et d'assurer la cohésion des activités concernant l'éducation au Manitoba des enfants de la maternelle à la 4e année.

Orientation et consultation

On a mené à bien un certain nombre d'activités en matière d'orientation et de consultation, et notamment : l'organisation de 11 ateliers régionaux ou locaux sur les mauvais traitements infligés aux enfants, la présentation de 11 séances de recyclage sur le programme d'éducation sur le SIDA pour les élèves de la 7e à la 12e année, la coopération avec le Summer Institute on Elementary School Counselling. Les conseillers d'orientation et de consultation ont également présidé le Summer Institute on Counselling and Teaching in a Multicultural Context, qui a duré trois semaines, ainsi que le groupe de travail de Alcohol and Drug Abuse Prevention. Ils ont encore représenté le Ministère au sein des organismes suivants : le comité de planification de la Conference of Canadian Association for Community Education, le comité consultatif provincial sur les mauvais traitements infligés aux enfants, le comité manitobain sur les mesures de lutte contre la conduite en état d'ébriété, le Conseil consultatif sur l'Éducation du SIDA au Manitoba. Six ateliers sur la résolution des conflits en classe ont été organisés et on a évalué les services d'orientation de la division scolaire Souris Valley.

Éducation sanitaire

Le personnel de la Direction qui s'occupe d'éducation sanitaire a continué en 1989 d'aider les divisions scolaires et les enseignants à mettre en œuvre les six unités principales et facultatives du programme d'études. Cinq séances de formation d'une durée de trois à cinq jours sur l'éducation familiale ont été organisées. Quelque 150 personnes y participaient. On a continué à organiser des ateliers sur l'hygiène dentaire, sur l'éducation antidrogue et sur le bien-être socio–émotionnel.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a lancé un nouveau projet d'éducation sur le SIDA. Des programmes d'études sont devenus disponibles pour les élèves de la 5e à la 12e année. À l'heure actuelle, ces programmes sont mis en œuvre dans toute la province. Trente-huit séances de recyclage ont été données dans toutes les régions de la province pour introduire le nouveau programme d'études sur le SIDA.

Un groupe de travail interministériel œuvre actuellement dans le cadre du programme d'éducation antidrogue qui demeure un domaine prioritaire.

On poursuit les contacts avec les organismes communautaires spécialisés dans les questions de santé. Citons notamment : le comité consultatif sur le SIDA, travaillant auprès du ministre de la Santé, le réseau de consultation du ministre de la Santé (Groupe de travail sur la promotion de la santé), le Conseil consultatif sur l'Éducation du SIDA au Manitoba, le Centre fédéral sur le SIDA, Santé et Bien-être social Canada, la Stratégie nationale sur le SIDA, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), et le Canada Aids Seminar.

Sciences familiales

On a continué de mettre l'accent sur l'orientation régionale et sur les séances de mise en œuvre du programme d'études au niveau secondaire touchant les études familiales, les aliments et la nutrition, l'habillement, le logement et le design. D'autres ateliers ont été organisés sur la survie en plein air, sur la nutrition des adolescents et sur des questions d'ordre international concernant l'habillement, les textiles, les arts du tissu, le développement de l'enfant et l'éducation des enfants. Quelque 400 participants ont assisté à 12 séances.

On a donné de nombreux services de consultation aux deux divisions scolaires et à la Commission des finances des écoles publiques, services touchant huit projets concernant de nouveaux établissements et plusieurs projets de rénovation.

Le personnel a continué d'entretenir des liens avec d'autres organisations qui s'intéressent à l'enseignement des sciences familiales; il a notamment eu des contacts avec la Manitoba Home Economics Teachers' Association, avec la faculté d'écologie humaine et avec la faculté d'éducation de l'Université du Manitoba.

Le conseiller en sciences familiales a continué d'offrir des services consultatifs pour les questions reliées aux subventions de fondation, aux subventions de renouvellement d'équipement et à la planification des installations. À ce titre, il a rencontré des membres du personnel de divisions scolaires, des architectes et la Commission des finances des écoles publiques afin de formuler des recommandations concernant les installations.

Le conseiller a représenté le Ministère au cours du Symposium sur la famille qui s'est tenu à Régina l'été dernier et a été l'orateur principal de séances de formation de dirigeants, qui ont été organisées dans six endroits de la province par l'Association des commissaires d'école du Manitoba. Ces conférences s'intitulaient : *Meeting Student Needs in the Nineties* et *Successful Families*.

5e à la 8e année

On a aidé les divisions scolaires Lord Selkirk, Evergreen, Kelsey, Western et Fort Garry, ainsi que les neuf divisions scolaires qui constituent le Western Regional In-Service Education Committee, à planifier la mise en œuvre des programmes d'études de la 5e à la 8e année.

Des ateliers ont été donnés aux parents et aux enseignants sur l'enseignement donné au niveau de la 5e à la 8e année en général, et sur les sujets suivants : les études en groupe, les cours préparatoires, les techniques d'études et l'intégration dans le milieu scolaire. Le conseiller a passé la moitié du temps à organiser des séances de recyclage en mathématiques pour les enseignants de la 5e à la 8e année.

Éducation physique

Parmi les principaux projets et initiatives auxquels le personnel du Ministère a contribué cette année, mentionnons le programme de formation de chefs, « Quality Daily Physical Education, Phase I » (l'exercice physique quotidien, pratiqué de façon convenable), le programme d'acquisition de qualités de chef chez les élèves et d'ateliers à l'intention des formateurs, la National Intramural Conference (CIRA XI), la Fair Play and Youth Sport Conference, un atelier provincial intitulé *Movement Design*, la Semaine Canada en forme, le programme éducatif Junior Olympics et l'atelier d'hiver de la Manitoba Outdoor Education Association. Les réseaux ont continué à être très actifs.

Dans le domaine du perfectionnement professionnel, on a donné des ateliers sur les besoins spéciaux, le domaine affectif, l'informatique en éducation physique, le programme de mise en condition physique dans les écoles manitobaines, l'obésité et l'activité insuffisante, et des activités variées pour les élèves de la maternelle à la 8e année.

Les ateliers sur les besoins spéciaux ainsi que le programme des sports intra-muros ont attiré de nombreux participants.

Des associations, organismes ou programmes ont reçu de l'aide dans certains domaines, comme suit : La Manitoba High School Athletic Association (publications), le Programme Target d'intervention en cas d'abus d'alcool et de drogues et la Manitoba Physical Education Supervisors Association (étude de la situation inter-scolaire), le Manitoba Physical Activity Council (élaboration d'un répertoire des ressources), la Canadian Intramural Recreation Association - Manitoba (promotion des qualités de chefs chez les élèves), la Manitoba Physical Education Teachers Association (appui de groupes spéciaux) et la Quality Daily Physical Education. D'autres projets ont reçu de l'aide également.

On a commencé à élaborer les documents d'appui pour le programme d'éducation physique, ce qui a compris une révision de *Beyond the Classroom* (directives sur l'éducation en plein air), *Basic Movement Skills* (maternelle à la 3e année) et *Evaluation*.

Des services de consultation sur la construction et la rénovation de gymnases ont été offerts à la Commission des finances des écoles publiques, à des administrateurs de divisions scolaires, à des architectes et à des fournisseurs de matériel.

Arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques est axé sur la mise en œuvre et le devéloppement des ressources. Les programmes et activités comprennent des ateliers et des séances de perfectionnement professionnel touchant le programme scolaire d'arts plastiques de la maternelle à la 12e année, le projet Continuing Resource Kit Development pour les programmes de la maternelle à la 6e année, des cours d'été en beaux arts à l'Université du Manitoba, la participation à des comités pour l'élaboration de directives sur l'intégration dans les programmes secondaires d'arts plastiques d'élèves handicapés mentaux éducables, l'élaboration des *Art Education Guidelines* pour les enseignants de la maternelle à la 12e année et les administrateurs, la collaboration à l'élaboration du programme pilote d'enseignement à distance Art 101, et l'aide donnée aux enseignants demandant des renseignements et des ressources.

Éducation informatique

Pour appuyer la mise en œuvre des cours de sciences naturelles de la 5e à la 9e année, on a conçu un programme approfondi de recyclage divisé en trois parties : la technologie (trois jours), la mise en œuvre (deux jours) et le suivi (un jour). Soixante-quinze éducateurs se sont inscrits au programme.

Des cours d'évaluation de didacticiels ont été donnés à 46 enseignants de la maternelle à la 5e année. On a procédé ensuite à l'évaluation de didacticiels de la maternelle à la 5e année. Jusqu'à présent, on a examiné 146 didacticiels et on a terminé 54 rapports.

Dans le domaine des sciences naturelles et des sciences sociales, l'évaluation des didacticiels de la 5e à la 9e année s'est poursuivie. On a fait l'évaluation de 82 programmes de sciences naturelles et de 37 programmes de sciences humaines.

Anglais (Language Arts)

Deux mini-cours sur la Children's Literature ont été offerts aux divisions scolaires Frontier et Flin Flon. On a transmis ces cours par l'entremise de l'enseignement à distance.

Le guide de programme d'études intitulé *Drama 105, 205, 305* a été envoyé aux écoles au printemps. Le Senior Years English Language Arts Committee a terminé la rédaction d'un document sur le programme d'études de la 9e à la 12e année. Ce document fait maintenant l'objet d'une révision; il devrait être envoyé aux écoles à l'automne. On termine la rédaction et la coordination du *Grade 12 Writing Evaluation Portfolio*.

On a continué d'accorder la priorité à la mise en œuvre du programme et au perfectionnement professionnel des enseignants en mettant l'accent sur le travail fait sur place, dans les régions, par les conseillers. Les conseillers pédagogiques ont donné des séances de recyclage à travers toute la province. De plus, ces conseillers ont aidé les divisions scolaires à faire venir des animateurs pour d'autres séances de recyclage; ils ont appuyé des projets de recherche effectués par des enseignants et mis en œuvre dans la salle de classe, ils ont fait parvenir du matériel pédagogique varié à des enseignants et administrateurs qui en avaient fait la demande, et ils ont fait en sorte que des enseignants puissent faire des visites dans d'autres classes.

Les conseillers ont aussi consulté des enseignants dans leurs salles de classe; ils ont révisé une grande variété de matériel didactique et dirigé des séances d'information à l'intention des parents.

Les conseillers ont continué de travailler en étroite collaboration avec les organismes professionnels, les conseillers des divisions scolaires, leurs collègues s'occupant d'autres disciplines et d'autres directions de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Parmi ces travaux, il faut citer la planification du programme Summer Writing.

On se prépare à réviser le matériel didactique de Language Arts de la maternelle à la 12e année.

Éducation des enfants surdoués

Le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle a publié *Challenge: Sourcebook for Gifted Education*, qui a été envoyé dans toutes les écoles de la province. Un comité d'éducateurs spécialisés dans le domaine de l'éducation des enfants surdoués a entrepris la rédaction de *Handbook on Gifted Education for Parents*.

Outre le projet spécial déjà mis en œuvre dans 11 divisions de la région Centre–Sud, un projet semblable a été entrepris, toujours avec l'appui des services régionaux, dans la région d'Entre-les-Lacs et du Sud-Ouest. Ce projet touche cinq divisions scolaires.

On a rédigé *Policy and Procedural Guidelines for Gifted Education* qui devait être porté à l'attention du ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Environ 25 cours de recyclage ont été offerts par le Ministère et six autres ont été préparés indépendamment. Grâce aux soins de la Direction de l'enseignement à distance et de la technologie, un minicours de six séances a été offert à 80 enseignants de la Division scolaire Frontier.

Mathématiques

Les guides pédagogiques des cours de mathématiques des niveaux 304, 301 et 300 et de calculus 305 ont été terminés.

Des comités de révision des cours de mathématiques enseignés aux niveaux de la maternelle à la 4e année et de la 5e à la 9e année ont été créés pour réviser le programme de mathématiques de la maternelle à la 8e année et pour préparer de nouveaux documents mis à jour pour les années 1990.

On a rédigé le *10-12 Mathematics Problem Solving Handbook* qui a été envoyé.

Parmi les autres services qui sont toujours assurés dans les régions, mentionnons les programmes de recyclage, la recherche de ressources et une plus grande disponibilité d'information touchant la révision des programmes et l'évolution des méthodes d'enseignement.

Sciences naturelles

Les comités d'élaboration des programmes de sciences naturelles de la maternelle à la 4e année et de la 5e à la 9e année ont continué à réviser le programme de sciences naturelles de la maternelle à la 9e année. Le nouveau programme de sciences naturelles se concentre sur la résolution des problèmes, donne une liste de didacticiels, aborde des notions reliées à l'énergie et à l'environnement et comprend des sections relatives à la science, à la technologie, à la société et au développement durable. Un certain nombre de comités ont continué leur tâche consistant à trouver, à évaluer et à choisir du matériel didactique pour le programme informatique de la maternelle à la 9e année. On a commencé la rédaction d'un manuel de sciences naturelles de la 7e année et de manuels de ressources pour enseignants. Cette tâche a été confiée à des auteurs manitobains.

Le comité d'orientation s'occupant des sciences naturelles de la maternelle à la 12e année a poursuivi le contrôle des progrès réalisés dans le cadre de la révision du programme de sciences naturelles de la maternelle à la 9e année.

Particulièrement axées sur les sciences de la terre, la sécurité dans les sciences, les sciences et la technologie, et les nouveautés en biologie, des séances de recyclage ont été préparées à l'échelle de la province et des régions, à l'intention des enseignants du secondaire, du présecondaire et de l'élémentaire. Des ateliers concernant les procédés scientifiques et l'évaluation ont été organisés au niveau élémentaire.

En coopération avec le ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, des séances de recyclage ont été organisées à l'élémentaire dans le cadre d'un programme provincial de sensibilisation du public intitulé : *Science Caravan*. Les programmes étaient destinés aux enseignants de l'élémentaire, aux administrateurs scolaires et aux groupes communautaires intéressés.

Voici les sujets des programmes de recyclage : les procédés dans l'enseignement des sciences; les choses vivantes dans la classe; la science à l'usage des administrateurs; l'évaluation des programmes de sciences fondés sur les activités; les foires scientifiques; l'utilisation des thèmes et science et langage.

Des programmes de recyclage à l'intention des enseignants ont été organisés avec l'appui d'organismes dont le Conseil canadien des sciences de la terre, le Musée de l'Homme et de la Nature, les groupes d'enseignants d'une même discipline de la Manitoba Teachers' Society et divers établissements d'enseignement postsecondaire de la province.

Dans le domaine des projets de recyclage en science, la liaison a été assurée entre les services régionaux et les régions du Centre-Sud, la région des Parcs et les régions du Nord.

L'un des domaines prioritaires visés par la Commission des finances des écoles publiques étant la construction et la rénovation des laboratoires de sciences dans les écoles de la province, des travaux de réfection ont été effectués à la suite de modifications aux normes de sécurité, dont l'obligation d'équiper les salles de fontaines pour irrigation oculaire, d'extincteurs automatiques et d'installations de ventilation appropriées.

Sciences humaines

Tous les guides pédagogiques ont été préparés à l'exception des cours de 12e année. Le matériel pédagogique autorisé s'y rapportant est indiqué dans le catalogue du Centre des manuels scolaires.

On a consulté l'éditeur d'un manuel de 7e année pour la révision et la mise à jour de ce document. On a approuvé un nouveau manuel intitulé *Canada's Ordinary People*, qui servira à titre transitoire pour les élèves de la 6e année. On a continué à collaborer avec l'Administration du rétablissement agricole des prairies et avec deux provinces voisines de l'Ouest pour mettre au point les ressources destinées à l'étude des sols pour les élèves de la 7e à la 10e année.

On a préparé le guide pédagogique d'un cours en agriculture pour les élèves des écoles secondaires, qui devra être essayé dans les écoles au cours de l'année scolaire 1990–1991. On a entrepris la rédaction du matériel pédagogique pour les élèves de ce cours.

Des ateliers organisés par les districts et divisions scolaires et traitant de sujets variés en sciences humaines ont été donnés dans diverses régions de la province. De nouvelles ressources pédagogiques ont été mises au point et une liste de titres a été insérée dans le catalogue du Centre des manuels scolaires du Manitoba.

Des conseillers ont participé directement, avec des élèves fréquentant les établissements d'enseignement secondaire du Manitoba, aux travaux de coordination du projet national d'échange d'étudiants *Interchange on Canadian Studies/Échange sur les études canadiennes*.

Programme d'étude de la condition féminine

Les activités du programme ont consisté dans l'aide apportée dans les domaines suivants : la réalisation d'une série de vidéocassettes intitulées *Women in Science*, l'organisation d'ateliers sur les femmes dans le cadre des professions et des carrières, l'organisation d'une conférence destinée aux enseignants et ayant pour thème les femmes dans les sciences, la publication d'un livre ressource intitulé *Positive Images of Women*, la participation à un groupe de travail pour étudier la question du mérite accordé selon les connaissances acquises antérieurement, et l'aide aux enseignants ayant besoin de renseignements sur les programmes et les ressources disponibles.

Anglais langue seconde

Cette année, 3 080 élèves immigrants de la maternelle à la 12e année étaient admissibles au programme d'aide pour le développement linguistique en anglais – ce qui représente 480 étudiants de plus par rapport à l'année précédente. De plus, 500 élèves huttériens de la maternelle à la 2e année ont bénéficié d'aide pour le développement linguistique en anglais.

Parmi les services offerts, citons les services de consultation fournis aux divisions scolaires pour l'élaboration des programmes, le choix du matériel pédagogique et le recyclage des enseignants. L'intégration des élèves immigrants dans le milieu scolaire est un élément majeur des programmes d'anglais langue seconde.

Les langues ancestrales

Neuf programmes de base et trois programmes bilingues sont offerts dans les écoles de la province en matière de langues ancestrales.

Le programme définitif de la 1re à la 12e année en chinois est terminé et l'on procède maintenant à la traduction de certaines parties requises. Des programmes d'études autorisés existent maintenant pour toutes les matières de base.

L'élaboration du contenu des programmes de la maternelle à la 6e année est également terminée pour les trois programmes bilingues de langues ancestrales. On procède à l'élaboration de programmes provisoires pour les élèves de la 7e à la 9e année et pour les élèves de la 10e à la 12e année. À l'heure actuelle, le programme anglais–hébreu est offert de la maternelle à la 8e année, le programme anglais-allemand de la maternelle à la 9e année, et le programme anglais–ukrainien de la maternelle à la 11e année.

On a terminé la révision des programmes d'allemand de base de la 1re à la 6e année et de la 7e à la 12e année.

Neuf professeurs d'allemand ont pris part à un programme culturel de perfectionnement linguistique en Allemagne d'une durée de quatre semaines, et 22 élèves de 11e année ont participé au programme d'échange avec ce dernier pays, offert chaque année.

Le gouvernement ouest–allemand a continué d'offrir son appui au programme de langue allemande en fournissant du matériel pédagogique varié et les services d'un conseiller linguistique employé à plein temps.

On a commencé la mise en œuvre du programme d'études d'ukrainien (Language Arts) de la 1re à la 6e année. On a organisé des séances de formation des enseignants comprenant des sondages oraux aux fins d'évaluation. Un supplément provisoire pour les élèves de la 7e à la 9e année (Ukrainian Interim Arts) a été mis au point par souci de continuité des programmes.

On fait actuellement la traduction en ukrainien des guides pédagogiques en sciences humaines, santé et éducation physique, à l'intention des élèves de la 1re à la 6e année du programme bilingue.

En outre, dans le cadre du Special Language Credit Option, plus de 600 élèves ont reçu des crédits (trois au maximun) pour avoir fait preuve de compétence dans plus de 60 langues ancestrales. Plus de 200 ateliers auxquels participaient 4 000 enseignants ont été organisés par des conseillers pédagogiques spécialisés dans ce domaine et on a donné plus de 2 000 consultations sous forme de communications téléphoniques ou de visites personnelles.

Des conseillers pédagogiques spécialisés dans ce domaine ont continué à participer aux activités intraprovinciales et interprovinciales dont des échanges interscolaires, des réunions interprovinciales, l'élaboration interprovinciale des programmes et la liaison avec divers ministères du gouvernement.

Éducation multiculturelle

Les activités ont consisté à effectuer des travaux en collaboration avec les écoles, les divisions scolaires et les enseignants, afin de permettre une mise en œuvre réussie des programmes de multiculturalisme. On s'est essentiellement attaché à mettre au point des programmes de recyclage susceptibles, d'une façon générale, d'aider les divisions scolaires à dispenser un enseignement multiculturel et, plus particulièrement, à lutter contre les préjugés et la discrimination. Des activités de caractère précis ont été organisées en coopération avec le Department of Educational Administration and Foundations de l'Université du Manitoba. Citons à cet égard : un cours d'été sur l'enseignement multiculturel à l'intention des enseignants, la préparation d'une trousse ressource pour que les enseignants de la maternelle à la 4e année puissent se familiariser avec la réalité multiculturelle de la salle de classe, l'organisation d'une série d'ateliers traitant de certains aspects de l'enseignement multiculturel au niveau d'une région, d'une division ou d'un foyer, la création d'un comité de liaison entre les directions du Ministère afin de résoudre les questions multiculturelles à des niveaux multiples, la poursuite des activités de coordination de la semaine multiculturelle, les services de consultation apportés aux divisions scolaires, et la liaison soutenue avec les autres ministères et les gouvernements provinciaux afin d'élaborer localement des politiques multiculturelles et des directives sur les relations raciales.

Formation professionnelle et arts utilitaires

La formation professionnelle et les arts utilitaires ont porté sur la formation professionnelle industrielle, sur l'enseignement commercial, sur les arts industriels, sur les programmes d'alternance études–travail, sur l'orientation professionnelle, sur l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux de la 7e à la 12e année (soit la préparation à la formation professionnelle, l'éducation spéciale et l'éducation des handicapés mentaux éducables), ainsi que sur les services offerts dans le cadre de la Planification de l'emploi du gouvernement fédéral.

Une équipe constituée d'un coordonnateur de programmes et de cinq conseillers pédagogiques a été mise sur pied afin d'assurer la coordination des services offerts dans tous ces domaines. Grâce à cette équipe, la Direction a pu offrir des programmes adaptés à certains élèves et des programmes supplémentaires à tous les élèves de la 7e à la 12e année.

L'équipe en question a fait appel à ses spécialistes pour aider les écoles à faire un meilleur usage de leurs ressources (installations, personnel et programmes d'études) et à offrir un enseignement plus intéressant à leurs élèves, plus particulièrement aux élèves de plus en plus nombreux qui n'ont pas l'intention d'aller à l'université après la remise des diplômes de fin d'études secondaires.

Enseignement commercial

Cette année encore, le personnel de la Direction qui s'occupe de l'enseignement commercial a organisé à l'intention des enseignants des ateliers qui se sont tenus dans les écoles, à l'échelle des divisions, des régions et de la province. Ces ateliers étaient destinés aux enseignants de dactylographie, de comptabilité, de traitement des données, d'éducation du consommateur et de marketing. Le matériel pédagogique pour l'enseignement assisté par ordinateur a été examiné et on a organisé des ateliers pratiques comprenant des séances d'orientation sur des sujets appropriés. Un certain nombre de visites ont été effectuées dans les écoles du nord du Manitoba, des régions rurales et des régions urbaines.

À la suite de demandes en ce sens, les divisions scolaires et la Commission des finances des écoles publiques ont bénéficié de services consultatifs relativement à leurs programmes d'immobilisations et à d'autres questions.

On a effectué la révision du programme d'études de l'enseignement commercial. Trois groupes de travail spécialisés dans certains cours ont été mis sur pied afin d'appliquer les recommandations du comité d'orientation sur l'enseignement commercial. Ces trois groupes ont été chargés de fournir les lignes directrices d'un programme d'études qui permettront d'informatiser l'enseignement commercial.

Les contacts avec l'équipe chargée de la coordination des programmes de formation professionnelle et d'arts utilitaires, avec les collèges et universités, avec les organismes professionnels et avec d'autres ministères du gouvernement ont été maintenus. Les domaines du droit et de l'éducation du consommateur et de l'informatique ont fait l'objet d'une attention particulière.

Orientation professionnelle

Le personnel qui s'occupe de l'orientation professionnelle a offert plusieurs services aux écoles dont l'organisation de séminaires et d'ateliers, présentés un peu partout dans la province au cours de l'année, sur des sujets variés comme les systèmes informatisés d'orientation professionnelle, les stratégies de recherche d'emplois, la mise sur pied de programmes d'orientation professionnelle dans les petites écoles, la création d'un centre de documentation professionnelle, l'observation au poste de travail et les femmes dans des emplois non traditionnels.

Les symposiums sur les professions, organisés à Winnipeg, à Brandon et à Flin Flon ont, une fois de plus, permis aux écoles d'organiser des activités d'orientation professionnelle. Quelque 35 000 élèves ont eu l'occasion de communiquer directement avec des représentants de l'industrie et du commerce au sujet d'emplois éventuels.

Arts industriels

Le personnel de la Direction qui s'occupe des arts industriels a offert cette année des services de consultation à 151 écoles. On a attaché beaucoup d'importance aux séances d'orientation et de mise en œuvre régionales concernant les nouveaux programmes d'études offerts dans les écoles secondaires en dessin industriel, en électricité et en électronique, en graphisme, en travail des métaux, en mécanique lourde et en menuiserie. D'autres ateliers spécialisés, offerts sur invitation, concernaient la conception et le dessin industriel assistés par ordinateur, les techniques de sérigraphie, la résolution de problèmes, la lithographie et la photogravure ainsi que les systèmes informatisés de gestion des moteurs.

Des comités de révision du matériel pédagogique ont été formés et chargés d'examiner les recommandations portant sur les manuels et autres ressources utilisés pour l'enseignement des arts industriels au présecondaire et au secondaire.

D'importants services de consultation ont été offerts aux divisions scolaires ainsi qu'à la Commission des finances des écoles publiques relativement à cinq nouveaux projets de fondation et à 19 projets de rénovation.

Les contacts ont été maintenus avec l'équipe chargée de la coordination des programmes de formation professionnelle et d'arts utilitaires, les organismes de formation pédagogique, les associations professionnelles d'enseignants et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Éducation de l'enfance en difficulté

Les services aux écoles en matière d'éducation de l'enfance en difficulté ont été intégrés aux autres responsabilités de l'équipe. Dans le cadre plus particulièrement de la formation professionnelle industrielle, des programmes d'alternance études–travail, de l'enseignement commercial, des arts industriels et de l'orientation professionnelle, on a insisté sur l'importance des programmes adaptés aux besoins de l'enfance en difficulté. Le personnel de la Direction spécialisé en sciences humaines, en mathématiques, en sciences naturelles et en anglais (Language Arts) a également offert ses services aux écoles en vue de faciliter l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux.

Les programmes d'études pour les élèves lents (les programmes de préparation à la formation professionnelle) ont perdu de leur intérêt du moment où les écoles se sont mises à préférer l'intégration dans les classes ordinaires.

Formation professionnelle industrielle

Dans le cadre des services offerts aux écoles cette année, le personnel de la Direction responsable de la formation professionnelle industrielle a organisé des visites dans des écoles et des ateliers à l'échelle des divisions et de la province. Afin de s'adapter aux nouvelles technologies, les conseillers ont fait des recommandations traitant des mécanismes de financement, des critères des programmes, de la composition des programmes, des liens à établir avec les collèges, du partage des installations, de la fréquentation par les adultes des établissements d'enseignement secondaire et des améliorations technologiques apportées dans les écoles grâce aux subventions de remplacement ou en raison de l'établissement de nouveaux programmes.

Le comité d'orientation de la formation professionnelle industrielle continue à conseiller la Direction sur le rôle de la formation professionnelle au secondaire, les méthodes de financement, les améliorations technologiques qui doivent être apportées pour créer des programmes, les programmes d'alternance études–travail, la fréquentation par les adultes des établissements d'enseignement secondaire, le partage des ressources, la promotion des programmes de formation professionnelle et l'importance de la continuité dans l'enseignement des arts industriels au secondaire.

Des services consultatifs ont été offerts dans le cadre d'ateliers organisés à l'échelle de la province sur les programmes de formation suivants : soins de beauté, services alimentaires, mécanique en installations d'énergie, soudure et usinage, communications visuelles, services sociaux et électronique. Le Ministère a parrainé un atelier provincial à l'intention des administrateurs des écoles de formation professionnelle.

Les contacts ont été maintenus avec les collèges, les autres divisions et directions de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, d'autres ministères du gouvernement, la Commission des finances des écoles publiques, l'équipe chargée de la coordination des programmes de formation professionnelle et d'arts utilitaires et les divisions scolaires. Des efforts particuliers ont été faits pour résoudre certains problèmes relatifs à l'indemnisation des accidents du travail, aux recommandations du Comité chargé de l'étude du secondaire, aux méthodes de financement, aux améliorations technologiques et aux mandats en matière de programmes scolaires. Ces efforts ont conduit le personnel de la Direction à rencontrer à plusieurs reprises les représentants d'une vaste gamme d'organismes.

L'élaboration des programmes pilotes d'électronique est terminée. Des critères relatifs à l'essai du programme et à la fourniture de matériel spécial ont été élaborés. On a introduit dans une école le nouveau concept du projet recommandant que tous les élèves qui suivent des cours de formation professionnelle et des cours théoriques en électronique utilisent le nouveau programme et les nouvelles installations.

Les écoles de formation professionnelle ont été encouragées à mettre au point, à l'intention des élèves de première année, des programmes préparatoires combinant diverses disciplines. Cette initiative constituait le prolongement des efforts déployés par l'équipe chargée de la coordination des programmes de formation professionnelle et d'arts utilitaires en vue d'encourager une meilleure utilisation des ressources existantes (programmes d'études, personnel et installations). Le lancement d'un projet pilote d'enseignement à distance d'un cours de menuiserie a été autorisé.

La Direction a continué cette année de s'occuper de l'acceptation des projets mis en œuvre dans les divisions scolaires dans le cadre de la Planification de l'emploi. Des services consultatifs ont été offerts aux divisions scolaires envisageant de demander une subvention à ce titre au gouvernement fédéral. La Direction a surveillé le déroulement des 26 projets en cours, et a fourni des services de soutien.

Pour les divers projets, le gouvernement fédéral s'est engagé jusqu'à présent à verser 3 300 000 $, dont 2 400 000 $ ont été dépensés. La période de financement des quatre premiers projets a expiré en automne 1990.

Alternance études–travail

Les conseillers pédagogiques ont organisé une consultation provinciale, sous forme d'initiative d'équipe, et ayant pour thème la transition entre l'école et le monde du travail. On a surtout voulu que les enseignants se rendent compte de l'importance de l'alternance études–travail et de la constitution de réseaux de communication pour faciliter la création de programmes dans les petites écoles et dans les écoles rurales.

Évaluation

Le rapport définitif et le rapport condensé concernant l'évaluation faite en 1988 des programmes de production écrite sont terminés. Ces rapports font état des résultats et des recommandations qui découlent de l'évaluation.

La deuxième évaluation provinciale de sciences humaines a eu lieu en mai 1989. Les tests ont été administrés aux élèves de 4e, 8e et 10e années. Des rapports préliminaires résumant les résultats à l'échelle de la province ont été envoyés aux écoles au début de l'automne.

Les tests d'aptitudes pour l'Évaluation de 1990 des programmes de sciences (*Science/sciences naturelles 100, Biology 200, Physics/physique 300*) sont prêts.

Le Manitoba s'est engagé à participer à deux projets d'évaluation externes : le Second International Assessment of Educational Progress en sciences naturelles et en mathématiques pour les élèves de 13 ans et le projet d'indicateurs du rendement scolaire mis en œuvre par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Les conseillers en évaluation ont fait un certain nombre d'exposés et ont coordonné l'organisation de séances de recyclage et d'ateliers à la demande d'éducateurs locaux. Ces séances ont porté, entre autres choses, sur l'élaboration et l'analyse des tests, ainsi que sur l'évaluation.

Échange d'enseignants

Par l'intermédiaire de la Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba coordonne les programmes d'échanges d'enseignants au Manitoba. Le programme est annoncé dans *Education Manitoba* et dans d'autres bulletins et revues d'organismes d'enseignants; chaque année des programmes d'orientation sont offerts à l'intention des enseignants participant aux échanges, et la liaison est assurée avec le Manitoba Exchange Teachers' Club. Le Ministère est officiellement responsable des enseignants séjournant au Manitoba dans le cadre d'un programme d'échanges, et il sert de contact aux enseignants manitobains qui sont à l'étranger.

Treize enseignants ont participé au programme d'échange d'enseignants : huit avec la Grande-Bretagne, un avec l'Allemagne de l'ouest, un avec les États-Unis, et trois avec l'Australie.

Publications

Évaluation
CAST (Curriculum Assessment Support Materials for Teachers)
La banque d'instruments de mesure en sciences humaines
- 5e année
- 6e année

Rapports préliminaires sur les sciences humaines
- Grade 4 English
- Grade 8 English
- Grade 10 English

Tests d'évaluation des sciences humaines, manuels et barème de corrections
- Grade 4 English
- Grade 8 English
- Grade 10 English

Anglais (Language Arts)
- Drama 105, 205, 305

Éducation des enfants surdoués
- Challenge: A Sourcebook for Gifted Education

Éducation sanitaire
- AIDS Education Grades 5 and 6
- AIDS Education Grades 7, 8, and 9
- AIDS Education High School
- A Parents' Guide to AIDS Education in Schools

Langues ancestrales
- Resource Manual 1989-90: A Guide to Programs and Services of the Ukrainian Cultural and Educational Centre

Éducation multiculturelle
- Multicultural Education Resource Book K-4
- Multicultural Education Resource Book 5-8
- Multicultural Education Resource Book 9-12
- Multicultural Education Resource Book: Physical Education

Éducation physique
- The Affective Domain in Physical Education
- Physical Education for Students with Special Needs

Sciences
- K-4 Science (programme-pilote)
- 5-8 Science (programme-pilote)
- 9 Science (programme-pilote)

Sciences humaines
- Social Studies Grade 10

Formation professionnelle industrielle
- Electronics 103, 203, 303 (programme-pilote)

Programme d'étude de la condition féminine
- Positive Images of Women

Affiches
- Affiche de 1990 sur la semaine du multiculturalisme : "Together We Can Break Barriers!"/"Vivre Sans Frontières"

Brochure
- Government House

Divers
- Curriculum Bulletin
- Manuels scolaires de 1990-1991 venant d'être approuvés et contenant des notes explicatives
- Special Language Credits Package 1989-90

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (b) Services auxiliaires et du développement des programmes	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	2 242 900	53,06	2 261 900	(19 000)	(0,8)	6
Total des autres dépenses	1 267 500		1 140 700	126 800	11,1	6

6. Les salaires du personnel en détachement ont été inscrits au poste des salaires mais ont été payés des fonds des dépenses. Il en résulte que la diminution des salaires a été mise en balance par l'augmentation générale des salaires et par les économies prévues qui sont dues au roulement du personnel.

Direction de l'éducation des autochtones

La Direction de l'éducation des autochtones a pour mandat de coordonner la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes du Ministère conçus pour répondre à long terme aux besoins des élèves autochtones. Elle aide les élèves et enseignants non autochtones à comprendre une culture différente de leur propre culture. Le personnel de la Direction travaille avec les enseignants, les administrateurs scolaires, les groupes communautaires, les associations de parents et les organismes du gouvernement pour offrir des programmes et des services de soutien. Les enfants autochtones ont des antécédents culturels et linguistiques de caractère unique et ils constituent l'un des groupes au sein de la population scolaire du Manitoba dont le nombre de membres augmente le plus rapidement.

Sensibilisation à la culture autochtone

Soixante séances de recyclage et ateliers ont été organisés dans 20 divisions scolaires de la province. Quelque 2 100 enseignants, élèves et parents ont pu se documenter sur la culture, le patrimoine et la société moderne. Des ouvrages pédagogiques dans lesquels figurent des activités illustrant l'enseignement donné en classe ont été terminés. Ce sont : *The Tipi, Games*, et *The Clan System*. Dans le même domaine, on a commencé à produire des vidéocassettes intitulées : *Women of the North* et *The Forks*.

Études autochtones

Étant donné qu'il est important que tous les élèves puissent connaître les divers éléments des sociétés autochtones, y compris les opinions et les valeurs de ces dernières, la Direction de l'éducation des autochtones a continué l'élaboration et la mise à l'essai du *Native Studies Sourcebook* dans 10 écoles de la province. On prévoit qu'en automne, on pourra publier ce livre qui fournira de l'information de base et des suggestions d'activités pédagogiques pour les classes de la maternelle à la 12e année.

La Direction a continué à examiner et à recommander pour son programme d'études le matériel d'appui approprié, qui a été exposé dans le centre de documentation de la Direction de l'éducation autochtone. Plus de 150 enseignants, élèves et membres de la communauté sont venus visiter le centre personnellement ou ont demandé des renseignements au téléphone ou par écrit au sujet des ressources.

De plus, 85 séances de recyclage et ateliers destinés aux enseignants et aux élèves respectivement, au nombre de 2 500, ont été organisés dans 10 divisions scolaires. Les principaux thèmes portaient sur le projet pilote d'études autochtones et sur l'intégration des sujets et des ressources dans le programme d'études provincial.

Langues autochtones

Au cours de cette année, les principales activités du programme des langues autochtones organisées par la Direction se sont portées principalement sur l'orientation professionnelle et la formation des enseignants de langues autochtones. La Direction a organisé un atelier linguistique de deux jours, auquel participaient 30 enseignants venus de diverses régions du Manitoba. Cet atelier a permis aux instructeurs de suivre un cours de méthodologie dans le cadre du Programme de reconnaissance des aptitudes à l'enseignement des langues autochtones offert par l'Université du Manitoba. De plus, 32 ateliers linguistiques ont regroupé 840 enseignants, parents et élèves, pour diffuser de l'information sur les programmes, les ressources et les méthodes d'enseignement utilisés.

Les élèves des écoles secondaires qui parlent une langue autochtone couramment sont admissibles à des crédits pourvu qu'ils réussissent les examens donnés par la Direction. Cette année, 400 élèves ont obtenu des crédits pour leurs connaissances en cri, ojibway, déné et dakota.

Développement linguistique

Afin de répondre au besoin d'améliorer les connaissances en anglais des élèves qui parlent une langue autochtone ou un dialecte anglais qui ne se conforme à la norme, la Direction de l'éducation des autochtones a fourni des services d'aide en matière de planification et de mise en œuvre à 33 divisions scolaires qui bénéficient d'un soutien financier dans le cadre du English Language Development Program, dont les fonds s'élèvent à trois millions de dollars. Parmi les autres activités, citons 19 séances de recyclage qui ont regroupé 420 enseignants, et qui ont porté sur les stratégies utilisées en matière de développement linguistique et sur les ressources disponibles. On a publié *The Crying Christmas Tree* (maison d'édition Pemmican) et réalisé *Voices* et *Two Pair of Shoes*, et l'on a commencé à produire une vidéocassette qui met en vedette l'écrivain autochtone Jordan Wheeler.

Orientation professionnelle

En considération du besoin d'augmenter la participation des élèves autochtones aux études secondaires ou postsecondaires et aux programmes de formation donnant accès à des carrières satisfaisantes, la Direction de l'éducation des autochtones a fourni aux écoles de la province des renseignements et des ressources concernant les possibilités d'emploi. En collaboration avec le Aboriginal Career Awareness Committee, la Direction de l'éducation des autochtones a organisé 14 séances de sensibilisation aux carrières dans huit divisions scolaires différentes. Au cours de 10 conférences qui se sont tenues dans l'année, la Direction a également exposé de l'information sur les carrières, notamment au Salon des carrières, qui a eu lieu à Brandon et à Winnipeg.

Éducation préscolaire

Les activités de la Direction se sont surtout portées sur les ateliers scolaires et communautaires visant à développer la coopération entre enseignants et parents dans 12 divisions. La Direction de l'éducation des autochtones a aussi coordonné un comité de rédaction du *Handbook for Native Parents*, et elle a apporté son aide au Programme de dépistage précoce de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba.

Conférence des éducateurs autochtones

Cinq cent cinquante (550) enseignants et délégués de communautés ont assisté à la dixième conférence annuelle organisée par la Direction de l'éducation des autochtones.

Celle-ci a offert également un discours-programme et 25 séances sur l'éducation des autochtones.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (c) Éducation des autochtones	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	565 000	14,00	605 600	(40 600)	(6,7)	
Total des autres dépenses	177 200		185 000	(7 800)	(4,2)	

Direction des soins et du développement à l'enfance

La Direction des soins et du développement à l'enfance coordonne la mise en œuvre de la politique provinciale de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba relative aux programmes destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux grâce à tout un système intégré de prestation de services dans le domaine de l'aide psychopédagogique et de l'éducation spécialisée. Ce système comprend les services à l'enfance en difficulté, les services spécialisés, les services aux malentendants et aux malvoyants, l'École manitobaine pour les malentendants, le Centre d'aide au dépistage en milieu scolaire et le Service du matériel spécial.

Le personnel des services centralisés appuie toutes les divisions et tous les districts scolaires de la province et leur fournit des services divers. On entend par services centralisés :

1. Les services consultatifs en éducation spécialisée;
2. Le dépistage précoce et l'élaboration de programmes spéciaux;
3. Les services aux malvoyants et aux enfants ayant des handicaps sensoriels multiples;
4. Le programme de dépistage des troubles de la vue;
5. Les services aux malentendants;
6. Le Centre d'aide au dépistage en milieu scolaire;
7. Le Service du matériel spécial.

Les équipes régionales pluridisciplinaires, composées de spécialistes de l'élocution et du langage, de psychologues, de spécialistes de l'apprentissage de la lecture et de conseillers en éducation des malentendants et des malvoyants, offrent des services d'appui aux divisions et districts scolaires de leurs régions. Ces équipes existent dans les régions d'Entre-les-Lacs, du Sud-Est, du Centre-Sud, des Parcs, du Sud-Ouest et du Nord.

Un document officiel sur l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux a été publié et envoyé à toutes les divisions et à tous les districts scolaires.

Services centralisés

Services consultatifs en éducation de l'enfance en difficulté ou souffrant de troubles du comportement

Sept conseillers en éducation de l'enfance en difficulté offrent des services aux divisions scolaires dans les domaines suivants : les programmes des classes spéciales; les programmes pour les adolescents à apprentissage lent; les programmes pour les élèves handicapés, y compris l'équipement et le matériel dont ont besoin les malentendants, les malvoyants et les handicapés orthopédiques, ainsi que les élèves souffrant de handicaps multiples graves; les programmes destinés aux enfants autistes et aux enfants souffrant de perturbations affectives ou de troubles du comportement; les services consultatifs en éducation de l'enfance en difficulté fournis aux écoles françaises et d'immersion française, et l'éducation des jeunes enfants.

Dépistage précoce et élaboration de programmes spéciaux

La Direction continue d'offrir des services dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants et de l'éducation de l'enfance en difficulté. Son principal but est de fournir de l'aide, dans le domaine du dépistage et de l'enseignement diagnostique, à tout le personnel des divisions scolaires qui élabore des programmes à l'intention des jeunes enfants ayant des besoins spéciaux. Les conseillers collaborent avec le personnel des divisions scolaires et les parents pour ce qui est du dépistage précoce chez les jeunes enfants et de l'élaboration des programmes.

Services aux malvoyants et aux enfants ayant des handicaps sensoriels multiples

Par l'entremise de sept conseillers en éducation des malvoyants, la Direction a dispensé un enseignement aux élèves malvoyants ou aveugles et offert des services de consultation. Ces services ont consisté à fournir de l'équipement spécial, des documents en braille, des livres en gros caractères et des enregistrements sur bandes magnétiques. La Direction a augmenté son appui aux programmes locaux établis pour les élèves ayant des handicaps sensoriels multiples.

Programme de dépistage des troubles de la vue

La Direction a continué d'appuyer le programme de dépistage des troubles de la vue dans toutes les divisions scolaires du Manitoba.

Services aux malentendants

La Direction a continué d'offrir toute une gamme de services aux malentendants. À titre de membres des équipes régionales, sept conseillers en éducation des malentendants ont pu dispenser un enseignement aux élèves malentendants de toute la province et fournir des services consultatifs. Ces services offerts sur place permettent aux élèves malentendants de fréquenter une école de leur division ou district scolaire, et aident l'école et la famille à répondre aux besoins particuliers de ces enfants.

L'École manitobaine pour les malentendants a accueilli les enfants atteints de surdité totale ou quasi totale, qui profiteraient d'être placés dans une école spécialisée. Le programme offert à Winnipeg, qui vise la communication globale, associe langage parlé, langage gestuel et dactylologie. L'école met en œuvre tous les moyens pour donner aux élèves malentendants les compétences requises dans les disciplines scolaires essentielles, pour commencer à les préparer à une carrière et leur inculquer l'estime de soi et la conviction qu'ils peuvent vivre dans notre société aussi bien avec les autres malentendants que parmi les « entendants ».

L'école a offert des cours assistés par ordinateur afin de développer au maximum le mode d'apprentissage visuel et elle a continué à donner des cours spécialisés en langage ASL (American Sign Language) à l'intention des malentendants. Des cours du soir en langage ASL ont été offerts également aux parents et à leurs enfants.

Le système semestriel a été introduit afin que l'on puisse enseigner des cours crédités à des niveaux correspondant au programme d'études courant du Manitoba.

Au cours de l'année scolaire, 90 élèves ont fréquenté l'école, dont 75 externes et 15 pensionnaires.

Dans le cadre des programmes d'intégration mis en œuvre au cours de l'année scolaire, 10 élèves ont fréquenté l'école élémentaire Grosvenor, quatre élèves fréquentaient l'école Laidlaw à plein temps, cinq élèves ont suivi les cours donnés à l'école secondaire Shaftesbury, cinq élèves sont allés à l'école R.B. Russell, et six élèves recevaient une formation professionnelle au Centre technique de Winnipeg sud.

Centre d'aide au dépistage en milieu scolaire

Le Centre d'aide au dépistage en milieu scolaire aide les divisions scolaires à élaborer des programmes d'enseignement appropriés pour les élèves qui connaissent de sérieuses difficultés d'apprentissage, en mettant à leur disposition des services d'appui en matière de formation, des services de diagnostic précis et des services d'élaboration de programmes spéciaux.

Le personnel travaille en collaboration avec les administrateurs des divisions scolaires, les parents et le personnel des écoles afin d'établir des services et des programmes à l'intention des élèves qui sont dirigés vers le Centre. Grâce à cet effort de collaboration et aux méthodes de diagnostic précis que le Centre propose, on a formé des équipes communautaires et des éducateurs capables d'élaborer des programmes éducationnels efficaces qui peuvent être mis en œuvre dans l'école de l'enfant, dans son foyer, dans son quartier ou dans sa localité.

Service du matériel spécial

Le Service du matériel spécial facilite l'enseignement aux handicapés visuels (les malvoyants, les handicapés physiques et les élèves qui présentent des troubles d'apprentissage), de la maternelle à la 12e année, en mettant à la disposition des enseignants du matériel adapté aux besoins de leurs élèves, notamment des enregistrements sur bandes magnétiques et des documents en braille et en gros caractères. Pour remplir son rôle, le personnel du Service gère et prête une collection de matériel, profite des ressources disponibles en collaborant avec les autres provinces et pays et, lorsqu'il lui est impossible de se procurer le matériel demandé, peut décider de le produire. Le matériel est prêté gratuitement, pour l'année scolaire, aux enseignants des élèves visuellement handicapés. On a étendu certains de ces services aux étudiants du postsecondaire, qui fréquentent les collèges communautaires et les universités.

Services régionaux

La Direction a continué d'offrir des services spécialisés dans les régions. En effet, le personnel des régions a fourni des services d'appui, soit directement, soit en collaboration avec les parties intéressées, aux élèves, aux enseignants et aux parents. Les activités courantes offertes dans le cadre du perfectionnement professionnel ont énormément aidé les éducateurs et les administrateurs à se préparer à mieux répondre aux besoins éducationnels de l'enfance en difficulté dans les écoles. Dans toutes les régions, les équipes de soutien ont aidé le personnel des divisions scolaires en matière de dépistage et d'élaboration de programmes pour les handicapés légers et ont donné aux personnes qui travaillent avec ces élèves la possibilité de se perfectionner en fonction des cas précis qui leur étaient confiés. Voici la description des services offerts dans les différentes régions.

Région du Nord

La région du Nord englobe les divisions et districts scolaires situés au nord du 53e parallèle, c'est-à-dire Le Pas, Flin Flon, Snow Lake, Thompson, Leaf Rapids, Lynn Lake et Churchill. Ces divisions et districts scolaires, qui regroupent environ 10 000 élèves, ont bénéficié de services consultatifs dans le domaine du développement de l'élocution et du langage et de la psychologie ainsi que des services destinés aux malentendants. La région est dotée d'un coordonnateur régional, de trois spécialistes de l'élocution et du langage, de trois psychologues, d'un conseiller en éducation des malentendants et d'un employé de soutien. Ce personnel travaille en équipe pour offrir les services spécialisés essentiels.

Région des Parcs et du Sud-Ouest

La région des Parcs comprend les divisions scolaires Turtle River, Dauphin-Ochre, Intermoutain, Duck Mountain, Swan Valley, Pelly Trail et Birdtail River, qui regroupent en tout quelque 15 000 élèves. Depuis septembre 1989, les divisions scolaires d'Antler River et de Turtle Mountain, comprenant environ 2 800 élèves, ont bénéficié des services d'appui spécialisés de la Direction.

Le personnel se compose d'un coordonnateur régional et de 17 employés répartis dans la région, soit six psychologues, six spécialistes de l'élocution et du langage, deux employés de soutien et trois conseillers en éducation des malentendants, qui fournissent des services aux élèves malentendants des divisions scolaires comprises dans la région des Parcs et du Sud-Ouest, et aux élèves malentendants de la division scolaire de Brandon.

Région du Centre-Sud

La région du Centre-Sud regroupe les divisions scolaires Garden Valley, Midland, la Montagne, Pembina Valley, Pine Creek, Portage la Prairie, Tiger Hills, Western et du Cheval blanc. Cette région, essentiellement rurale, compte quelque 16 000 enfants, répartis sur un territoire d'environ 10 000 miles carrés.

L'équipe pluridisciplinaire, qui se compose d'un coordonnateur régional, de six spécialistes de l'élocution et du langage, de cinq psychologues, d'un spécialiste de l'apprentissage de la lecture et d'un conseiller en éducation des malentendants, offre des services spécialisés et des services de consultation au sein de la région. Des conseillers en éducation des malvoyants, qui se déplacent dans la région, offrent également leurs services.

Région d'Entre-les-Lacs

La région d'Entre-les-Lacs comprend les divisions scolaires Interlake, Evergreen et Lakeshore. Le personnel chargé d'offrir des services aux 7 200 élèves de cette région se compose d'un coordonnateur régional, de trois psychologues, de trois spécialistes de l'élocution et du langage, et d'un conseiller en éducation des malentendants.

Région du Sud-Est

La région du Sud-Est regroupe les divisions scolaires Boundary, Hanover, Morris-Macdonald, Rivière-Rouge, Rhineland et Rivière-Seine et le district scolaire de Sprague. Les 16 000 élèves de cette région bénéficient des services de six spécialistes de l'élocution et du langage, de cinq psychologues, d'un conseiller en éducation des malentendants et de deux spécialistes de l'apprentissage de la lecture.

Grâce à une entente avec la Division scolaire Frontier, la Direction a continué à fournir les services d'un psychologue et d'un spécialiste de l'élocution à des localités telles que Berens River et Wanipigow.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (d) L'École manitobaine pour les malentendants	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	2 472 500	69,44	2 565 200	(92 700)	(3,6)	
Total des autres dépenses	521 200		512 900	8 300	1.6	
Total des sommes récupérables d'autres postes	(259 300)		(284 300)	25 000	(8.8)	

4 (e) Développement et soins à l'enfance	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	4 120 400	115,26	4 451 300	(330 900)	(7,4)	7
Total des autres dépenses	1 511 600		1 314 500	197 100	15,0	7

7. La diminution et l'augmentation des dépenses sont dues au roulement du personnel et au fait que les salaires du personnel détaché ont été inscrits au poste des salaires mais ont été payés des fonds des dépenses.

Direction des ressources pédagogiques

La Direction des ressources pédagogiques a continué d'offrir des services de bibliothèques aux enseignants de la maternelle à la 12e année et à tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation, afin de faciliter la mise en œuvre des programmes d'études de la province et d'améliorer le processus d'enseignement et d'apprentissage.

La Direction offre également un service de liaison et donne des directives et des conseils quant à l'élaboration de services de bibliothèques scolaires dans toute la province.

Le système informatisé de bibliothèque continue à traiter des acquisitions, du catalogage et de la réservation de films et de vidéocassettes, et offre un catalogue que le public peut consulter en direct. On prévoit de mettre sur pied en 1990-1991 l'informatisation du service de prêt et du service de revues et de périodiques. De plus, une base de données a été conçue et installée à l'usage du système de copie magnétique.

Les écoles peuvent maintenant consulter directement, par téléphone, la base des données du catalogue public, ce qui permet d'améliorer l'accessibilité aux ressources imprimées et audiovisuelles qui se trouvent à la Direction.

Le directeur des ressources pédagogiques occupe les fonctions de président du Comité consultatif ministériel sur le droit d'auteur, qui est composé de délégués des organismes suivants appartenant au domaine de l'éducation : la Manitoba Teachers' Society, l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, la Manitoba Association of Principals, l'Association manitobaine des directeurs généraux des écoles, les universités, la Manitoba Federation of Independent Schools et la Manitoba Library Association. Les cinq fonctions principales de ce comité sont les suivantes :

a) Faciliter le dialogue dans le domaine des droits d'auteur et des sociétés de gestion collective;

b) Conseiller le ministre sur les questions relatives aux droits d'auteur et aux négociations avec les sociétés de gestion collective;

c) Proposer une stratégie professionnelle des droits d'auteur;

d) Proposer la révision des programmes d'études de la province afin d'y incorporer la question des droits d'auteur;

e) Entreprendre l'élaboration de ressources imprimées et audio-visuelles appropriées pour l'application des droits d'auteur dans l'enseignement.

La Direction des ressources pédagogiques participe activement à la préparation d'une grande conférence nationale, « Canadian Images canadiennes 2 : Célébration 1990 », qui porte sur la littérature canadienne destinée aux enfants et aux jeunes adultes. La Direction est très engagée dans la planification et la publicité de cette conférence.

La Direction a poursuivi ses travaux avec divers comités provinciaux, notamment sur les questions d'échange de ressources et de formation des bibliotechniciens. Elle est également restée en contact avec l'Association manitobaine des bibliothèques scolaires et de l'audio-visuel, avec la Canadian School Library Association et avec les communautés ethniques de la province.

Service de développement des collections

Ce service est chargé de toutes les activités liées au développement de la collection de matériel imprimé et de ressources audio–visuelles de la Division des services auxiliaires et du développement des programmes. Cette collection est mise à la disposition des enseignants et du personnel travaillant dans le domaine de l'éducation. C'est ainsi que le personnel a visionné, examiné ou acheté le matériel suivant :

- 484 vidéocassettes visionnées;
- 35 trousses audio–visuelles examinées;
- 129 films et vidéocassettes achetés ou acquis;
- 16 trousses audio–visuelles achetées ou acquises;
- 170 programmes sur vidéocassettes (achat du renouvellement des droits);
- 155 programmes sur vidéocassettes achetés ou acquis avec le droit de radiodiffusion et les droits de reproduction et de distribution;
- 13 621 livres achetés ou acquis;
- 620 abonnements à des revues ou à des périodiques.

L'ouvrage intitulé *In Search of Canadian Materials 1989* a été publié et envoyé gratuitement à toutes les écoles de la province. Outil de sélection préparé à l'intention du personnel des écoles, cette bibliographie contient des annotations d'enseignants–bibliothécaires sur environ 250 nouveaux titres manitobains et canadiens. La rubrique *What's New* paraît dans *Education Manitoba* et permet à tous les enseignants de la province de se tenir au courant des nouvelles acquisitions de la bibliothèque.

Service de prêts et de renseignements de la bibliothèque

Le personnel du Service a répondu cette année, au téléphone, par correspondance ou au comptoir, à 17 672 demandes de renseignements dans le domaine de l'éducation.

Les éducateurs de la province ont emprunté au total 70 468 livres, trousses ou disques.

Le service de polycopie magnétique de la bibliothèque dispose de 1 935 programmes sur vidéocassettes aux fins de reproduction. C'est ainsi que 13 478 programmes ont été reproduits à l'intention d'éducateurs. Cela représente une augmentation de 18 % par rapport à 1988–1989.

La bibliothèque a prêté au grand public 379 ouvrages ou autres articles grâce au prêt entre bibliothèques; 13 175 articles ont été prêtés aux petites écoles de la province (trois classes ou moins) par l'intermédiaire des bibliothèques itinérantes, et 1 000 revues ou journaux différents ont été mis à la disposition de la population.

Le personnel a effectué en tout 410 recherches informatisées sur diverses bases de données extérieures, à l'intention d'enseignants, d'administrateurs scolaires et de membres du personnel du Ministère.

La bibliothèque s'est dotée de la base de données ERIC sur disque CD-ROM afin d'accélérer les recherches et de les rendre moins coûteuses. La Direction a fait récemment l'achat de la *World Book Encyclopedia* sur disque CD-ROM, ce qui représente un moyen de référence rapide et efficace.

Ressources et services audio-visuels de la bibliothèque

Les films 16 mm et les vidéocassettes sont réservés et expédiés par cette section aux écoles et aux éducateurs de la province. Ce service est facilité par un système informatisé de réservation des ressources audio-visuelles, qui concerne une collection de 7 967 films et vidéocassettes.

Le personnel, qui fournit rapidement des renseignements complets, a répondu au total à 11 223 demandes. Le nombre d'usagers qui ont utilisé régulièrement les ressources s'élève à 12 349. Le personnel de la section a pu répondre à 90 p. cent des 79 834 demandes de réservation de films et de vidéocassettes reçues, soit 71 850 demandes (y compris la réservation et l'envoi).

Le public a continué de réserver du matériel par l'intermédiaire du service de prêt entre bibliothèques de la Winnipeg Centennial Library et des Services des bibliothèques publiques de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba.

On a publié et fourni sur demande des bibliographies sur diverses disciplines scolaires (comme les sciences humaines, les mathématiques et l'étude de la condition féminine).

Service technique de la bibliothèque

Le Service technique est avant tout chargé de préparer, de cataloguer et de classer les ressources pédagogiques de la bibliothèque, c'est-à-dire, par exemple, les livres, les vidéocassettes, les films, les trousses, les jeux, les bandes magnétiques et les didacticiels. Le personnel est également responsable du catalogage de ressources variées produites en anglais ou dans des langues ancestrales, et se trouvant au Centre de ressources éducation-multiculture. Quelque 7 500 articles ont été catalogués.

En prévision du système de codage par code à barres et de l'informatisation du service de prêt, on a embauché un employé temporaire pour préparer et réviser un catalogue des diverses sections de la bi-bliothèque.

Dans le domaine du classement rétroactif (soit le transfert sur ordinateur des données complètes de catalogage contenues sur les cartes de trois pouces sur cinq), le personnel a transféré environ 12 000 entrées dans le nouveau système. Par ailleurs, on a fait le codage par code à barres de quelque 6 500 articles.

Le personnel du Service technique s'est occupé très activement de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre du nouveau système informatisé pour la bibliothèque.

Des renseignements sur le catalogage ont été également fournis au téléphone, par correspondance ou en personne, aux bibliothécaires et aux enseignants-bibliothécaires de la province.

Des listes d'acquisition ont été publiées tous les trois mois.

Le Service technique a continué de fournir de nombreux renseignements pour *What's New*, qui est inclus dans chaque numéro d'*Education Manitoba*. Il a de plus procédé au catalogage avant publication des ouvrages et rapports du Ministère.

Bibliothèque multiculturelle

Le mandat du Centre de ressources éducation-multiculture (C.R.É.M.) est de favoriser le multiculturalisme dans les écoles, et l'un de ses grands buts est de fournir aux éducateurs qui œuvrent à la réalisation de cet objectif les ressources dont ils ont besoin.

Le nombre de demandes concernant les services et les ressources du Centre augmente régulièrement. La nature des demandes faites par correspondance, au téléphone ou en personne varie beaucoup. Dans certains cas, les chercheurs désirent obtenir certains articles de matériel didactique en particulier, tandis que dans d'autres, ils désirent de l'aide pour enrichir une collection de bibliothèque. Le personnel du Centre a participé activement à l'organisation de nombreux ateliers et séminaires offerts dans les écoles ou pendant des conférences. Il a notamment donné des séances traitant des ressources et du matériel didactique et comprenant des consultations sur la constitution des collections multiculturelles. Il a aussi organisé des ateliers sur la question des préjugés dans le matériel pédagogique.

De plus, le C.R.É.M. a participé activement à divers projets et programmes multiculturels mis sur pied dans les écoles.

La collection du C.R.É.M. a augmenté rapidement, en particulier dans les domaines des relations raciales, des droits de la personne, de l'éducation des autochtones et de l'éducation globale. Le Centre a produit au cours de l'année dernière un certain nombre de bibliographies spécialisées qui ont été mises à la disposition des enseignants.

Les titres des listes nouvelles ou révisées comprennent : *China* (février 1990), *Early Childhood Education* (mai 1989), *English as a Second Language* (février 1990), *Folktales* (janvier 1990), *Home Economics* (mars 1990), *Human Rights* (mars 1990), *India* (février 1990), *Multiculturalism Through Music* (janvier 1990), *Stereotyping, Discrimination and Race Relations* (février 1990).

Le C.R.É.M. a publié un ouvrage intitulé *Multicultural Educational Resources*, qui a été envoyé à toutes les écoles du Manitoba. Le C.R.É.M. continue à collaborer étroitement avec la communauté multiculturelle. Il bénéficie, grâce à cela, de l'apport et des suggestions des collectivités multiculturelles qu'il est ainsi mieux à même de servir.

Programme des bibliothèques scolaires

Le conseiller pédagogique chargé du programme des bibliothèques scolaires donne des directives et des conseils aux enseignants qu'il aide dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de bibliothèques scolaires.

Au cours de l'année, le personnel a offert 40 séances de consultation dans les écoles, a passé en revue 18 plans de construction de nouvelles écoles ou de rénovations d'envergure, a présenté deux exposés et a imprimé et diffusé quatre bulletins.

Les employés ont en outre répondu à 450 demandes de renseignements concernant divers aspects de l'utilisation des bibliothèques scolaires, tels que la sélection des ouvrages, les responsabilités incombant aux employés des bibliothèques scolaires, les connaissances que les élèves doivent acquérir en classe pour pouvoir faire de la recherche à la bibliothèque, les statistiques sur les bibliothèques scolaires, les compétences dans le domaine de la recherche, l'évaluation des programmes des bibliothèques scolaires, les systèmes informatisés dans les bibliothèques, les normes concernant l'aménagement physique des bibliothèques scolaires, les principales collections de référence, la formation des commis de bibliothèque, la littérature pour enfants, les normes quantitatives applicables aux collections des bibliothèques scolaires, les coûts de la classification du matériel des bibliothèques scolaires, le coût de la mise sur pied d'une collection dans une bibliothèque scolaire, les documents énonçant la politique des bibliothèques scolaires, la planification et l'enseignement des programmes de coopération, l'apprentissage au moyen des ressources et, enfin, les ratios enseignants–bibliothécaires–élèves. Parmi les demandes concernant le catalogage, la classification et le traitement du matériel des bibliothèques scolaires et l'organisation et le prêt des ouvrages de la collection.

Le conseiller a participé activement à la révision du programme de formation à distance des commis de bibliothèque.

Le conseiller poursuit essentiellement l'élaboration d'une politique en matière de bibliothèques scolaires dans les écoles du Manitoba. Le comité des programmes d'études – Programme relatif aux ressources des bibliothèques scolaires a terminé son document intitulé *Lignes directrices à l'intention des écoles du Manitoba sur le choix des ressources éducatives*, et il a ébauché un rapport sur un système informatisé pour les bibliothèques scolaires.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (f) Ressources pédagogiques	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	999 200	35,00	1 039 600	(40 400)	(3,9)	
Total des autres dépenses	556 600		479 700	76 900	16,0	

Direction de l'enseignement à distance et de la technologie

Le rôle de la Direction de l'enseignement à distance et de la technologie est d'activer les changements qui doivent se produire dans le domaine de l'enseignement à distance et de la technologie afin de pouvoir diffuser les programmes éducatifs dans toutes les régions du Manitoba. La Direction encourage, appuie et coordonne l'élaboration et la diffusion de cours et de programmes d'éducation à distance, tant au niveau de la maternelle à la 12e année qu'au niveau postsecondaire, et cela afin que les Manitobains de toute la province puissent bénéficier des possibilités d'éducation et de formation qui n'existaient pas auparavant pour des raisons variées : l'éloignement, le manque d'enseignants qualifiés sur le plan local, le nombre trop réduit des inscriptions, etc. De plus, il incombe à la Direction de familiariser les éducateurs avec la nouvelle technologie à des fins d'éducation et de formation. Ces fonctions sont exécutées en coopération avec les divisions scolaires, les écoles, les collèges communautaires, les universités et d'autres organismes publics à caractère éducatif.

Pour que la Direction puisse réaliser les tâches susmentionnées, il existe quatre sections chargées des programmes. Ce sont : la Section des cours par correspondance, le Programme de technologie éducative (PTE), la Section itinérante des programmes (SIP), et la Télévision éducative du Manitoba (METV).

Au cours de cette année, des faits importants se sont produits pour faciliter la réalisation du mandat de la Direction. Ce sont :

1) L'élaboration d'un plan stratégique comprenant les plans fonctionnels adéquats.

2) Le déménagement de la direction générale et de la Section itinérante des programmes. Ces services ont été transférés du 1200, avenue Portage au 1970, avenue Ness.

3) La création d'une Section de services d'appui des programmes ayant pour but de centraliser l'administration et les finances de la Direction. L'élaboration et la mise en œuvre du projet, qui a été entrepris à la fin de l'année financière, sont toujours en cours. On estime qu'il faudra attendre jusqu'à la fin du prochain exercice pour que tout soit terminé.

4) La décision de décentraliser la Section des cours par correspondance à Winkler.

5) La mise en œuvre de la première année du projet interactif par satellite, qui doit durer trois ans.

6) L'ouverture des bureaux du Programme de technologie éducative (PTE) de Wawanesa et de Brandon.

7) L'extension des programmes de technologie éducative.

8) L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de gestion des programmes itinérants.

9) La décision de tranférer la responsabilité du Centre de formation technique du Manitoba à la Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente, qui fait partie du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba.

La Direction collabore étroitement avec d'autres organisations sur le plan national ou international, afin de profiter des travaux et des progrès réalisés par d'autres provinces ou d'autres pays, et pour promouvoir, au Manitoba, l'éducation à distance ainsi que d'autres technologies.

Section des cours par correspondance

Grâce aux cours par correspondance et à d'autres moyens de télé–enseignement, la Section des cours par correspondance permet aux Manitobains de suivre des programmes d'études, où qu'ils se trouvent et quels que soient leur situation économique ou leur état de santé.

Voici la liste des activités de la Section :

1. La Section a élaboré et révisé des cours offerts dans les programmes de base de la 1re à la 12e année et des cours facultatifs destinés aux élèves du secondaire, plus particulièrement à ceux qui fréquentent des petites écoles, des écoles éloignées ou des établissements du nord de la province.

2. Elle a fait l'essai de cours par correspondance offerts grâce à divers moyens techniques (télédiffusion, vidéocassettes, téléconférence, enseignement assisté par ordinateur, etc.).

3. En plus de l'enseignement à distance, elle a offert des services d'orientation et d'évaluation, et elle a accordé aux élèves et aux adultes ayant suivi des cours par correspondance pendant l'année les crédits mérités.

4. Elle a également offert des programmes de recyclage et fourni du matériel d'appui aux écoles de la province.

5. Enfin, la Section a donné la possibilité à certains adultes d'obtenir un diplôme d'éducation générale (équivalence d'études secondaires) grâce aux cours préparatoires et aux tests qu'elle a mis à leur disposition.

Élaboration des programmes

Les événements les plus marquants quant à l'élaboration des programmes ont été la publication du *General Educational Development Social Studies Preparatory Book* et l'essai d'enseignement à distance du cours d'Anthropology 305, entrepris en collaboration avec l'Université de Winnipeg.

Le *General Educational Development Social Studies Preparatory Book* est unique en son genre, car il concerne principalement les sciences humaines canadiennes, alors que la plupart des ouvrages préparatoires se rapportent aux sciences humaines américaines.

Le cours d'Anthropology 305 est un cours crédité offert aux élèves des écoles secondaires ou aux étudiants des universités selon les préférences des étudiants et leurs besoins en matière de programme, et donné au moyen de téléconférences présentées aux élèves de six écoles du Manitoba.

Nombre d'inscriptions et clientèle

- 8 294 élèves suivent des cours par correspondance, soit 11 433 inscriptions;
- 5 129 élèves fréquentent une école secondaire, dont un grand nombre dans de petites écoles, dans des écoles éloignées ou dans des écoles du nord de la province;
- 3 164 personnes étudient à la maison (la plupart des étudiants sont des adultes, mais on compte également des enfants âgés de 7 à 15 ans pour qui la scolarité est obligatoire);
- Les enseignants du Manitoba ont acheté 1 355 trousses de matériel d'appui.

Diplôme d'éducation générale

Cette année, 2 346 personnes ont subi des tests. Au total, 1 436 candidats ont obtenu leur diplôme.

Section itinérante des programmes

La Section itinérante des programmes aide les divisions scolaires, collèges, universités et autres organismes d'éducation à élaborer leurs propres programmes et initiatives d'éducation à distance afin de répondre aux besoins des clients défavorisés par l'éloignement, le nombre restreint d'inscriptions, l'insuffisance des ressources pédagogiques, et d'autres obstacles à l'instruction en salle de classe. L'aide en question comprend :

a) Donner des services d'expert dans le domaine de l'élaboration et de la diffusion des programmes d'éducation à distance;

b) Fournir la technologie nécessaire à la diffusion de l'éducation à distance;

c) Fournir des fonds pour élaborer des programmes d'éducation à distance et faire l'essai de certains stades de la diffusion de ces programmes.

La Section itinérante des programmes s'associe avec les établissements d'éducation auxquels elle accorde son aide. Elle encourage ces établissements à accroître la part qu'ils possèdent dans les projets communs en se chargeant eux-mêmes de l'élaboration de certains stades du programme et en faisant l'essai des programmes. Les programmes peuvent ainsi continuer à être offerts une fois que les projets sont mis au point et que l'aide financière a cessé. Après l'exécution d'un projet, les seuls services offerts sont généralement les services de technologie et de conseils techniques.

La Section itinérante accorde son aide à trois sortes de projet, comme suit :

1) L'éducation à distance, les cours, les programmes ou l'élaboration de sujets d'études, y compris la mise à l'essai (soit 23 sujets pour les classes de la maternelle à la 12e année et 14 cours et programmes pour les collèges communautaires);

2) La mise à l'essai de nouvelles technologies et de nouveaux modèles destinés à être diffusés à distance (10 projets);

3) L'élaboration de matériel pédagogique sous des formes variées (imprimés, vidéocassettes, produits informatiques) (12 projets).

Un projet important a été terminé cette année : il s'agit du Training For Child Care 88.

Le programme a été mis sur pied grâce à la triple association de la Direction de l'enseignement à distance et de la technologie, du Red River Community College et de l'Association manitobaine d'aide à l'enfance. D'une durée de 10 mois, ce programme a permis de revaloriser les emplois de 68 travailleurs des services à l'enfance qui ont atteint le niveau de travailleur des services à l'enfance II, selon les conditions à remplir pour les permis. Ces travailleurs étaient répartis dans 15 localités rurales et du nord de la province. La Canadian Association for Distance Education (CADE) (Association canadienne pour l'enseignement à distance) a décerné à ce programme un prix intitulé Innovative Program Award. Lors d'une distribution annuelle de prix de partenariat (Partnership Awards), l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) a accordé une mention honorable à ce projet.

Un nouveau projet important a été entrepris : c'est l'élaboration en commun du projet d'enseignement à distance de la première année universitaire. Les trois universités du Manitoba et la Commission des subventions aux universités y participaient. La mise à l'essai du projet sera effectuée dans cinq localités (Thompson, Le Pas, Flin Flon, Russell et Dauphin) avec le concours d'Inter-Universities North. Un autre projet conjoint important a été celui d'un projet interactif d'enseignement par satellite (le Manitoba Satellite Network). La section de la Télévision éducative du Manitoba, qui fait partie de notre Direction, y participait.

Cette année, la Section itinérante des programmes a encore organisé des séances de perfectionnement professionnel destinées aux enseignants des divisions scolaires Swan Valley et Frontier. Ces séances ont été diffusées à distance par la Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les écoles et les établissements d'enseignement de la province peuvent faire usage du réseau éducatif d'audio-téléconférences de la province. Ce réseau, qui est géré par la Section itinérante, a diffusé ses programmes à plus de 2 600 élèves répartis dans 64 localités.

Télévision éducative du Manitoba

Au cours de l'année de télédiffusion 1989-1990, la Télévision éducative du Manitoba (METV) a continué à diffuser ses émissions par l'entremise de Radio-Canada et de plusieurs câblodistributeurs dans toute la province. Les émissions sont diffusées une heure par jour, du lundi au vendredi. Au Manitoba Television Network de Portage la Prairie, elles étaient diffusées tous les dimanches pendant deux heures.

En septembre, 23 000 exemplaires du programme de la METV ont été envoyés aux enseignants, aux établissements postsecondaires et à certains groupes visés du Manitoba. Le programme du printemps et de l'été a été envoyé en mars. L'Association canadienne pour la santé mentale a continué, cette année, à parrainer des programmes traitant notamment du bien-être affectif et du bien-être social, de la schizophrénie, du suicide, du vieillissement et de l'approche de la mort. La Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et l'Association canadienne pour la santé mentale ont parrainé conjointement un documentaire sur les enfants de parents alcooliques.

Le Assiniboine Community College, la METV et la MTN-TV ont produit ensemble une série de vidéocassettes, divisée en huit parties, et ayant pour sujet les sols du Manitoba. D'une durée de 24 minutes environ, chacun des programmes donne aux spectateurs un exposé du sujet et leur permet de comprendre le rôle important que joue la conservation des sols.

Le Red River Community College et la METV ont coopéré à la production de « Reducing the Stress: Dealing With Anger and Aggression ». Il s'agit de drames en miniature dans lesquels des travailleurs sociaux décrivent les difficultés typiques qu'ils doivent affronter avec les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou avec les victimes d'autres maladies affectant la santé mentale.

La METV a continué à faire la réalisation de programmes pour la division scolaire Frontier. L'une des vidéocassettes était consacrée à une journée vécue par un Métis du nord du Manitoba. Une autre réalisation illustrait comment l'apprentissage est un processus constant et comment les parents peuvent aider les élèves.

Le Conseil du Trésor a autorisé un système de télévision interactive par satellite avec vidéo unidirectionnelle et sonorisation dans les deux sens. Participeront à ce projet pilote de trois années, qui a débuté au mois de mars : le ministère fédéral des Communications, Videon Cable Ltd. de Winnipeg, la METV et la Section itinérante des programmes, qui fait partie de la Direction de l'enseignement à distance et de la technologie.

Grâce à ce projet, destiné aux étudiants des régions rurales ou éloignées, la durée du programme d'enseignement à distance augmentera et passera à 250 heures, offrant ainsi de meilleures possibilités d'éducation.

Programme de technologie éducative

Le Programme de technologie éducative (P.T.E.) a pour but de familiariser les éducateurs avec la nouvelle technologie d'éducation et de formation, et de leur donner la formation nécessaire.

Dans le cadre du P.T.E., le personnel a présenté 579 ateliers ou séminaires à l'intention de 4 006 éducateurs. Il a participé à diverses conférences où il a monté des expositions et fait des exposés, et il a augmenté l'appui technique qu'il offre aux enseignants manitobains. Cela fait partie intégrante de l'appui technique qui est donné aux écoles manitobaines dans le cadre de ce programme.

De plus, le personnel a continué à améliorer les techniques de livraison des produits (MINET) et la prestation des services MINET, et a terminé le guide pédagogique du cours « Computer Awareness 105 ».

Services en français

Dix–huit ateliers ou séances de recyclage ont été présentés à 132 éducateurs manitobains (67 dans les régions rurales, 65 dans les régions urbaines).

Les services en français sont désormais plus nombreux : MINET (logiciels pour le Macintosh), traduction de didacticiels (*À la poursuite du premier ministre*), distribution de didacticiels (37 nouveaux titres en français). Enfin, on a commencé l'étude du guide pédagogique français *Computer Awareness 105*.

Centre de ressources InfoTech

Le centre Infotech s'est enrichi cette année de plus de 483 nouveaux produits, y compris sept progiciels CD-ROM pour ordinateurs MS-DOS-MAC et 19 disques au laser. Cela porte à 5 600 le nombre total d'articles dans la collection.

Système manitobain d'enseignement par didacticiels (Manitoba Courseware System ou MCS)

- Quarante-six enseignants ont reçu une formation d'évaluateurs de didacticiels.
- Un formulaire d'adéquation par rapport au programme d'études du Système, pour le niveau de la maternelle à la 4e année, ainsi qu'un formulaire destiné aux réactions des élèves ont été mis au point. On a révisé également le formulaire d'évaluation des tests externes donnés par le Système.
- Dans le cadre de 26 séances consacrées à l'examen des didacticiels, 146 programmes pour les classes de la maternelle à la 4e année, 148 programmes de sciences et 32 programmes de sciences humaines ont été évalués.
- Cent soixante–treize rapports d'évaluation ont été établis et publiés dans un deuxième catalogue du Système manitobain d'enseignement par didacticiels et produits sous forme de base de données MINET.
- Le personnel a traité plus de 1 300 commandes, ce qui représente plus de 18 000 disquettes et 15 000 manuels.
- Il a distribué à l'extérieur de la province des didacticiels *À la poursuite du premier ministre* utilisés sur les micro-ordinateurs Apple et Icon. Les ventes se sont élevées à 41 856 $.
- Le personnel s'est occupé de la délivrance des licences à 22 divisions scolaires qui participaient à l'entente conclue avec CLASS (anciennement la Manitoba Computer Assisted Learning Consortium (MCALC), à 37 divisions scolaires qui étaient parties à une entente conclue avec la Minnesota Educational Computing Corporation (MECC) et à 36 divisions scolaires qui participaient au plan de partenariat avec les écoles (Springboard School Partnership Plan)
- Le personnel a renouvelé des ententes spéciales d'achat avec certains fournisseurs, qui lui accordent des rabais importants sur les didacticiels et les produits connexes.
- L'émission du P.T.E. intitulée *Raconte-moi 1-2-3* (versions anglaises et françaises), produite par Sunburst Communications Limited, a rapporté 14 257 $ en redevances.

MINET (Manitoba Information Network)

- Une version améliorée (89/11) du logiciel MILink pour les Apple II et le MS-DOS a été produite.
- Une nouvelle version (90/03) du logiciel MILink pour le Macintosh a été produite.

- Une version modifiée (90/05) du logiciel MILink pour l'Apple IIgs a été produite.
- Le nombre des abonnés du réseau MINET a augmenté. On en compte maintenant 634.

Projets spéciaux

- Le programme d'été de perfectionnement professionnel a été organisé en coopération avec la Manitoba Association for Computing Educators (ManACE).
- Le concours international de résolution de problèmes informatiques a été coordonné par la section du Manitoba.
- Le programme de perfectionnement professionnel des enseignants a été organisé dans 18 centres des régions rurales et du nord de la province.

Soutien administratif aux écoles et aux divisions scolaires

- Cent soixante écoles se servent du programme Trevlac homologué par le Ministère et mis en œuvre par le personnel du P.T.E.
- On a donné 50 séances de formation à l'intention des usagers du Trevlac.

Recettes

- Les ateliers et les séances de recyclage ont rapporté au P.T.E. des recettes totales de plus de 20 000 $.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (g) Enseignement à distance et technologie	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Total des salaires	1 749 300	49,22	1 695 500	53 800	3,2	
Total des autres dépenses	3 795 200		3 875 400	(80 200)	(2,1)	
Total des sommes récupérables d'autres postes			(135 000)	135 000	(100,0)	8

8. Les projets de téléconférence organisés de concert avec le Red River Community College dans le cadre des programmes de la formation axée sur le marché du travail n'ont pas reçu d'appui financier du gouvernement fédéral.

Direction des services régionaux

Grâce à la structure et au mécanisme de fonctionnement de ses services régionaux, l'Éducation et la Formation professionnelle du Manitoba est en mesure de répondre aux besoins prioritaires des régions rurales et des régions du nord du Manitoba. Les activités du Ministère englobent trois grands domaines :

- Liaison et communication : la Direction établit et entretient les rapports avec tous les éducateurs manitobains et avec d'autres organisations professionnelles des régions rurales et septentrionales du Manitoba.
- Appui relatif aux programmes scolaires : la Direction offre des services d'aide directs aux divisions et districts scolaires des régions rurales et septentrionales pour ce qui est de la mise en œuvre du programme dans les disciplines de base.
- Gestion des programmes d'aide financière : la Direction fournit des services d'appui en matière de gestion et d'orientation aux divisions et districts scolaires dans le cadre du Programme d'aide compensatoire en milieu rural et du Programme de soutien aux petites écoles.

Les services de la Direction sont assurés par le directeur et cinq conseillers régionaux, qui ont des bureaux à Winnipeg, à Brandon, à Dauphin et à Thompson.

Liaison et communication

Tous les membres du personnel entretiennent des contacts réguliers avec les divisions et les districts scolaires des régions rurales et septentrionales du Manitoba en participant à des réunions, en administrant des programmes et en offrant sur demande divers services consultatifs. L'information que possède le Ministère est communiquée à ces régions et, réciproquement, les rapports réguliers concernant les questions d'éducation en région rurale ou septentrionale sont transmis au Ministère.

Appui relatif aux programmes scolaires

Le personnel de la Direction des services régionaux a géré et évalué cinq projets régionaux d'affectation provisoire qui ont permis à des éducateurs et administrateurs choisis d'acquérir une formation d'une année dans la mise en œuvre de certains programmes d'études. Voici la liste des projets :

Nord – sciences
Région des Parcs – sciences de la maternelle à la 9e année
Ouest – mise en œuvre des programmes destinés au niveau de la 5e à la 9e année
Centre–Sud – les élèves surdoués
Entre–les–Lacs et région Est – l'éducation des élèves surdoués

Gestion des programmes d'aide financière

Programme d'aide aux petites écoles

Trois cent seize petites écoles ont reçu au total la somme de deux millions de dollars sous forme de subventions destinées à une mise en œuvre plus équitable des programmes. En outre, 21 projets pilotes ont été financés afin d'assurer une meilleure exécution des programmes.

Un atelier destiné aux enseignants des petites écoles a été offert en janvier. Portant principalement sur la pratique de l'enseignement et la mise en œuvre du programme d'études dans une classe multiprogramme, l'atelier, réparti sur 131 séances, a été suivi par environ 900 membres du personnel administratif et enseignant.

Programme d'aide compensatoire (régions rurales)

La somme de 1,1 million de dollars a été accordée sous forme de subventions pour le financement de 91 projets et de 11 projets pilotes. Voici un exemple de ces projets :

Agents de liaison foyer–école

Le travail de ces agents permet d'améliorer la communication entre le foyer de l'enfant et son école, et de renseigner les familles sur les services auxquels elles peuvent faire appel en cas de crise. Les agents offrent aussi certains services de consultation.

Programmes de développement linguistique

Dans le cadre de ces programmes, du personnel et des ressources sont mis à la disposition de ceux qui veulent aider les élèves, dont l'anglais est la deuxième langue, à améliorer leurs compétences linguistiques.

Programmes d'enseignement spécial

Ces programmes permettent aux élèves vulnérables de suivre un enseignement mieux adapté à leurs besoins.

Programmes de consultation entre élèves

Ces programmes permettent aux élèves de bénéficier du soutien de leurs camarades pour développer leur estime de soi.

Programmes d'adaptation destinés aux enfants d'âge préscolaire

Ces programmes permettent aux enfants d'âge préscolaire désavantagés par rapport aux autres de développer leurs aptitudes linguistiques et sociales pour avoir les mêmes chances de réussite au moment de leur entrée à l'école.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (h) Services régionaux	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Total des salaires	425 000	10,00	495 100	(70 100)	(14,2)	
Autres dépenses	312 600		335 400	(22 800)	(6,8)	
– Subvention et paiements de transfert	51 000		57 400	(6 400)	(11,1)	
Total des autres dépenses	363 600		392 800	(29 200)	(7,4)	

Direction du soutien à l'éducation au centre–ville

La Direction du soutien à l'éducation au centre–ville fournit des services de ressources pédagogiques et coordonne les services offerts dans le cadre de programmes d'études spécialisés dans les écoles ayant les caractéristiques des écoles de la catégorie centre–ville. Le mandat de la Direction est de rehausser la qualité de l'éducation des enfants du centre–ville et de leurs familles et de leur donner la possibilité de réussir aussi bien que les autres.

Les enfants vulnérables qui vivent dans un milieu urbain sont plus susceptibles que d'autres d'échouer à l'école en raison de l'intensité des problèmes qui existent au centre–ville. Il faut des programmes d'enseignement spéciaux pour ces élèves. Les problèmes particuliers de ces enfants sont entre autres : échec élevé en classe, taux élevé d'abandon des études, population souvent de passage, rendement faible des élèves. Tout cela fait ressortir la nécessité d'élaborer un programme d'appui concerté et efficace pour rehausser la qualité de l'éducation des enfants du centre–ville et leur donner l'occasion d'obtenir de meilleurs résultats dans leurs études.

La Direction du soutien à l'éducation au centre–ville regroupe le Programme d'aide compensatoire à l'éducation, l'Opération centre–ville – Programme de services de soutien à l'éducation ainsi que le Programme de développement linguistique des élèves autochtones et fait l'élaboration de programmes et l'évaluation de services relatifs aux programmes d'études financés par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Une équipe composée de cinq personnes travaille en coopération avec neuf divisions scolaires urbaines.

Cette équipe collabore étroitement avec les enseignants, parents, administrateurs et groupes communautaires afin d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des programmes en vue de :

- L'élaboration de programmes encourageant les élèves à faire de bonnes études et la création de programmes tenant compte des différences de culture et de langue qui existent dans les écoles ayant les caractéristiques des écoles du centre-ville;
- L'encouragement des parents à participer davantage à l'éducation de leurs enfants;
- La révision de tous les programmes subventionnés selon un système périodique d'évaluation garantissant l'obligation de rendre des comptes et la qualité des programmes;
- L'utilisation d'une base de recherche pour élaborer de nouveaux programmes grâce au programme de subventions administré par la Direction.

La Direction occupe un rôle de dirigeant dans la création de nouveaux programmes et aide les écoles locales ou les divisions scolaires à élaborer des programmes dans des domaines variés, à savoir : les services d'orientation au niveau élémentaire, le transfert d'élèves, les besoins spéciaux, l'élaboration de programmes d'études et l'adaptation de certains programmes, les programmes préscolaires de développement linguistique destinés aux familles immigrées ou autochtones et aux élèves, l'éducation des parents, les programmes d'enrichissement, les programmes différents, le programme de soutien à la recherche, les programmes d'alphabétisation destinés aux enfants d'âge préscolaire, le programme d'enseignement des langues autochtones et l'éducation spécialisée.

Si cela est nécessaire, le perfectionnement professionnel fait partie des programmes, et vise à donner aux enseignants une formation pratique plus solide.

La Direction s'assure que :

- Les ressources et services sont destinés aux programmes concernant les élèves vulnérables, reconnus comme tels en classe ou à l'école;
- Les programmes d'études, pour lesquels il faut rendre des comptes, font l'objet d'évaluations;
- Le programme des subventions est coordonné de façon à encourager une planification logique des programmes dans les écoles.

Les objectifs de la Direction du soutien à l'éducation au centre–ville sont les suivants :

1. Orienter les programmes au niveau de la classe ou de l'école pour les élèves vulnérables. Le personnel offre son expertise en matière de recherche et d'élaboration des programmes, donne des consultations sur place concernant la mise en œuvre des programmes, organise des ateliers sur des sujets choisis, aide les divisions scolaires à partager entre elles les programmes en commun et s'assure que les programmes d'études sont évalués périodiquement.
2. Assurer un perfectionnement professionnel poussé, intégral, durable et à même de changer les méthodes d'enseignement en classe, produisant ainsi des programmes d'études plus efficaces pour les élèves et utilisant des modèles de programmes à quatre composantes : la théorie, la démonstration, la pratique et la rétroaction.
3. Faire en sorte que les programmes mis en œuvre soient excellents et qu'ils favorisent les progrès des élèves.
4. Développer les capacités d'adaptation du système scolaire en fonction de l'évolution technologique, sociale et économique. L'élaboration des programmes de perfectionnement professionnel modifie de façon efficace les méthodes d'enseignement.
5. Accroître les capacités du système d'éducation en fonction des besoins variés des élèves et des diverses circonstances. Il est indispensable de faire usage de nouvelles stratégies et de disposer de programmes d'études adaptés aux élèves vulnérables.
6. Encourager la participation des membres de la collectivité au processus d'éducation.
7. Améliorer les processus de gestion dans les domaines de la planification, de l'organisation, de la rédaction des rapports, du contrôle et de l'évaluation, et s'assurer que l'on soit obligé de rendre des comptes sur les programmes d'études. Tous les programmes de la Direction du soutien à l'éducation au centre–ville sont soumis périodiquement à un programme d'évaluation pour que l'on puisse en trouver les faiblesses et y remédier.

Chacun des programmes de la Direction doit faire l'objet d'un cycle d'évaluations. Grâce à cela, il est possible de perfectionner le programme tant que celui-ci existe. On peut alors s'assurer que les recommandations faites au cours de l'évaluation officielle du programme, c'est-à-dire pendant la deuxième année, sont étudiées et appliquées méticuleusement si possible dès l'année suivante, en lieu et en temps opportuns.

Résultats des programmes :

- Les ressources des programmes sont destinées aux élèves qui courent le risque d'échouer à l'école;
- Meilleure qualité des programmes pour les salles de classe, ce qui permet aux élèves d'obtenir de meilleurs résultats dans leurs études;
- Application de méthodes d'enseignement efficaces; programmes d'études susceptibles d'améliorer les compétences individuelles des élèves dans les domaines de la communication en anglais (language arts), de la résolution de problèmes et des relations interpersonnelles;
- Modèle de perfectionnement professionnel complet des enseignants, basé sur quatre éléments : la théorie, la démonstration, la pratique et la rétroaction;
- Mise en œuvre de programmes qui tiennent compte de la participation importante des parents dans le processsus d'enseignement de leurs enfants.

Programme d'aide compensatoire à l'éducation

La Direction a affecté au total deux millions de dollars au financement de programmes d'éducation urbains destinés aux élèves vulnérables et vivant dans des conditions socio–économiques qui freinent leur rendement scolaire.

La Direction a également affecté la somme de 200 000 $ au financement de programmes pilotes novateurs qui ne sont pas renouvelables. Voici quelques exemples de titres de ces programmes : *Home Reading Program, Cree Communities Kit, Cooperative Learning Strategies, African Civilization Project, Native Language Classes.*

On trouvera ci–dessous des exemples de programmes destinés aux écoles du type centre–ville, qui reçoivent l'appui de la Direction :

Programmes d'orientation

On compte au total 20 écoles dans cinq divisions scolaires qui se sont vu accorder des fonds pour mettre en œuvre des programmes d'orientation au niveau élémentaire. Ces programmes sont conçus pour favoriser une augmentation des services de prévention et des programmes de collaboration entre l'enseignant et le conseiller, et une meilleure coordination des services.

Transfert d'élèves

Huit écoles dans trois divisions se sont vu accorder des fonds pour mettre en place des programmes de transfert d'élèves. Ces programmes sont conçus pour aider les élèves qui changent d'école, ainsi que les parents et les nouveaux enseignants de ces élèves.

Programmes pour les élèves ayant des besoins spéciaux

Six écoles de la division scolaire Winnipeg n° 1 se sont vu accorder des fonds pour mettre sur pied des programmes destinés aux élèves de l'élémentaire ayant des besoins spéciaux. Ces programmes ont été conçus à l'intention des élèves qui doivent recevoir de l'aide pour pouvoir demeurer dans une classe ordinaire.

Programmes d'aide aux parents

Les centres Parent–Child qui existent dans les écoles du centre–ville donnent aux enfants d'âge préscolaire l'occasion de s'instruire et encouragent les parents à participer à l'éducation de leurs enfants. Les centres disposent d'un local où les élèves peuvent emprunter des livres et des jouets, d'un centre de ressources pour les parents, du matériel pédagogique pour les élèves d'âge préscolaire, et enfin des ateliers conçus par les parents. Le Victor Mager Early Childood Intervention Program donne aux parents l'occasion d'apprendre de nouvelles méthodes pédagogiques et leur permet de participer à l'éducation de leurs enfants durant la jeune enfance.

Le Community Workers Program (ou programme de travailleurs communautaires) accorde des services de traduction aux familles et des services de consultation aux familles en difficulté.

Vingt–six programmes de lecture menés simultanément au foyer et à l'école pour enfants d'âge préscolaire ont été financés dans six divisions afin que les parents et les enfants puissent participer à des activités de lecture et d'alphabétisation. Un programme et des livres ont été mis à la disposition des parents afin que ceux–ci puissent lire à leurs enfants.

Programme de développement linguistique

Neuf écoles dans trois divisions scolaires ont reçu des fonds pour mettre en œuvre des programmes de développement linguistique. Ces programmes sont destinés à aider les enfants qui ont des difficultés d'élocution et pour lesquels on offre des programmes spéciaux. Dans le cadre de ces programmes, on affecte à chaque enfant en difficulté un auxiliaire appartenant à une collectivité ethnique et ayant reçu une formation spéciale. Ainsi, le milieu scolaire est enrichi grâce aux services d'auxiliaires qui aident au développement linguistique des élèves dans les classes d'éducation préscolaire.

Adaptation de programmes d'études

Cinq projets ont reçu des fonds aux fins de l'élaboration de programmes d'études destinés aux élèves du centre–ville. Le projet intitulé *Cultural Awareness Through The Pow Wow* a permis d'élaborer une unité d'enseignement et de préparer une trousse scolaire pour sensibiliser les élèves aux traditions autochtones. On a organisé aussi un Aboriginal Community Pow Wow pour la conférence nationale du Canadian Council for Inner City Education. Le projet African Civilization a permis d'établir une unité de sciences humaines de 8e année concernant l'ancienne civilisation de l'Afrique occidentale. Dans le cadre du projet Cree Communities, une unité d'enseignement a été préparée à la fois pour les 3e et 4e années; cette unité permet de comparer la manière de vivre des Cris en ville et à la campagne. Le Programme Argyle d'initiation à la vie professionnelle offre des cours individuels pour apprendre un métier, pour acquérir une formation professionnelle et pour étudier dans ce domaine.

Le projet LAP III a été conçu dans le but de former et d'adapter les enseignants et d'élaborer des stratégies d'éducation pour que les élèves du centre–ville obtiennent de meilleurs résultats dans leurs études.

Programmes d'enrichissement

Le Gifted and Talented Program, de l'école St. John's, et le Hugh John Macdonald Challenge Program ont été conçus pour améliorer le milieu d'enseignement des élèves de la 7e à la 9e année et pour améliorer leur rendement dans toutes les matières enseignées. Un animateur de programme travaille en coopération avec les enseignants pour créer des activités stimulantes pour les élèves. L'animateur s'occupe directement des élèves tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la salle de classe.

Programmes différents

Le programme Wi Wabigooni offre un milieu différent, hors de la salle de classe, aux élèves de la 1re à la 6e année, qui ont de sérieuses difficultés à apprendre dans un milieu ordinaire.

Soutien à la recherche

Neuf divisions scolaires se sont vu accorder des fonds pour le financement de deux projets de soutien à la recherche. Ces programmes permettent de mettre au point les plans d'évaluation nécessaires et les rapports de fin d'exercice financier exigés dans le cadre des projets du programme d'aide compensatoire.

Conférence à l'intention des élèves

En collaboration avec la division scolaire Saint-Vital n°6, trois divisions scolaires en milieu urbain, le Idea Centre, la Manitoba Coalition of Organizations against Apartheid et la Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, l'Opération centre-ville a organisé et parrainé une conférence des élèves du secondaire intitulée : *Conflicting Images : Racism/Students/Schools*. La conférence s'adressait à des élèves des 1re, 11e et 12e années de six divisions scolaires, et elle s'est tenue au Dakota Collegiate le 8 mars 1989.

Opération centre–ville – Programme de services de soutien à l'éducation

Dans le cadre de l'Opération centre–ville, la somme totale de 452 652 $ a été affectée à 19 programmes, dont voici des exemples :

Programmes à l'intention des parents

Le Dufferin Parent Resource Centre offre aux parents une bibliothèque de ressources et organise des ateliers à leur intention. Dans le cadre du programme SEARCOM (South East Asian Refugee Community Organization of Manitoba), des cours d'enseignement du rôle parental sont mis au point et donnés à l'intention des habitants originaires du Sud-Est asiatique.

Programmes d'alphabétisation destinés aux enfants d'âge préscolaire

Trois types de programmes ont été financés pour apprendre aux enfants du centre–ville à lire et à écrire. Des programmes de lecture menés simultanément au foyer et à l'école de l'enfant ont été financés dans un certain nombre d'écoles. Ces programmes ont pour but d'inciter les parents à montrer à leurs enfants à lire et à écrire le plus tôt possible en mettant à leur disposition des livres qu'ils peuvent lire à leurs enfants. Le programme d'alphabétisation *Reading Partners/Bookmates* (*Mon ami et mon livre*) permet aux enfants d'âge préscolaire vivant au centre–ville d'apprendre plus vite à lire et à écrire. Il s'agit d'affecter à chaque enfant un bénévole qui travaille avec lui régulièrement et qui l'amène chaque semaine à la bibliothèque publique de son quartier. Le programme intitulé *Reading/Writing Immersion* est un programme intensif de développement du personnel. Conçu pour former des éducateurs qui doivent enseigner à lire et à écrire aux enfants d'âge préscolaire, ce programme est destiné aux élèves vulnérables de première année : il permet de réduire les mesures correctives qui, autrement, pourraient s'imposer dans l'avenir.

Programme d'enseignement des langues autochtones

L'Abinochi Pre-School Program est un programme linguistique visant à inculquer aux enfants d'âge préscolaire un sens de leur identité et le respect de soi-même, d'une part, en leur faisant connaître l'ojibway et la culture autochtone traditionnelle et, d'autre part, en leur offrant un milieu propice à l'apprentissage de cette langue et de cette culture.

La Manitoba Association for Native Languages encourage ses adhérents à assimiler les langues et la culture autochtones et à en conserver l'usage.

Programmes spéciaux

Le Youth Re-Entry Program est à la fois un programme d'enseignement et un programme de préparation au travail destiné aux élèves qui ont abandonné l'école, et dont un bon nombre n'ont que peu ou pas d'instruction scolaire. Le Pritchard Place Program constitue un programme d'enseignement individuel, hors de l'école, à dix-huit élèves des écoles présecondaires. Le Pierre Radisson Program est un programme présecondaire qui comprend des études de base, qui donne aux élèves des connaissances pratiques de la vie et qui leur offre des cours d'initiation au travail. Le Argyle Drug and Alcohol Support Worker Program traite des questions d'alcool et de drogues. Il est organisé en collaboration avec les conseillers d'orientation scolaire et fournit des conseils individuels ou en groupes aux élèves reconnus comme ayant des problèmes de ce genre.

Programmes d'enrichissement

Le Young Aboriginal Artists Program permet aux élèves autochtones doués de perfectionner leurs talents artistiques dans la période de transition comprise entre la fin de leurs études scolaires et leur entrée sur le marché du travail. Au centre Learning All The Time, les élèves peuvent approfondir leurs connaissances spécialisées après les heures de classe. Le Issac Newton Program offre un plus grand nombre de possibilités dans le domaine des arts et des sports. Grâce aux programmes d'enrichissement des écoles David Livingstone, Pinkham, Strathcona et Victoria–Albert, les élèves peuvent développer leurs capacités de communiquer et leurs qualités de chef en entrant directement en contact avec des artistes travaillant dans les domaines des arts du spectacle et des arts visuels.

Programmes éducatifs spécialisés

Le Elmwood Conflict Resolution Program permet d'entraîner les éducateurs et élèves de la maternelle à la 12e année à résoudre les conflits en suivant les activités du programme d'études ou hors-programme.

Développement linguistique des élèves autochtones

Ce programme permet aux élèves autochtones de participer normalement aux études selon certains critères de compétences, à savoir : les aptitudes linguistiques orales ou écrites; la conception, la mise en œuvre et le contrôle des programmes de développement linguistique; le choix du matériel pédagogique approprié et l'encouragement des activités culturelles et autres susceptibles de sensibiliser les élèves autochtones à leur propre culture. Le programme est donné dans 15 écoles élémentaires et dans 12 écoles présecondaires et secondaires. Le personnel a collaboré avec les divisions scolaires pour perfectionner les objectifs globaux de ce programme ainsi que les objectifs et directives du programme Native Cultural Awareness. Ce programme de perfectionnement professionnel de trois ans offre des séances de formation aux professionnels de l'éducation et aux auxiliaires. Le personnel s'occupe également des projets d'adaptation de programmes d'études et de l'élaboration de matériel pédagogique.

Consultation et formation

Le personnel de la Direction offre des services de consultation intensifs et à long terme à des projets financés et en voie d'élaboration.

Le personnel contribue à la réalisation des objectifs du programme en donnant des directives en matière de planification, de surveillance et d'évaluation des programmes. Le personnel travaille également à l'élaboration de nouveaux programmes comme suit : Reading/Writing Immersion, Curriculum Adaptation, Ethno–Cultural Parenting, Native Awarenesss Training, Home–School Reading Programs, et Language Arts Programming III.

Le personnel a aidé à l'organisation et à la présentation d'ateliers dans les domaines suivants : la mise sur pied de conseils communautaires, les programmes d'enseignement de la lecture au foyer et à l'école, l'évaluation des élèves, le racisme, les préjugés et la discrimination, la sensibilisation à la culture autochtone, le multiculturalisme, l'alphabétisation, l'estime de soi, la gestion de la salle de classe et le processus de consultation et de collaboration.

Le personnel de la Direction à aidé le Manitoba Chapter on Inner City Education à l'élaboration du programme et à l'organisation et à la mise en œuvre de la National Inner City Conference Looking In - Looking Out, qui a eu lieu du 22 au 25 novembre. Voici les principaux sujets de la conférence : Native and Multicultural Education (l'éducation en milieu autochtone et multiculturel), School Based Planning and Organization (la planification et l'organisation en milieu scolaire), Literacy (l'alphabétisation), Curriculum Development (élaboration des programmes d'études) et Adaptation and Co-operative Learning (adaptation et apprentissage coopératif).

Processus de révision

La révision des documents suivants est terminée :

- What Works for At Risk Students : Options, Opportunities and Challenges
- School Based Planning Part 2

Évaluation des programmes

On procède actuellement à plusieurs évaluations importantes, notamment : Early School Years Project et Reading/Writing Immersion Program.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (j) Opération centre–ville Soutien à l'éducation	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Total des salaires	54 000	5,00	214 600	(160 600)	(74,8)	9
Autres dépenses	214 600		74 600	140 000	187,7	9
– Subventions et paiements de transfert	34 100		40 000	(5 900)	(14,8)	
Total des autres dépenses	248 700		114 600	134 100	117,0	9

9. Les salaires du personnel détaché ont été payés des fonds de fonctionnement ce qui a créé une diminution au poste des salaires et une augmentation au poste des dépenses.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

4 (k) Entente renouvelée Canada-Manitoba-Winnipeg sur le centre–ville de Winnipeg Emploi et Formation	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Autres dépenses						
– Subventions et paiements de transfert						
– Estimation de base			560 000			
– Dépenses de base autorisées après la XXVI[e] augmentation générale des salaires			140 000			
Total des autres dépenses	700 000		700 000			
Sommes récupérables d'autres postes						
– Estimation de base			(560 000)			
– Dépenses de base autorisées après la XXVI[e] augmentation générale des salaires			(140 000)			
Sommes récupérables d'autres postes	(700 000)		(700 000)			

Centre des manuels scolaires du Manitoba

Le Centre des manuels scolaires du Manitoba est un dépôt et un centre de distribution autonomes qui permet d'accélérer les achats et les envois de manuels scolaires et d'autres documents pédagogiques destinés aux écoles du Manitoba.

L'inventaire du Centre est composé de 5 912 titres qui ont été approuvés ou recommandés.

Au cours de cette année, la valeur totale des commandes des écoles, des divisions scolaires et d'autres clients désignés que le Centre a traitées s'est élevée à 7 385 900 $.

Le Centre s'occupe également des demandes de remboursement de livres qui n'existent pas en stock et que les divisions scolaires ont commandés directement aux maisons d'édition. En raison de l'obligation de rendre des comptes, le Centre doit se servir de son compte de Subvention pour l'achat de matériel scolaire pour rembourser certaines divisions scolaires. Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1990, le montant de ces opérations s'est élevé à 1 799 200 $.

Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente

Cadres supérieurs

Le Service des cadres supérieurs est chargé de l'orientation générale des trois collèges communautaires et des diverses directions de la Division, ainsi que de la coordination d'initiatives précises. En l'occurrence il s'agit, entre autres, d'occuper un rôle de premier plan au sein du Comité consultatif du Manitoba sur la gestion des collèges communautaires et dans le cadre des négociations concernant l'entente de coopération Minnesota–Manitoba sur l'éducation et la mise en œuvre d'une politique de lutte contre le harcèlement sexuel à l'intention des étudiants et des clients de la Division.

Ce service a aussi joué un rôle de premier plan dans la décentralisation du Ministère et dans les activités de réorganisation, et il a accordé une attention importante à la coordination, à la liaison et aux négociations avec d'autres ministères, tant fédéraux que provinciaux, et avec divers groupes de clients et représentants du monde des affaires et de l'industrie.

Pour donner un exemple significatif des résultats positifs auxquels aboutissent des activités de ce genre, citons la création d'un programme de préparation au baccalauréat en sciences infirmières dans le Nord en association avec le Conseil tribal Cri de Swampy et le gouvernement fédéral, programme dispensé par l'Université du Manitoba dans les locaux du Keewatin Community College. Le Service des cadres supérieurs a aussi collaboré étroitement avec les collèges communautaires pour l'élaboration et l'exécution de programmes d'enseignement à l'étranger.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (a) Cadres supérieurs et perfectionnement	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
(1) Cadres supérieurs						
Salaires						
–Estimation de base		7,00	281 000			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			6 500			
Total des salaires	304 500		287 500	17 000	5,9	
Total des autres dépenses	138 200		104 100	34 100	32,8	10

10. Ce surcroît de dépenses est dû principalement à l'augmentation de la publicité relative aux collèges. On a enregistré un accroissement du nombre de postes annoncés en 1989–1990 ainsi que des frais de parution dans la presse.

Direction du marché du travail et du perfectionnement

La Direction du marché du travail et du perfectionnement a pour tâche d'analyser l'offre et la demande d'emplois, de consulter régulièrement le secteur privé à propos des besoins en formation professionnelle, de concevoir et d'élaborer des programmes pour répondre aux besoins de formation en dehors de l'université.

Les responsabilités et les objectifs de la Direction s'énoncent comme suit :

- Analyser et évaluer l'offre et la demande d'emplois;
- Coordonner les consultations menées régulièrement entre les pouvoirs publics et le secteur privé quant aux besoins de formation professionnelle;
- Prévoir l'évolution du marché de l'emploi et établir une politique pour la formation professionnelle en dehors de l'université, évaluer les programmes existants et aider à la mise sur pied de nouvelles initiatives;
- Coordonner les relations fédérales-provinciales, y compris les négociations bilatérales et multilatérales visant à des ententes sur la formation;
- Faciliter l'adaptation de la main-d'œuvre en aidant le secteur privé à planifier et former ses ressources humaines compte tenu de l'expansion de telle industrie ou tel secteur, du manque de gens qualifiés et de l'évolution technologique.

Il existe de nombreux documents sur la situation du marché du travail au Manitoba, et les publications suivantes traitent de ce sujet : *Report on High Demand Occupations*, *Manitoba Labour Market Information Bulletin* et *Inventory of Labour Market Programs and Services in Manitoba*. Le Ministre a chargé le Comité consultatif «Partenaires dans la formation professionnelle », composé de hauts responsables du secteur privé, de fournir des conseils sur la formation professionnelle et de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'une stratégie provinciale à cet égard.

La Direction a assuré la coordination de ces activités, en leur consacrant les compétences qu'elle possède en matière de recherche et de politique d'emploi. La Direction est aussi chargée des relations intergouvernementales, c'est–à–dire de négocier et d'administrer les programmes de formation achetés par le gouvernement fédéral à la province, de surveiller les travaux de création d'emplois et de formation réalisés par le gouvernement fédéral au Manitoba, et de coordonner les relations fédérales, provinciales et interprovinciales dans le domaine de l'emploi. Une des principales activités dans ce domaine a consisté à analyser les effets, au Manitoba, des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage et à examiner les incidences de la Stratégie fédérale de mise en valeur de la population active. Il a aussi fallu négocier une entente provisoire en remplacement de l'Accord Canada-Manitoba sur la formation, arrivé à expiration.

Ajustement du marché de l'emploi

Attentive à l'ajustement du marché de l'emploi, la Direction s'efforce de faciliter l'expansion des entreprises en partageant le coût de la planification et de la formation des ressources humaines au niveau sectoriel ou individuel, y compris lorsqu'il existe une augmentation de la demande du personnel due à un manque de gens qualifiés, à des changements technologiques ou à une évolution des normes industrielles. C'est ainsi qu'ont été entrepris huit projets concernant, entre autres, l'amélioration des compétences informatiques, la planification des ressources humaines dans l'industrie de la mode et la formation dans l'industrie du transport. En outre, la Direction du marché du travail et du perfectionnement administre le programme Carrières nouvelles et le Programme de formation professionnelle « Vers l'avenir », de même que le Centre de formation technique du Manitoba.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (a) Cadres supérieurs et perfectionnement	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
(2) Marché du travail et perfectionnement						
Salaires						
–Estimation de base		11,00	496 900			
–Dépenses de base autorisées après la XXV* augmentation générale des salaires			7 500			
Total des salaires	466 100		504 400	(38 300)	(7,6)	
Total des autres dépenses	59 300		33 000	26 300	79,7	11

11. L'augmentation des dépenses est due au fait que la responsabilité première des programmes concernant le marché de l'emploi a été confiée au Manitoba.

Programme Carrières nouvelles

Le programme Carrières nouvelles est un programme de formation postsecondaire approuvé destiné aux adultes et ayant pour objet de donner de bonnes possibilités d'évolution de carrière aux Manitobains et aux Manitobaines qui se trouvent régulièrement en butte à des barrières structurelles lorsqu'ils désirent poursuivre des études ou obtenir un meilleur emploi.

La méthode d'enseignement employée est axée sur les compétences et elle combine des cours en classe et une expérience pratique sur le terrain. De cette façon, on cherche principalement à donner aux intéressés des compétences solides et adaptées, telles qu'elles sont définies par les employeurs participants, en s'assurant que le programme permet continuellement de répondre à la demande du marché.

Le programme Carrières nouvelles, de nature communautaire, se donne dans les localités participantes ou dans les centres régionaux voisins. Cette formule présente plusieurs avantages : les activités personnelles et familiales des participants sont peu perturbées, on utilise les ressources existant sur place et l'on encourage l'entreprise locale.

Les employeurs qui participent au programme sont sélectionnés en fonction des gens qu'ils peuvent embaucher pendant le stage et au terme de la formation. Les activités de formation sont organisées, conçues et menées en collaboration avec ces employeurs, grâce à quoi on a la garantie que les diplômés répondent aux conditions exigées pour leur offrir un poste durable. La plupart des programmes de formation durent deux ans.

Au total, 333 personnes originaires de 66 localités urbaines, rurales et éloignées du Manitoba ont profité du programme. Quatre-vingt-cinq pour cent des personnes sélectionnées ont suivi la formation avec succès. On a dénombré 132 diplômés et 128 employeurs participants. Environ 93 p. 100 des nouveaux diplômés ont immédiatement commencé à travailler à plein temps.

L'engagement continu de ce programme envers les principes d'action positive, la tendance à mettre l'accent sur des services qui soient attentifs à leur clientèle et aux autres cultures et le désir d'autodétermination manifesté par les autochtones, sont autant de facteurs qui contribuent à justifier l'utilité du programme Carrières nouvelles pour donner une bonne formation aux femmes et aux autochtones.

PROFIL DU PARTICIPANT

	Total	%
Femmes	162	49
Autochotones	203	61
Handicapés	11	3
Minorités visibles	9	2,5
Moyenne – années d'études	10,6	–
Âge moyen	30,5	–
Moyenne – personnes à charge	1,9	–

PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION COMPLÈTE

Projet	Nombre de personnes
Gestion d'une bande	10
Aide à l'enfance et à la jeunesse	15
Éducation communautaire	9
Aide familiale	13
Administration de programme	8
Chauffeurs des services de transport	77
Total des diplômés	**132**

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'EMBAUCHE

Secteur d'embauche	Nombre de participants	
	Total	Pourcentage
Ministères	3	1 %
Secteur privé	112	34 %
Organismes publics	218	65 %
Total	**333**	**100 %**

FORMATION EN COURS

Projet	Nombre de participants
Gestion de bande	11
Aide à l'enfance et à la jeunesse	11
Développement communautaire	16
Aide aux malentendants	10
Développement des ressources humaines	15
Alcoolisme et toxicomanie chez les Autochtones	16
Gestion d'un commerce de détail	10
Chauffeurs des services de transport	14
Services communautaires de traitement des agressions sexuelles	12
Soins aux personnes âgées	13
Agents des ressources naturelles	3
Administrateurs des services sociaux	22
Total	**153**

Quarante-huit personnes n'ont pas terminé la formation.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (a) Cadres supérieurs et perfectionnement	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
(3) Accord Canada–Manitoba sur le développement du Nord – Carrières nouvelles – Nord						
Salaires						
–Estimation de base		59,26	746 900			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			23 000			
–Dépenses de base autorisées au terme du XXVI[e] vote			1 120 300			
Total des salaires	1 472 200		1 890 200	(418 000)	(22,1)	12
Autres dépenses						
–Estimation de base			186 700			
–Dépenses de base autorisées au terme du XXVI[e] vote			280 000			
Total des autres dépenses	865 400		466 700	398 700	85,4	12
Sommes récupérables d'autres postes						
–Estimation de base			(933 600)			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			(23 000)			
–Dépenses de base autorisées au terme du XXVI[e] vote			(1 400 300)			
Total des sommes récupérables d'autres postes	(2 337 600)		(2 356 900)	19 300	(0,8)	

12. Les salaires des participants sont inscrits au poste des salaires, mais ils sont assimilés à d'autres dépenses lorsque les participants ne sont pas employés directement par le gouvernement. Il en résulte des dépenses moins élevées que prévu à la rubrique des salaires et un surcroît de dépenses à la rubrique des autres dépenses.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (a) Cadres supérieurs et perfectionnement	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
(4) Carrières nouvelles – Sud						
Salaires						
–Estimation de base		57,00	1 603 500			
–Dépenses de base autorisées après la XXV* augmentation générale des salaires			28 100			
Total des salaires	1 210 400		1 631 600	(421 200)	(25,8)	13
Total des autres dépenses	342 600		123 100	219 500	178,3	13

13. Les salaires des participants sont inscrits au poste des salaires, mais ils sont assimilés à d'autres dépenses lorsque les participants ne sont pas employés directement par le gouvernement. Il en résulte des dépenses moins élevées que prévu à la rubrique des salaires et un surcroît de dépenses à la rubrique des autres dépenses. Le résultat net, négatif, s'explique par une diminution de divers coûts et par l'existence de postes vacants.

Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Le Centre Stevenson de formation technique en aéronautique est un établissement d'enseignement technique qui dispense une formation spécialisée aux personnes employées dans les secteurs du transport et de la maintenance aéronautiques. Il assure aussi une formation professionnelle au personnel d'autres secteurs industriels.

Ses principales activités comprennent ce qui suit :

- Dispenser la partie théorique du programme de formation des mécaniciens d'entretien d'aéronef (MEA) reconnu par le gouvernement fédéral;
- Élaborer, dispenser et contrôler un programme de formation destiné aux chauffeurs employés dans le secteur des transports routiers;
- Définir et donner au personnel de l'industrie la formation technique dont il a besoin dans les domaines de l'entretien et de la mécanique;
- Donner des cours de perfectionnement et de réadaptation aux personnes qui se recyclent de façon importante ou qui ont besoin de se familiariser avec du matériel ou avec les processus d'agrément et de contrôle de fabrication.

En juin, le programme de formation des MEA a été approuvé à l'échelle nationale par Transports Canada, devenant le premier programme d'apprentissage de ce genre au pays. Le Centre Stevenson est aussi désormais en mesure de donner des cours sur les essais non destructifs au personnel de l'industrie, et il a lancé l'an passé une campagne d'information nationale à ce sujet.

Au total, 257 personnes originaires de régions urbaines, rurales et isolées du Manitoba, du nord-ouest de l'Ontario, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord–Ouest ont suivi la formation du Centre dans ses locaux. Parmi elles, 214 ont achevé la formation pendant cette période, 31 ont poursuivi la formation pendant une période supplémentaire et 12 ont abandonné avant la fin.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (a) Cadres supérieurs et perfectionnement	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
(5) Centre de formation technique Stevenson						
Salaires						
–Estimation de base		3,26	144 000			
–Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			2 900			
Total des salaires	152 300		146 900	5 400	3,7	
Total des autres dépenses	165 700		16 500	149 200	904,2	14

14. L'écart s'explique par les améliorations apportées, exceptionnellement cette année, au programme et aux biens d'équipement pour que le programme de formation des mécaniciens d'entretien d'aéronef soit reconnu à l'échelle nationale.

Programme de formation professionnelle « Vers l'avenir »

Le Programme de formation professionnelle « Vers l'avenir » (3• cycle) a pour objet d'encourager la création de postes permanents qui permettent la formation sur place et le perfectionnement des Manitobains sans emploi, et de susciter une augmentation des postes offerts aux personnes ayant des besoins spéciaux et aux femmes exerçant des activités non traditionnelles.

Ce programme crée pour les Manitobains sans emploi des possibilités de travail et de perfectionnement en apportant une aide financière aux employeurs pour qu'ils puissent ouvrir de nouveaux postes de longue durée. Ceux–ci reçoivent aussi une aide pour élaborer des plans de formation.

Tous les employeurs du Manitoba (entreprises, organismes, groupes communautaires et sans but lucratif) peuvent ainsi obtenir une aide salariale égale à 50 p. 100 de la rémunération, jusqu'à concurrence de 4,00 $ par heure.

En vertu du Programme de formation professionnelle « Vers l'avenir » (3• cycle), 635 employeurs ont obtenu une aide financière pour créer 799 nouveaux emplois. Deux-cent–six de ces emplois (23,9 p. 100) ont été attribués à des personnes ayant des besoins spéciaux, et 59 (7,4 p. 100) à des femmes ayant des activités non traditionnelles.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (a) Cadres supérieurs et perfectionnement	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
(6) Programme de formation professsionnelle « Vers l'avenir »						
Salaires						
–Estimation de base		25,04	733 300			
–Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			22 000			
Total des salaires	778 600		755 300	23 300	3,1	
Total des autres dépenses	1 523 000		2 006 800	(483 800)	(24,1)	15

15. Les dépenses ont été moins élevées que prévu, le 3• cycle du programme ayant commencé en retard.

Direction de l'administration des finances

La Direction des services financiers et administratifs a pour rôle de fournir des services administratifs, financiers et de gestion à la Division en conformité avec les objectifs généraux de cette dernière et avec les politiques et procédures gouvernementales. Cela comprend deux grands volets : premièrement, apporter un soutien administratif central à la Division pour la planification, l'élaboration et la mise en place de méthodes de gestion et d'administration efficaces, négocier et administrer des ententes fédérales-provinciales ainsi que des accords interprovinciaux en matière de formation, administrer la Loi sur les écoles professionnelles privées, et mettre au point des systèmes; deuxièmement, fournir un éventail complet de services de planification financière et de comptabilité pour répondre aux besoins de la Division et de divers organismes du gouvernement central et aux intervenants qui participent aux ententes sur la formation. Les activités englobent ce qui suit : préparation de rapports de gestion, ana-lyse des coûts, contrôle et analyse de diverses ententes de formation à frais partagés, mise au point et installation de systèmes financiers, conseils financiers, coordination et liaison avec divers mi-nistères.

Le cabinet Touche Ross a été chargé par le ministre des Finances de revoir les fonctions financières exécutées au ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba et, en particulier, au sein de la Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente.

Cette étude s'inscrivait dans le cadre d'un ensemble d'opérations prévues dans plusieurs ministères et ayant pour objet d'examiner diverses questions relatives aux politiques, aux systèmes et à la gestion générale, et de recommander des améliorations le cas échéant.

Conformément aux recommandations issues de cette étude, les services financiers et les activités de coordination budgétaire ont été transférées à la Division de l'administration et des finances du Ministère. Les services financiers ont ainsi été centralisés pour renforcer la fonction de contrôle du Ministère.

Écoles professionnelles privées

La Direction des services financiers et administratifs a entrepris d'étudier et d'analyser, partout au Canada et dans plusieurs États américains, les activités législatives et administratives ayant trait aux écoles de formation professionnelle privées.

Cela a abouti à l'élaboration et à la mise en place d'une stratégie pour l'administration des écoles professionnelles privées et à la création d'un bureau chargé de ce travail. On a décidé de s'occuper plus activement de ces écoles.

Il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les réclamations importantes; toutes les écoles privées de formation professionnelle en internat du Manitoba ont été visitées; des contacts ont été pris, de façon officielle ou non, avec des étudiants, des clients, des directeurs d'établissement, des fonctionnaires et des représentants des diverses industries qui utilisent les services des écoles de formation privées.

Aux activités liées à l'administration courante des écoles professionnelles privées, il faut ajouter ce qui suit :

- Dans le cadre du processus d'inscription annuel, on a enregistré 41 renouvellements d'inscription, quatre nouvelles inscriptions et la fusion de deux écoles. Neuf écoles participantes ont décidé de se retirer.
- Une enquête par correspondance a été effectuée sur les effectifs totaux que les écoles professionnelles privées comptaient en 1988.
- On a étudié les conditions exigées en vertu du règlement et de la Loi sur les écoles professionnelles privées au sujet de la protection des consommateurs et des sûretés financières afin d'examiner s'il serait possible de prévoir d'autres formes de protection pour les étudiants inscrits dans les écoles de formation professionnelle privées.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (b) Services financiers et administratifs	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		20,14	687 900			
–Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			13 800			
Total des salaires	595 100		701 700	(106 600)	(15,2)	16
Total des autres dépenses	159 000		201 200	(42 200)	(21,0)	

16 Les dépenses sont inférieures aux prévisions à cause de la réorganisation de la Direction et de la centralisation des fonctions financières du Ministère.

Red River Community College

Le Red River Community College a pour mission d'offrir des programmes d'études et de formation qui répondent aux besoins des Manitobains et des Manitobaines et de leurs collectivités. Le collège s'attache à élaborer des programmes novateurs en tenant compte de l'évolution du marché du travail et des défis qui se poseront pendant le 21• siècle.

Inscriptions

Le nombre total d'étudiants inscrits aux cours du jour et du soir s'est élevé à 29 260. Le Red River Community College a dispensé plus de 85 programmes de préparation à un diplôme ou à un certificat sur son campus principal et dans des centres régionaux situés à Selkirk, Portage la Prairie et Winkler.

À cela se sont ajoutés 42 programmes sanctionnés par un certificat et 686 cours spéciaux qui ont été suivis, au total, par 18 760 étudiants par le biais des services d'éducation des adultes et d'enseignement à distance et dans les centres régionaux du collège.

Voici les points saillants des activités du collège.

Programmes d'études

- On a effectué une évaluation complète des programmes suivants : administration des affaires, techniques de laboratoire appliquées au domaine médical, perfectionnement des infirmières autorisées et dessin industriel.
- Les programmes concernant les techniques de laboratoire et de radiologie appliquées au domaine médical ont été approuvés de façon définitive à l'extérieur de la province, et le programme de formation des aides dentaires à titre provisoire.
- Le programme sur les techniques de radiothérapie, dispensé en association avec la Manitoba Treatment and Research Foundation, a été approuvé de façon définitive à l'extérieur de la province.
- Le Département des sciences appliquées s'est enrichi d'un nouveau programme, qui porte sur les techniques de génie et de chimie biologiques.
- On a mis sur pied un cours d'introduction à la pharmacologie cardio-vasculaire, qui est donné par la Division de l'éducation des adultes (Extension Division).
- En collaboration avec les Services correctionnels du Manitoba et Emploi et Immigration Canada, le collège a donné un cours sur la formation des agents des services correctionnels et il a commencé, sous l'égide de la Division de l'éducation des adultes, un programme sanctionné par un certificat d'agent des services correctionnels.
- En association avec les Services à la famille du Manitoba, le collège a formé des aides soignantes, du personnel de soins à domicile et des travailleurs sociaux, et il a donné des cours d'imprimerie sur offset, dans le cadre du programme GATEWAY.
- Un atelier d'une semaine sur le génie génétique a été organisé au Centre d'apprentissage de Cold Spring Harbor à l'intention de 25 professeurs de biologie enseignant dans des collèges et des écoles secondaires, en collaboration avec la Biology Teachers' Organization of Manitoba. Une séance de suivi a eu lieu six mois plus tard.
- Le collège a dispensé une partie du programme de sciences infirmières de première année à Gimli (Manitoba), en collaboration avec la Division scolaire d'Evergreen et l'Université du Manitoba.
- Le programme de formation des travailleurs des services de perfectionnement est entré en vigueur, à titre de programme régulier du collège.
- Deux cours d'enseignement commercial (comptabilité élémentaire et certificat de secrétariat) sont désormais donnés sous une forme axée sur les compétences.
- Le collège a élaboré et mis sur pied un cours sur la création d'entreprise dans le cadre de la deuxième année du programme d'administration des affaires.
- Par le biais de la Division des corps de métier (Trades Division), des programmes de formation spécialisée ont été donnés au personnel de la Société d'assurance publique du Manitoba et des sociétés Midas Muffler, Pearson Auto et Fort Garry Industries.

Perfectionnement du personnel

Une journée pédagogique a été organisée en novembre à l'intention de tout le personnel du collège, qui était composée de 31 séances simultanées et à laquelle on avait invité un conférencier pour l'allocution principale.

Onze membres du personnel ont eu l'occasion de rafraîchir ou de compléter leurs connaissances dans le cadre d'Options–carrière, programme mis en œuvre par la Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente et par l'Association des fonctionnaires du Manitoba.

Des gestionnaires du collège ont assisté à un atelier multiculturel donné par le Centre de développement interculturel du collège.

Des membres du personnel ont participé à divers ateliers, conférences et colloques ou ont effectué des stages en industrie d'une courte durée pour rafraîchir ou enrichir leurs connaissances.

Services administratifs et services aux étudiants

Plus de 3 000 étudiants ont pu obtenir, auprès du Centre d'enseignement dirigé (Tutorial Centre), des services pédagogiques spéciaux. Le nombre d'étudiants visés (immigrants, minorités visibles et Autochtones) qui ont profité de ces services a augmenté par rapport à l'année précédente.

Le Centre d'aide aux étudiants handicapés (Resource Centre for Handicapped Students) a apporté son soutien à plus de 100 étudiants handicapés inscrits à des cours du jour et du soir, et il a fourni des services de soutien pédagogique à des adultes malentendants. Le Centre a maintenu son programme de formation d'interprètes en deux ans.

Les Services d'orientation ont prodigué à plus de 4 000 personnes des conseils d'ordre personnel, financier et professionnel. Ces services ont été prolongés en soirée et ont été étendus aux centres régionaux du collège.

Le Centre de santé a dispensé des services médicaux professionnels à plus de 4 000 étudiants et membres du personnel. Parmi ces services, mentionnons des soins médicaux d'urgence, des programmes réservés aux étudiants ayant des besoins spéciaux, des services d'immunisation complets dans le cadre de cours précis et des programmes de soins préventifs.

Services de perfectionnement et d'éducation des adultes

Éducation internationale

- Le Département des services à l'enfance a maintenu sa participation, au Pérou, au programme d'aide à l'enfance financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).
- Les accords triennaux de jumelage avec la Tanzanie et la Chine se sont poursuivis pour la deuxième année consécutive. Des membres du collège ont donné des cours d'informatique au collège technique de Dar es Salaam, tandis que plusieurs hauts responsables de ce collège ont effectué un stage d'observation de plusieurs semaines et ont assisté à des réunions au collège.
- Des cadres supérieurs du Shenyang Electric Power Institute et du gouvernement chinois ont rendu visite au collège, et ce dernier a acheté et fourni à l'institut quatre micro–ordinateurs pour l'aider à s'informatiser.
- Un instructeur du collège a accepté d'être détaché pendant deux ans au Brunei comme agent d'élaboration de programmes.

Perfectionnement

- Le collège a donné à des Autochtones un cours de 12 mois sur les applications du micro–ordinateur dans le cadre du Programme d'intégration et d'adaptation des Autochtones en milieu urbain.
- Dans le cadre du même programme, le collège a préparé un cours sur la réparation et la révision des moteurs pour les Autochtones souhaitant travailler dans l'industrie aérospatiale.
- Le collège a élaboré deux cours de perfectionnement pour les infirmières et les électriciens immigrants, dans le cadre du projet d'évaluation et de formation des immigrants (Occupational Skills Assessment and Training for Immigrants).
- Le collège a commencé à mettre sur pied un programme de formation multiculturelle sanctionné par un certificat.
- Il a dispensé un programme de formation à plein temps en internat pour les jeunes travailleurs communautaires, en association avec les Services à la famille du Manitoba (Single Parent Job Access Program, ou Programme de placement des parents seuls).
- Le collège a donné un cours d'anglais portant sur la recherche d'emploi, en collaboration avec la Ville de Winnipeg et dans le cadre du Programme de formation et d'emploi du centre-ville de Winnipeg.
- Il a offert un programme de rattrapage en anglais (English for Academic Purposes), d'une durée de six mois, dans le cadre du Programme de formation et d'emploi du centre-ville de Winnipeg et en association avec la Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente de la Division.

- Il a ajouté au Programme de formation de base des adultes un cours d'initiation à l'informatique.

Éducation permanente

- Le collège a mis en place des programmes à temps partiel sanctionnés par un diplôme dans les domaines suivants : administration publique, formation des agents des services correctionnels, équitation et dessin assisté par ordinateur (Autocad).
- On a ajouté de nouvelles matières dans les domaines suivants : administration des affaires, analyse et programmation en informatique, formation commerciale, gestion des petites entreprises, sciences infirmières, agents des services correctionnels, dessin assisté par ordinateur et études spéciales.
- On a revu les programmes dans les domaines suivants : électronique, soins à l'enfant, infirmières en santé du travail, langage ASL, agents des services correctionnels, foyers d'accueil, personnel des services de perfectionnement, analyse et programmation en informatique.

Enseignement à distance

- Le collège a mis en place un cours d'introduction à la gérontologie, dans le cadre du programme de préparation au certificat sur le développement des activités et des services. Ce cours a été donné à 45 étudiants de huit localités des quatre coins de la province.
- Quinze membres du personnel du Centre d'accueil indien et métis de Winnipeg ont suivi un cours de rédaction portant sur divers aspects de la communication commerciale.
- En coopération avec le Département des services d'aide à l'enfance du collège et avec la Direction de l'enseignement à distance et de la technologie du Ministère, le collège a mis sur pied huit cours sur l'aide à l'enfance qui peuvent être enseignés à distance.

Diplômés

Deux cérémonies se sont tenues les 27 et 28 juin, au cours desquelles on a remis un diplôme ou un certificat à plus de 2 400 étudiants. D'autres remises de diplômes ont eu lieu à différents moments de l'année.

Centre de commercialisation

Le Centre de commercialisation (Marketing Centre) du collège a coordonné divers programmes de formation industrielle, et il a signé 86 marchés d'une valeur totale égale à presque 2 250 000 $. La formation a été assurée au collège et dans différents établissements industriels et commerciaux.

Un cours sur l'entreprenariat des femmes a été mis sur pied et donné dans la région de Steinbach, grâce à une aide financière du Centre de l'emploi et de l'immigration.

Une fois au point, un nouveau cours de sérigraphie a été vendu à Emploi et Immigration Canada.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (c) Red River Community College	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		704,41	28 387 800			
–Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			673 800			
Total des salaires	28 881 200		29 061 600	(180 400)	(0,6)	
Total autres dépenses	6 856 600		6 872 900	(16 300)	(0,2)	
Total des sommes récupérables d'autres postes	(453 500)		(413 000)	(40 500)	9,8	

Assiniboine Community College

Le principal objectif du Assiniboine Community College est d'offrir à toutes et à tous, grâce à son influence au sein de la collectivité, la possibilité d'acquérir des compétences et des connaissances qui augmenteront leurs chances de connaître la sécurité économique leur vie durant et qui favoriseront leur épanouissement personnel.

Le collège a dispensé 26 cours à plein temps ainsi qu'un large éventail de programmes d'éducation permanente et de formation spécialisée, commerciale, industrielle et agricole. Le collège propose des formations de courte durée aussi bien que des programmes d'un an menant à un certificat ou de deux ans sanctionnés par un diplôme. Il offre aussi une formation de pré–embauchage et des cours de perfectionnement ou de recyclage dans diverses professions.

Cette année, 8 531 personnes se sont inscrites aux cours donnés sur le campus et ailleurs, soit une augmentation de 250. Les effectifs ont augmenté sensiblement en ce qui concerne les cours du jour normaux, l'éducation de base des adultes et les programmes spécialisés de courte durée, tandis que les cours du soir et d'agriculture ont connu moins d'affluence que l'année précédente.

Éducation internationale

Le programme d'échange avec Khartoum Polytechnic, dans le cadre du Projet de financement du développement soudanais, a pris fin, alors que deux membres du personnel du collège ont fourni une aide technique à Khartoum Polytechnic en septembre et en octobre, et que trois instructeurs de Khartoum Polytechnic sont retournés au Canada en février et mars pour se perfectionner dans leur domaine de compétence respectif.

Un projet de financement du développement au Kenya a été approuvé récemment. Le Assiniboine Community College fournira une aide technique et des services de formation à deux établissements du Kenya, le Methenge Technical Institute et le Meru College of Technology. Ce projet permettra de multiplier les échanges entre les collèges pendant la période comprise entre l'automne de 1990 et avril 1993.

Programmes conjoints de transfert de crédits

Grâce à l'enseignement à distance offert par le collège, 21 étudiants de trois écoles secondaires de la division scolaire de Rolling River ont suivi des cours d'administration des affaires. Le collège a aussi dispensé une partie de son programme de charpenterie et de menuiserie à 22 élèves d'écoles secondaires à Arborg, Gimli, Pierson et Swan River.

Pour ce programme, il s'est servi des techniques d'enseignement à distance, complétées par des visites d'un instructeur. Ces programmes donnent lieu à l'attribution de crédits aux niveaux secondaire et collégial.

Perfectionnement du personnel

Le comité chargé du perfectionnement du personnel a approuvé 329 demandes individuelles de perfectionnement.

Une journée pédagogique destinée à tout le personnel du collège a permis à 200 participants de se pencher sur des questions concernant l'enseignement postsecondaire hors du cadre universitaire au Manitoba. C'est ainsi que les administrateurs, les professeurs et le personnel de soutien ont pu assister à des ateliers portant sur les sujets suivants : styles d'apprentissage et d'enseignement, cultures et diversité, réanimation cardiorespiratoire, formation axée sur le marché, ressources renouvelables et divers logiciels de traitement de texte. La formation aux postes d'encadrement a aussi été maintenue pour les présidents et chefs de département. Un membre du personnel a suivi un cours de recyclage dans le cadre d'Options–carrière.

Enseignement coopératif

Grâce aux fonds attribués par le gouvernement fédéral dans le cadre de son programme Planification de l'emploi, les activités du Centre d'alternance études–travail ont augmenté. C'est ainsi que 15 étudiants qui suivaient une formation de mécanicien en matériel agricole ont pu être placés, dans leur domaine, à un poste rémunéré, pendant une période de 25 semaines. Les 21 étudiants inscrits au programme d'administration des installations d'accueil et de tourisme, qui en était à sa troisième année, ont aussi pu être placés de la même manière.

À la suite du projet pilote de 1989 auquel avaient participé 18 étudiants en administration des affaires, une formation a été offerte sous la même forme, en option, à des étudiants en administration des affaires de Brandon et de la région des Parcs pour l'été. Le collège avait pris contact, en prévision de la saison de 1990, avec quelque 300 employeurs, dont environ 80 p. 100 se trouvaient au Manitoba.

Programmes d'études

Le nombre d'étudiants inscrits au Programme des services à l'enfance a été porté de 20 à 30, pour répondre à la demande croissante dans ce domaine.

Le collège a maintenu à temps partiel son programme de perfectionnement sur les soins aux nouveau–nés sanctionné par un certificat. La Division a conclu une entente tripartite avec la John Howard Society et le Brandon Correctional Institute pour la mise en place d'un programme d'alphabétisation des adultes dans cet institut.

La Division a également continué de participer, dans le cadre du programme Planification de l'emploi du gouvernement fédéral, aux projets concernant l'intégration des handicapés et la formation des agents de services correctionnels.

Le projet concernant l'intégration des handicapés a été amélioré pour que les cours soient mieux adaptés à la culture des personnes visées et pour qu'ils laissent place à différents styles d'apprentissage. On a aussi défini des moyens de retenir un plus grand nombre d'étudiants dans ce programme.

La Division des études commerciales a accueilli 138 étudiants en secrétariat et en comptabilité commerciale. Il s'agissait des premiers étudiants à recevoir cet enseignement sous une forme entièrement individualisée et axée sur les compétences.

En informatique, la Division a préparé des cours d'un niveau plus poussé. Ces cours seront donnés aux étudiants en administration des affaires et en comptabilité commerciale, tant sur le campus qu'à l'extérieur.

La Division de la technologie industrielle et des métiers a conçu un nouveau programme dans le domaine de l'électronique automobile, qui entrera en vigueur en septembre. Elle a aussi élaboré un nouveau module sur la réparation des photocopieuses. Ce cours constituera une option du programme de formation des électroniciens, et il sera offert à l'extérieur du campus.

Cette division a également lancé plusieurs initiatives, avec succès, dans le cadre du programme Planification de l'emploi du gouvernement fédéral, à savoir un programme de formation avant embauche de préposés aux pièces (cours de 39 semaines, qui a été réussi par 13 étudiants), un programme sur la rénovation des édifices, approuvé par l'Association nationale pour la conservation de l'énergie et destiné aux personnes travaillant déjà dans le bâtiment (programme qui a été réussi par 12 étudiants et qui a reçu un excellent accueil dans l'industrie), et un cours sur le génie électrique de la classe 2 (chaudières) qui a été donné par roulement pour permettre aux intéressés, tous employés dans l'industrie, d'y assister.

Le cours d'électrotechnique a reçu l'agrément de la Manitoba Society of Certified Engineering Technicians and Technologists (MANSCETT).

Le Centre de perfectionnement pédagogique a aidé tous les départements du collège à élaborer de nouveaux programmes et à établir des profils de formation sur mesure. La plupart des cours du collège existent maintenant sous forme modulaire et peuvent être dispensés à l'extérieur. Les divers départements ont consacré beaucoup de temps à la modification des cours et des matières à enseigner de même qu'à des études d'évaluation. Le Centre a de plus formé 45 étudiants en éducation des adultes (certificat) dans quatre disciplines. Par l'intermédiaire de ses trois départements, la Division des programmes communautaires a offert un nombre croissant de cours dans des domaines très variés.

Le Département de l'agriculture a poursuivi ses efforts en matière de commercialisation et d'élaboration des programmes. Une formation axée sur le marché, qui a représenté pour le collège des recettes d'une valeur brute de 1 030 000 $, a permis à plus de 1 800 agriculteurs d'accroître leurs compétences au chapitre de la production. Des cours d'agriculture ont été dispensés dans trois réserves autochtones et dans 42 autres collectivités manitobaines. Un nouveau programme de recyclage des femmes en milieu rural a été donné à 44 femmes dans trois localités. Plusieurs projets d'enseignement agricole à distance ont aussi été menés avec succès.

Le Département de l'éducation permanente, industrielle et commerciale, par l'intermédiaire de sa Section des programmes spéciaux installée au Centre de formation industrielle et commerciale, au centre-ville de Brandon, a donné 55 cours à plus de 1 000 clients. Pendant la période considérée, les recettes brutes se sont élevées à 1 300 000 $.

À la Section de l'enseignement à distance du collège, les effectifs ont progressé d'environ 25 p. cent. Deux nouveaux cours ont été mis au point, l'un sur les nouvelles formes de savoir et l'autre sur les applications de l'informatique.

Les effectifs de la Section des cours à temps partiel et des cours du soir sont restés stables (1 800 inscrits). Les recettes de l'année ont dépassé les frais d'exploitation d'environ 28 000 $. Le campus de la région des Parcs du collège, situé à Dauphin, a formé plus de 1 600 étudiants dans 11 localités de la région des Parcs. En plus de donner des cours à proprement parler, le campus a ouvert ses installations à d'autres établissements œuvrant dans le domaine de l'enseignement ou de la formation, comme l'Université du Manitoba, l'Université de Brandon et la Commission de la fonction publique. Cela a représenté pour le campus un apport de 300 étudiants supplémentaires.

Un cours de cuisine de 16 semaines a été organisé, dont les places ont toutes été réservées directement par le Centre d'emploi de Dauphin.

Le collège a donné trois cours dans le cadre du programme Planification de l'emploi : un cours destiné au personnel de soutien des services de santé, plus deux autres dans plusieurs localités de la région des Parcs (informatique et relations avec la clientèle).

L'an passé, les premiers diplômés du campus de la région des Parcs sont entrés sur le marché, au terme d'un programme de deux ans en administration des affaires. En quelques mois, 11 des 14 diplômés ont trouvé un emploi.

Le collège a conclu une nouvelle entente avec la Division scolaire de Swan Valley. Cette dernière a adopté une motion selon laquelle elle accepte de fournir gratuitement des locaux au collège à des fins d'enseignement postsecondaire, tandis que le collège lui a fourni 12 ordinateurs et a pris l'engagement d'ouvrir ses portes à un plus grand nombre d'adultes de la région de Swan Valley.

Administration et services aux étudiants

Le Centre d'aide aux étudiants a continué d'offrir un programme complet de soutien aux étudiants au moment de leur inscription et pendant leurs études au collège même et à l'extérieur.

Le Service d'informatique a poursuivi le développement des systèmes informatiques du collège. Avec l'ajout de huit réseaux de micro-informatique, le nombre total de réseaux gérés par ordinateur est passé à dix, et le nombre de postes desservis a plus que doublé, progressant de 80 à 175. De nouveaux laboratoires informatiques ont été mis en service au collège, au Centre de formation industrielle et commerciale, à l'école secondaire régionale de Swan Valley et dans les classes mobiles du Département de l'agriculture.

Le Service de l'informatique a également été appelé à participer à des projets de formation axée sur le marché dans diverses localités comme Roblin et Elphinstone.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (d) Assiniboine Community College	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
-Estimation de base		184,25	7 406 400			
-Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			175 400			
Total des salaires	7 207 100		7 581 800	(374 700)	(4,9)	
Total des autres dépenses	1 686 400		1 615 900	70 500	4,4	
Total des sommes récupérables d'autres postes	(18 300)		(20 000)	1 700	(8,5)	

Keewatin Community College

Le Keewatin Community College a pour objectif de donner aux résidents du Nord manitobain les qualifications professionnelles et les connaissances théoriques dont ils ont besoin pour se perfectionner et pour s'adapter à la conjoncture socio-économique changeante de la province.

Le nombre d'inscriptions a progressé dans les quatre secteurs d'enseignement : cours du jour ordinaires, éducation de base des adultes, cours du soir et autres, ce qui comprend les programmes d'apprentissage et les petits programmes spécialisés. Au total, les effectifs s'élevaient à 2 584 étudiants, contre 2 111 en 1988–1989.

Le collège a consacré beaucoup d'efforts à multiplier les possibilités de formation dans les régions du Nord manitobain où le besoin s'en fait sentir. De nombreuses initiatives ont été prises pendant cette période, qui se sont soldées par une évolution positive et par une augmentation des programmes et des services destinés à la population desservie par le collège.

Le Keewatin Community College s'est vu confier l'administration et l'exécution de tous les programmes de la Northern Training and Employment Agency ainsi que des programmes Accès à l'éducation donnés à Thompson et concernant le génie civil et les services infirmiers dans le Nord. De même, l'administration du programme Accès à l'éducation pour les manitobains du Nord (Le Pas) a été transférée au collège.

Celui–ci est ainsi devenu un centre de formation important pour les gens de la région désirant préparer un certificat ou un diplôme postsecondaire. Cette intégration a aussi permis au collège de donner un plus large éventail de cours partout dans le Nord sous diverses formes.

Des personnes ont été engagées à Lynn Lake, Leaf Rapids, Churchill, Snow Lake, Gillam, Grand Rapids, Easterville, Norway House et Cross Lake pour coordonner les cours dispensés et pour communiquer au collège les réactions de la collectivité.

Un centre régional a été créé à Flin Flon pour que le collège soit représenté dans cette ville. Ce centre a pour mandat d'augmenter le nombre de programmes proposés, en fonction des besoins formulés par la population. Jusqu'à présent, 20 cours ont été donnés dans cette localité (cours du jour et du soir, et programmes spéciaux).

Des associations « d'amis du Keewatin Community College », regroupant des représentants du monde des affaires, de l'industrie et du commerce, de municipalités et d'organismes spécialisés dans le Nord, ont été constituées à Flin Flon, Le Pas, Thompson, Norway House et Grand Rapids. Les « Amis du collège » rencontrent l'administration de l'établissement deux fois par année pour lui transmettre le point de vue de la population sur les programmes et les services du collège et pour obtenir des renseignements sur les objectifs de ce dernier. Ces rencontres permettent aussi aux participants de s'échanger des idées et de se faire part de leurs préoccupations et recommandations.

Le collège a aidé à la création d'un groupe de formation industrielle pour le Nord composé de représentants de grandes industries de la région, dont INCO, Hudson Bay Mining et Smelting, Repap Manitoba Inc. et Hydro–Manitoba. Ce groupe conseille le collège et le gouvernement dans les domaines de la formation industrielle, de l'enseignement coopératif et des besoins en formation existant dans les industries du Nord. Ce groupe coordonne aussi des programmes de formation conjoints.

Pour s'assurer que le collège répond aux besoins des Autochtones du Nord manitobain, on a formé un Comité consultatif autochtone auprès du président. Ce comité sera chargé de conseiller le président au sujet du contenu des programmes, des cours proposés et des services assurés aux Autochtones.

Un Comité consultatif des femmes du Nord a aussi été constitué pour conseiller le Collège et l'informer des réactions recueillies au sujet de ses services, de ses programmes et du contenu de ses cours, du point de vue des femmes de la région. Ce comité est composé de représentantes de groupes et d'organismes féministes des quatre coins du Nord manitobain.

Pour satisfaire la population de cette région, et notamment les bandes et organismes autochtones, le Keewatin Community College a effectué plusieurs évaluations des besoins afin de connaître le niveau de compétence actuel des intéressés et de présenter des recommandations en matière de formation.

Plus de 65 cours du soir touchant un large éventail de disciplines étaient en place à Thompson, Flin Flon, Le Pas, Snow Lake, Gillam et Leaf Rapids.

Un groupe de travail sur la gestion en milieu autochtone a été mis sur pied avec trois centres d'emploi du Nord canadien pour faire des études sur les programmes et les modes d'enseignement.

Les locaux résidentiels du collège ont été rénovés en octobre. Ces rénovations ont consisté à réaménager les logements pour deux personnes au lieu de quatre, à ajouter des cuisines, à faciliter l'accès des handicapés, à améliorer les installations récréatives et à remettre en état la plomberie et les systèmes électrique et de ventilation.

La résidence a pris officiellement le nom de résidence Carroll, en l'honneur de John (Jack) Carroll, MAL de Le Pas de 1958 à 1969. Ont participé à la cérémonie des membres de la famille Carroll et plusieurs dignitaires dont le Dr George Johnson, lieutenant–gouverneur du Manitoba, monsieur Len Derkach, ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle et monsieur Albert Driedger, ministre des Services gouvernementaux.

Le collège a entamé une campagne de recrutement active pour les programmes destinés aux femmes, le programme Accès à l'éducation et les programmes généraux du collège. Des représentants de l'établissement ont sillonné le Nord du Manitoba pour présenter les programmes et les options possibles.

Le collège a commencé de dispenser à Le Pas et Thompson un cours d'administration dans la Fonction publique, cours sanctionné par un certificat et conçu précisément pour procurer aux femmes les compétences et les connaissances que doivent impérativement posséder les superviseurs, les gestionnaires et les administrateurs de la Fonction publique.

Un cours de comptabilité commerciale a été approuvé, qui sera donné à Thompson et Flin Flon. Les diplômés de ce cours pourront poursuivre leur formation à Le Pas en s'inscrivant au programme de deuxième année portant sur l'administration des affaires.

Un cours d'éducateur adjoint, sanctionné par un certificat, a été mis sur pied en collaboration par l'Université de Winnipeg et le collège. Ce cours sera dispensé pour la première fois en octobre.

Le cours de charpenterie–menuiserie et le cours de pré-embauche en soudage ont été rétablis. En outre, deux nouveaux programmes ont été mis sur pied pour l'Institut collégial Margaret Barbour : électromécanique (niveau II) et construction (I). D'autres programmes ont été offerts dans les domaines suivants : mécanique lourde, cours de menuiserie pour les femmes, et cours de pré–embauche en électricité.

Parmi les autres nouveaux cours dispensés par le biais du Département des métiers, mentionnons ceux qui suivent : initiation à l'électricité générale, installation des cloisons sèches, cours de base sur le montage des machines et premiers soins.

Le collège a élaboré un cours de pré-embauche à la Gendarmerie royale du Canada, qui a pour objet de procurer aux diplômés de l'enseignement général les connaissances complémentaires nécessaires pour répondre aux critères de sélection de la Gendarmerie royale du Canada; ce cours a reçu l'approbation voulue pour entrer en service en 1990.

On a aussi approuvé des programmes intégrés en gestion des ressources naturelles et en administration des affaires, d'une durée de trois ans, pour améliorer l'accessibilité des Manitobains du Nord à ce genre de programmes.

Le collège a mis en place à Thompson un cours de deux ans sur les services à l'enfant, qui aboutit à la délivrance d'un certificat de travailleur de services d'aide à l'enfance II.

Le programme d'enseignement coopératif en mécanique industrielle et le cours de perfectionnement des ouvriers en hydraulique ont commencé à Thompson. Ces programmes permettent à des mécaniciens employés dans l'industrie de se perfectionner en suivant des études à temps partiel.

Le collège a dispensé des cours de menuiserie des niveaux II et III dans la région d'Island Lake. De plus, neuf cours d'apprenti menuisier des niveaux I à IV ont été donnés à Thompson.

Le collège a organisé sur le campus de Thompson un cours permettant aux personnes ayant de l'expérience en menuiserie d'acquérir le niveau d'ouvrier spécialisé.

Les cours de formation des conducteurs de machinerie lourde et des chauffeurs de camion ont eu lieu dans plusieurs localités du Nord du Manitoba, dont Snow Lake, Pukatawagan, Brochet et Le Pas. Le cours de menuiserie a été donné à Long Body Creek, Grand Rapids et Thompson.

Des ateliers sur l'orientation de carrière, ayant pour objet de renseigner les femmes autochtones sur les possibilités de formation et de les aider à décider de leur avenir professionnel, ont été organisés à Pelican Rapids, York Landing, Churchill, Nelson House, Ilford, Matheson Island, Pikwitonei, Gods Lake Narrows, Fisher River/Peguis et St. Theresa Point.

Le collège a offert à Thompson, Pelican Rapids/Shoal River, Berens River et York Landing un cours de pré-embauche en menuiserie conçu pour donner aux femmes une initiation pratique en menuiserie et pour faciliter leur intégration sociale.

Le programme de formation de base dans le domaine des affaires a été présenté à l'Association des conseils communautaires du Nord.

Le collège a constitué un comité de l'enseignement multiculturel qu'il a chargé de revoir le contenu des cours, d'élaborer un programme intégrant plusieurs cultures et de conseiller la direction du collège pour tout ce qui concerne l'enseignement multiculturel.

Le Centre de formation axée sur le marché, créé par le collège pour bien répondre aux besoins des entreprises, des industries, des organismes publics et des associations communautaires du Nord, s'est affairé à commercialiser et dispenser une vaste gamme de programmes et de services dont beaucoup s'adressent aux groupes d'action positive.

Ce centre a mis sur pied un mécanisme permettant d'établir en détail les besoins de n'importe quel organisme en matière de formation. C'est ainsi qu'il a évalué les besoins de la Bande indienne de Norway House, de la Sherridon Development Corporation et de la Bande indienne de Le Pas.

Un programme sur la gestion des eaux et des eaux usées a obtenu beaucoup de succès auprès des employés du ministère des Affaires du Nord. Deux autres cours sont prêts à être donnés, l'un portant sur l'entretien des petits moteurs et l'autre sur l'entretien des véhicules.

Le Centre de formation axée sur le marché forme actuellement des membres de la Bande indienne de Norway House dans les domaines de la gestion et des applications de l'informatique. De même, il a préparé un cours sur l'entretien des bâtiments et des stades.

Le collège a également offert, par le biais du Centre de formation axée sur le marché, un cours intégré de gestion des affaires, des cours sur les contrôleurs logiques programmables et sur l'électronique industrielle ainsi qu'un programme de perfectionnement en hydro-électricité à divers organismes de Thompson, plus un cours de chauffeur de camion à Norway House, Cross Lake, Split Lake et Nelson House. Une formation en micro-informatique et des ateliers d'informatique ont été offerts à des organismes de Le Pas ainsi que, dans la même ville, des cours d'enseignement général et d'autonomie fonctionnelle dans le cadre de trois programmes relevant de la Planification de l'emploi du gouvernement fédéral.

Pour répondre à la demande de formation croissante dans ce domaine, le collège a préparé trois programmes sur les soins de santé : aide soignante, auxiliaire familiale et personnel de soins à domicile. Le cours d'aide soignante est actuellement donné à Oxford House.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (e) Keewatin Community College	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		138,15	5 440 400			
–Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			136 300			
Total des salaires	5 504 400		5 576 700	(72 300)	(1,3)	
Autres dépenses	1 920 500		1 606 700	313 800	19,5	17
–Subventions et paiements de transfert						
Bureau de placement et de formation du Nord	3 370 300		3 630 000	(259 700)	(7,2)	
Total des autres dépenses	5 290 800		5 236 700	54 100	1,0	
Total des sommes récupérables d'autres postes	(23 900)		(15 000)	(8 900)	59,3	

17. Le surcroît de dépenses est dû principalement au transfert des programmes Génie civil et Accès Le Pas des postes Programmes spéciaux 16 5(q) et Services infirmiers dans le Nord 16 5(r) au Keewatin Community College pendant cette année financière.

Programmes d'enseignement coopératif

Les programmes d'enseignement coopératif ont pour objet de permettre à des Manitobains comme à des étrangers de suivre une formation par le biais d'une coopération entre l'école et l'employeur. À cet égard, les principales activités se répartissent comme suit : éducation des adultes au South Winnipeg Technical Centre, coordination et administration de programmes dans le cadre d'ententes interprovinciales sur la formation, développement, maintien et promotion des actions de formation interprovinciales, et négociations concernant la formation des étudiants étrangers boursiers.

Cette année, le South Winnipeg Technical Centre a accueilli 85 étudiants adultes.

Soixante-huit Manitobains ont profité des actions de formation interprovinciales dans les domaines suivants : médecine vétérinaire, optométrie, technique de l'arpentage, médecine nucléaire, dentisterie prothétique et soins infirmiers dentaires. De plus, des négociations ont été entamées en vue de conclure un nouvel accord de formation interprovincial en orthodontie et en orthopédie dentaire avec le British Columbia Institute of Technology, et le Manitoba a continué d'assurer une formation en ergothérapie, dont ont bénéficié neuf étudiants de la Saskatchewan.

Après dix ans de négociations, les quatre provinces de l'Ouest sont parvenues à une nouvelle entente pour dispenser, à frais partagés, un enseignement en médecine vétérinaire à l'Université de la Saskatchewan. Une stratégie relative à l'éducation internationale a été mise sur pied à partir d'une étude réalisée par un consultant indépendant qui avait été chargé d'évaluer les besoins en cette matière au Manitoba.

Le premier ministre du Manitoba et le gouverneur du Minnesota ont signé un accord de coopération bipartite dans le domaine de l'éducation. Par cet accord, les deux gouvernements s'engagent à établir les mécanismes nécessaires pour faciliter la coopération au chapitre de l'enseignement et de la recherche.

Plusieurs activités conjointes importantes se sont déjà déroulées, dont une réunion tenue à St. Paul sur MINITEX, système automatisé de télécommunications entre les bibliothèques du Minnesota, et une conférence inaugurale présidée à Winnipeg par monsieur Len Derkach et à laquelle ont participé les universités et les collèges communautaires et privés des deux territoires.

Un colloque conjoint sur l'enseignement à distance a été organisé à St. Paul. En outre, des échanges de renseignements sur les cours dispensés ont aussi eu lieu de part et d'autre.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (f) Programme d'enseignement coopératif	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		11,00	79 900			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			12 000			
Total des salaires	10 800		91 900	(81 100)	(88,2)	18
Total des autres dépenses	1 792 300		1 655 400	136 900	8,3	

18. Les dépenses salariales ont été inférieures aux prévisions à cause des postes vacants. Sous les autres postes, le surcroît de dépenses s'explique par l'augmentation du coût des actions de formation interprovinciales.

Direction de l'aide aux étudiants

Le programme d'aide aux étudiants du gouvernement du Manitoba augmente les possibilités offertes à la population en matière d'éducation en fournissant une aide financière aux Manitobains qui, faute d'argent, voient leur choix limité dans ce domaine. L'aide, sous forme de prêts et de bourses, vient s'ajouter aux ressources dont disposent les étudiants, seuls ou avec le soutien de leur famille immédiate, et elle est accordée en fonction des besoins financiers et d'autres critères.

La Direction a reçu 20 033 demandes de bourses d'études secondaires et postsecondaires. Les demandes ont été traitées en l'espace de six à huit semaines. On a répondu par téléphone à quelque 51 000 demandes de renseignements et d'aide, et à 23 000 en personne. Les conseillers ont accueilli plus de 2 700 étudiants qui avaient besoin de renseignements financiers détaillés. Ces entrevues ont lieu à la Direction même et sur les campus de divers établissements de Winnipeg et de Brandon desservis par un bureau de la Direction.

On a mis au point un nouveau formulaire de demande d'aide financière pour obtenir des renseignements financiers détaillés avant le début des cours, de sorte que l'on puisse évaluer les besoins monétaires des étudiants et les informer à l'avance du sort qui a été réservé à leur demande.

Pour les étudiants, cela met fin à l'ambiguïté qui caractérisait la procédure de demande antérieure, qui comprenait deux phases. De plus, en ayant une idée des fonds qu'elle devra accorder pendant toute la session, la Direction peut décider de la date des versements et de leur montant. Or, ce sont là des éléments extrêmement importants lorsqu'on sait les dettes très lourdes que les étudiants finissent par accumuler, et vu qu'il est impératif de faire les versements dans les délais lorsque les étudiants se trouvent vraiment dans le besoin.

Dans le cas de ces étudiants, le versement de la bourse en plusieurs fois permet à ceux dont les dépenses courantes ou les frais d'études sont élevés de recevoir leur argent beaucoup plus vite qu'auparavant.

Dans le cas des étudiants ayant des besoins relativement faibles ou ne possédant que peu ou pas d'expérience en matière de gestion financière, l'attribution des bourses en petits versements plus faciles à gérer permet à ces personnes d'apprendre à tenir leur budget et, en même temps, cela les dissuade d'accumuler des dettes indues.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (g) Aide aux étudiants	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		48,00	1 416 100			
–Dépenses de base autorisées après la XXV*augmentation générale des salaires			32 000			
Total des salaires	1 413 400		1 448 100	(34 700)	(2,4)	
Autres dépenses	264 200		260 300	3 900	1,5	
Aide totale	10 524 800		10 597 300	(72 500)	(0,7)	

Commission d'appel de l'aide aux étudiants

La Commission est un organisme indépendant, formé de six membres et d'un président, qui étudie les appels des décisions rendues par la Direction de l'aide aux étudiants en matière d'aide financière.

La Commission a reçu 1 064 requêtes en appel, soit une diminution de trois p. 100 par rapport aux 1 100 requêtes de l'année précédente. Dans un cas sur deux, la Commission a donné suite à l'appel, tandis que les autres requêtes ont été rejetées, annulées ou soumises à un réexamen. La plupart des appels portaient sur les frais d'études et autres dépenses, la contribution des parents, les biens qu'ils possèdent, l'admissibilité aux bourses et la période qui précède les études.

La Commission a tenu des audiences dans les universités de Winnipeg et Brandon, et elle a eu un entretien avec 135 étudiants, en personne ou par téléphone. Dans le rapport annuel qu'elle a présenté au Ministre, la Commission a dressé un tableau détaillé de ses activités et de ses conclusions pour l'année précédente.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		4,00	125 100			
–Dépenses de base autorisées après la XXV• augmentation générale des salaires			4 200			
Total des salaires	126 000		129 300	(3 300)	(2,6)	
Total des autres dépenses	7 300		7 700	(400)	(5,2)	

Direction du développement professionnel postsecondaire

La Direction a pour objectifs de faciliter l'accès au système d'enseignement postsecondaire, d'en rendre le fonctionnement plus souple et de donner les meilleures chances de réussite possibles à ceux et celles qui n'ont pu suivre des études ou une formation au niveau postsecondaire.

Les activités de la Direction englobent la coordination et l'administration des programmes Accès à l'éducation et à la formation postsecondaires. Grâce à un réseau intégré d'aides personnelles, professionnelles et financières, elle veille à ce que les programmes se soldent par le taux de réussite le plus élevé possible.

Entente sur le développement du Nord – Canada–Manitoba

Les programmes Accès à l'éducation étaient financés aux termes de l'Entente Canada–Manitoba sur le développement du Nord (EDN), entente qui a été reconduite jusqu'au mois de mars. Le financement de ces programmes était partagé entre le gouvernement fédéral, dont la contribution s'élevait à 60 p. 100, et le Manitoba (40 p. 100). Les programmes de ce genre s'adressent en priorité aux habitants du nord de la province, et notamment aux Autochtones.

On trouve dans cette catégorie les programmes suivants :

1. Le programme Accès à l'éducation pour les Manitobains du Nord, de l'Université du Manitoba, dispensé sur le campus de Winnipeg. Nombre d'inscriptions : 41 (24 étudiantes et 17 étudiants). Nombre de diplômés : 3.
2. Le programme spécial de préparation aux études de médecine (Special Pre-Medical Studies Program), dispensé sur le campus de l'Université du Manitoba. Domaine : études préparatoires en vue de l'entrée aux diverses facultés de médecine. Groupe cible : Autochtones du Manitoba. Nombre d'inscriptions : 32 (23 étudiantes et 9 étudiants). Un transfert au programme de carrières médicales.
3. Le programme de carrières médicales (Professional Health Program), dispensé sur le campus de l'Université du Manitoba. Domaine : études de médecine dans les différentes facultés. Groupe cible : Autochtones du Manitoba. Nombre d'inscriptions : 5 (3 étudiantes et 2 étudiants).
4. Le programme de baccalauréat en services sociaux pour les Manitobains du Nord (Northern Bachelor of Social Work Program), dispensé à Thompson par l'Université du Manitoba. Domaine : services sociaux (baccalauréat). Nombre d'inscriptions : 67 (54 étudiantes et 13 étudiants). Nombre de diplômés : 8.
5. Le programme de formation des enseignants dans le Nord dispensé par l'Université de Brandon (Brandon University Northern Teacher Education Program) dans les centres suivants : Thompson, Peguis, Norway House, Wanipigow, Camperville, Cranberry Portage, Cross Lake et St. Theresa Point. Domaine : éducation (baccalauréat). Nombre d'inscriptions : 103 (83 étudiantes et 20 étudiants). Nombre de diplômés : 23.

6. Le programme Accès à l'éducation pour les Manitobains du Nord, dispensé par le Red River Community College, au collège même. Nombre d'inscriptions : 47 (27 étudiantes et 20 étudiants). Nombre de diplômés : 13.

L'administration du programme de sciences infirmières pour les Manitobains du Nord (Northern Nursing program), dispensé par le Red River Community College au centre de formation Wa-Wah-Tay-O, a été transférée au Collège communautaire de Keewatin le 1er juillet 1989.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (j) Entente Canada–Manitoba sur le développement du Nord – Développement professionnel postsecondaire	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		19,26	306 900			
–Dépenses de base autorisées après la XXVe augmentation générale des salaires			10 800			
–Dépenses de base résultant du XXVIe vote d'autorisation			460 400			
Total des salaires	523 600		778 100	(254 500)	(32,7)	19
Autres dépenses						
–Estimation de base			617 900			
–Dépenses de base résultant du XXVIe vote d'autorisation			926 800			
Sous–total – Autres dépenses	595 100		1 544 700	(949 600)	(61,5)	19
–Subventions et paiements de transfert						
–Estimation de base			2 522 500			
–Dépenses de base résultant du XXVIe vote d'autorisation			3 783 700			
Sous–total – Subventions et paiements de transfert	6 220 200		6 306 200	(86 000)	(1,4)	19
Total des autres dépenses	6 815 300		7 850 900	(1 035 600)	(13,2)	19
Sommes récupérables d'autres postes						
–Estimation de base			(3 447 300)			
–Dépenses de base autorisées après la XXVe augmentation des salaires			(10 800)			
–Dépenses de base résultant du XXVIe vote d'autorisation			(5 170 900)			
Total des sommes récupérables d'autres postes	(7 338 900)		(8 629 000)	1 290 100	(15,0)	19

19. Transfert du programme de sciences infirmières pour les Manitobains du Nord au Keewatin Community College 16 5(r).

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (r) Entente Canada–Manitoba sur le développement du Nord – Programme de sciences infirmières pour les Manitobains du Nord	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base			0			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			6 000			
Total des salaires	506 400		6 000	500 400		20
Total des autres dépenses	557 600		0	557 600		20
Sommes récupérables d'autres postes						
–Estimation de base			0			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			(6 000)			
Total des sommes récupérables d'autres postes	(1 064 000)		(6 000)	(1 058 000)		

20. Cet écart s'explique par le fait que le programme de sciences infirmières pour les Manitobains du Nord a été transféré de la Direction du développement professionnel postsecondaire au Keewatin Community College sous ce poste.

Entente sur le centre de Winnipeg – Emplois et formation

L'Entente sur le centre de Winnipeg consiste en un projet de revitalisation urbaine de 100 millions de dollars portant sur les aspects physiques, économiques et sociaux du centre-ville. Cette deuxième entente tripartite prend fin le 31 mars 1991.

Le programme 9 sur les emplois et la formation concerne précisément le développement des ressources humaines. Son objet est double : premièrement, définir les possibilités d'emploi et, deuxièmement, former les résidents du centre–ville en vue de ces emplois.

Le programme s'adresse aux habitants du centre-ville qui se trouvent au chômage ou sous–employés depuis une longue période et qui, plus précisément, reçoivent des prestations d'aide sociale ou d'assurance–chômage, ou dont les revenus sont faibles. Les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les handicapés viennent en priorité.

Le programme Emplois et formation a pour but d'offrir tout un éventail de cours aux résidents du centre–ville. Ces cours se rangent en trois volets : formation professionnelle, programmes communautaires, action positive et placements personnalisés. Au total, 62 programmes ont été offerts, pour 1 214 étudiants. On a obtenu un taux de réussite et un taux d'embauchage de 82 et 94 p. 100, respectivement, dans le cadre des programmes de formation professionnelle et des programmes d'action positive et de placements personnalisés. Le coût par étudiant s'est élevé à 2 388 $.

Les programmes de formation professionnelle sont donnés au Centre de formation professionnelle du 228 de l'avenue Notre Dame. Dans ce domaine, on a donné 13 cours auxquels ont assisté 253 personnes. Le taux de réussite et le taux d'embauchage ont atteint respectivement 85 et 94 p. 100.

Six programmes sont arrivés à leur terme : personnel des services de perfectionnement, institutions financières III, téléphonistes, auxiliaires familiales, employés de bureau I et chauffeurs de transports en commun. Sept programmes ont commencé et se poursuivront : femmes travaillant sur les chantiers, humanisation des services judiciaires III, chauffeurs d'entreprises de transport, personnel d'éducation des adultes, employés de bureau II et III et institutions financières IV.

La Police de Winnipeg a inclus le programme sur l'humanisation des services judiciaires III dans le plan quinquennal qu'elle s'est fixé pour accroître la participation des Autochtones et des minorités visibles aux forces de police. Ce programme a été réalisé en collaboration avec la Police de Winnipeg et la Gendarmerie royale du Canada.

Deux programmes ont été dispensés en coopération avec la Société de téléphone du Manitoba. Dix-huit habitants du centre-ville ont suivi le programme de formation des téléphonistes. Ils ont tous réussi à trouver un emploi. Des habitantes du centre-ville sans emploi et des employées de la Société de téléphone du Manitoba ont suivi le programme de formation des femmes employées sur les chantiers, lequel a pour objet de permettre à des femmes d'entrer en apprentissage à la Société de téléphone du Manitoba ou dans des services de construction de la Ville de Winnipeg.

Au total, 66 personnes ont participé au programme de formation d'employés de bureau. Ce programme faisait suite à une forte demande manifestée de façon continue par des employeurs soucieux d'équité en matière d'emploi et désireux d'engager des Autochtones ou des représentants de minorités visibles.

Grâce à une coopération avec le système judiciaire provincial, il a été possible de dispenser une formation spéciale à six des personnes qui se préparaient à occuper un emploi de bureau au ministère de la Justice du Manitoba.

Onze stagiaires ont été engagés comme chauffeurs de transports en commun par la Ville de Winnipeg.

Le programme concernant la formation de personnel d'éducation des adultes est entré en application. Il prépare des Autochtones à travailler dans des collèges communautaires ou dans des établissements d'enseignement professionnel privés ou communautaires. Ces cours s'inscrivent dans le cadre du programme Nouvelles carrières et sont donnés en collaboration avec le Conseil tribal d'Island Lake.

Les programmes communautaires sont dispensés par le Centre d'apprentissage Central Park, au 368 de la rue Edmonton. Vingt-sept cours ont été donnés, qui ont été suivis par 816 personnes. Le taux de réussite s'est élevé à 81 p. 100.

Les programmes offerts par le Centre sont généralement des programmes à temps partiel de courte durée qui répondent à des besoins précis de la collectivité en matière de connaissances linguistiques et de perfectionnement. Ils traitent, entre autres, des sujets suivants : cours de langue spécialisés, épanouissement personnel, formation générale, rattrapage scolaire, dactylographie et traitement de texte.

L'une des principales réussites du Centre d'apprentissage Central Park tient à ses cours de langue spécialisés. Emploi et Formation a collaboré avec le Red River Community College et la Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente du Ministère pour mettre au point et donner des cours de langue qui répondent aux besoins précis de divers groupes. Un nouveau cours a été offert en anglais scientifique et technique. Face à la demande permanente de cours de langue spécialisés, les cours suivants ont été maintenus : l'anglais à des fins accadémiques, l'anglais de la recherche d'emploi et l'anglais médical.

Le Centre d'apprentissage Central Park s'occupe aussi du programme intégré d'administration des affaires, qui se trouve dans sa troisième et dernière année. Ce programme est assuré en coopération avec la Direction du développement professionnel postsecondaire du Ministère, et il est donné au collège. Treize Autochtones du centre-ville sont inscrits à ce programme et passeront leur diplôme en janvier 1991.

Le Programme d'intégration des jeunes (Youth Entry Program) est un programme novateur de 12 mois ayant pour objet d'aider 14 jeunes asiatiques à risques élevés sans emploi d'entrer sur le monde du travail ou de poursuivre des études et une formation.

Toutes les personnes inscrites au cours d'anglais de l'enseignement III ont obtenu leur diplôme et poursuivent des études dans des établissements postsecondaires de Winnipeg.

Le programme concernant l'action positive et le placement personnalisé s'adresse aux employeurs du centre–ville qui participent à des projets financés dans le cadre de l'Entente sur le centre de Winnipeg ou qui font partie d'un groupe prioritaire désigné. Ce programme a pour but de les aider à constituer un bassin de main–d'œuvre qui corresponde davantage au profil de la population de Winnipeg. Le programme consiste principalement en une formation en cours d'emploi à frais partagés.

La multiplication des programmes dans ce domaine reflète manifestement la volonté de mener activement à bien l'Entente sur le centre de Winnipeg. L'activité dans ce secteur s'est accrue de 141 p. 100.

Vingt-deux cours ont été donnés, auxquels ont assisté 141 personnes. Le programme s'est soldé par un taux de réussite de 77 p. 100 et un taux d'embauche de 92 p. 100.

Plusieurs programmes de formation en petits groupes ont été mis sur pied. Les programmes de formation de poseurs de lattes, ont constitué une occasion unique pour le syndicat, l'industrie et Emploi et Formation de concevoir et de donner des cours en collaboration. Six stagiaires ont été recrutés pour installer des cloisons sèches et travaillent maintenant au Syndicat des poseurs de lattes ou dans l'industrie.

Un autre programme réussi a permis à 18 résidents du centre–ville de suivre une formation en cours d'emploi à la société Willmar Industries dans divers domaines de la rénovation domiciliaire. Le programme comprenait des cours en classe de trois semaines, suivi d'une formation sur place de six mois dont le coût était partagé avec l'employeur.

Des ateliers multiculturels ont été organisés à l'intention des contremaîtres et des agents de maîtrise de l'industrie.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (k) Entente renouvelée Canada–Manitoba sur le centre–ville de Winnipeg Emploi et Formation	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Autres dépenses						
–Subvention et paiements de transfert						
–Estimation de base		16,00	2 320 000			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			9 300			
–Dépenses de base résultant du XXVI[e] vote d'autorisation			580 000			
Total des autres dépenses	2 898 500		2 909 300	10 800	0,4	
Sommes récupérables d'autres postes						
–Estimation de base			(2 320 000)			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			(9 300)			
–Dépenses de base résultant du XXVI[e] vote d'autorisation			(580 000)			
Total des sommes récupérables d'autres postes	(2 898 500)		(2 909 300)	(10 800)	0,4	

Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente

La Direction est chargée de la coordination, du financement et du soutien des activités concernant l'enseignement aux adultes de l'anglais langue seconde (ALS) et les programmes d'éducation des adultes dispensés par les divisions scolaires ou d'autres organismes. Elle a aussi pour tâche d'élaborer, mettre en œuvre, financer et contrôler de nouveaux programmes. Elle se compose de deux services : le Service de l'enseignement des langues aux adultes et le Service de l'éducation permanente.

Service de l'enseignement des langues aux adultes

Ce service accorde des subventions pour les cours d'ALS donnés aux adultes dans toute la province par les divisions scolaires, les groupes communautaires, les organismes ethnoculturels et les services d'intégration, ainsi que dans le cadre des projets menés conjointement avec d'autres établissements.

Il apporte aussi son soutien aux cours donnés dans le système d'enseignement public en attribuant des subventions supplémentaires spéciales et en fournissant des locaux. En ce qui concerne l'enseignement de l'ALS, le Service contribue également à l'élaboration des programmes et au maintien des services pédagogiques. Il lui incombe de coordonner toutes les actions de formation linguistique du secteur public destinées aux adultes.

Le Service s'occupe en outre des programmes suivants :

Formation linguistique communautaire (Community Based Language Training, CBLT), en association avec des organismes ethnoculturels et des services d'intégration, à l'intention des adultes qui ne peuvent avoir accès à d'autres formes de formation linguistique;

L'anglais en milieu de travail (English in the Workplace, EWP), formation assurée par l'intermédiaire d'employeurs des secteurs privé et public;

L'anglais à la maison (English at Home, EAH), enseignement par correspondance et par téléphone donné en collaboration avec la Direction de l'enseignement par correspondance;

L'anglais à des fins académiques (English for Academic Purposes, EAP) et anglais scientifique et technique (English for Science and Technology, EST), cours donnés en collaboration avec le Red River Community College et le bureau Opération centre-ville, ainsi que dans le cadre du Programme de formation professionnelle.

Environ 6 920 personnes étaient inscrites aux cours d'ALS dispensés en établissement et aux programmes communautaires qui relèvent de la Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente. Ce nombre se répartit comme suit : 400 étudiants inscrits au programme EWP, 90 au programme EAH, 15 au programme EST, 15 au programme EAP, 6 000 en établissement et 400 aux programmes communautaires.

Résultats

Price Waterhouse a effectué une évaluation des programmes donnés en établissement à la Division scolaire de Winnipeg n° 1, au Red River Community College et au Centre de linguistique appliquée (Applied Linguistic Centre). Il en résulte que des progrès significatifs ont été accomplis au cours des trois dernières années en ce qui concerne l'accessibilité aux cours, la qualité de la formation et la coordination des services. On constate aussi que le coût par étudiant a diminué pendant cette même période.

Service de l'éducation permanente

Ce service encourage, coordonne, finance et contrôle les activités d'éducation des adultes et de formation continue entreprises par divers établissements et autres organismes à l'intention des adultes ayant des besoins particuliers (handicapés, malentendants et personnes âgées), sous la forme de programmes conçus pour aider les intéressés à devenir plus indépendants ou à acquérir des compétences professionnelles qui facilitent leur autonomie dans la vie de tous les jours. Après avoir évalué les besoins des adultes concernés, le personnel du Service s'assure avec les organismes communautaires, les divisions scolaires et autres intervenants que les programmes sont adaptés aux besoins de chacun.

En plus d'attribuer des subventions à divers organismes, le personnel du Service participe à l'élaboration des programmes, aux activités de perfectionnement professionnel, à la préparation du matériel et à la révision des programmes.

Le Service évalue chaque projet qu'il a financé, en tenant compte des réactions des administrateurs de programme, des enseignants, des élèves et, dans certains cas, de la famille des élèves. Pour ces évaluations, il vérifie surtout dans quelle mesure les intéressés ont gagné en indépendance ou ont acquis des aptitudes précises propices à une plus grande autonomie.

Le Service a ainsi financé sept projets, auxquels ont participé 197 adultes au total, et qui se répartissent en trois volets : autonomie fonctionnelle des handicapés mentaux, cours de micro-informatique pour les handicapés physiques (trois niveaux), et lecture labiale pour les adultes malentendants. Ces projets ont été réalisés à Winnipeg et Selkirk. Plusieurs programmes destinés aux gens du troisième âge, dispensés par Action retraite Manitoba et par les Centres « Perspectives des aînés », ont attiré 2 725 personnes intéressées par des sujets divers.

Le Service administre aussi le financement de cours (du soir) à temps partiel pour adultes qui sont donnés dans le système d'enseignement public en vertu du Règlement sur les subventions à l'éducation des adultes (80/88). D'après ce règlement, il est aussi prévu d'étendre l'utilisation des installations existant dans les divisions scolaires rurales. Vingt-trois divisions scolaires ont participé à ce projet, et 15 500 adultes au total ont suivi un large éventail de programmes portant, entre autres, sur les sujets suivants : enseignement de base, cours crédités au secondaire, autonomie fonctionnelle, conversation, aptitudes aux affaires, initiation à l'informatique, compétences commerciales et techniques, etc.

Chez la clientèle que l'on visait en priorité, les taux de participation ont été atteints, et même dépassés dans deux des quatre catégories. En effet, le taux de participation des minorités visibles s'est élevé à 44 p. 100 (objectif : 20 p. 100), celui des femmes à 63 p. 100 (objectif : 65 p. 100), celui des Autochtones à 40 p. 100 (objectif : 35 p. 100) et celui des handicapés à 1,5 p. 100 (objectif : 10 p. 100).

Bureau de l'alphabétisation du Manitoba

Le Groupe de travail sur l'alphabétisation du Manitoba a publié son rapport après avoir tenu 29 audiences publiques aux quatre coins de la province pour déterminer le degré d'analphabétisme des groupes visés et pour recommander une stratégie en vue d'élaborer des programmes d'alphabétisation qui répondent aux besoins de ces groupes. Ce rapport, intitulé *Sentiers pour les apprenants – Stratégie d'alphabétisation pour les Manitobains* renferme 28 recommandations, dont beaucoup ont été mises en application.

Sur les recommandations du Groupe de travail, le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle a nommé le Conseil de l'alphabétisation des adultes du Manitoba en juin. Le Conseil est composé de représentants de divers groupes des secteurs privé et public qui s'intéressent à l'alphabétisation, et il est présidé par le Dr Henry Duckworth, président de l'Université du Manitoba. Le Conseil a pour rôle d'établir une politique d'alphabétisation globale au Manitoba et de guider le Bureau de l'alphabétisation dans ses activités.

Conformément à une autre recommandation du Groupe de travail, le Ministère a créé en septembre le Bureau de l'alphabétisation du Manitoba, sis au 1200 de l'avenue Portage, bureau 100. Ce dernier a pour tâche de mettre en œuvre la politique d'alphabétisation de la province ainsi que de diriger l'élaboration et l'exécution de programmes d'alphabétisation communautaires adaptés aux adultes visés.

Le personnel du Bureau de l'alphabétisation comprend le directeur provincial de l'alphabétisation, un spécialiste de l'éducation des adultes, un coordonnateur des programmes de la province et deux agents d'alphabétisation communautaires à Brandon et Le Pas. Le Bureau assure la formation des professeurs, des bénévoles et des répétiteurs, il participe à la mise au point et à l'acquisition du matériel didactique et il coordonne les activités de sensibilisation.

Le rôle principal du Bureau consiste à traiter les demandes de financement qui s'adressent aux gouvernements provincial et fédéral et qui portent sur des programmes et des projets d'alphabétisation. Conformément à ce que le Groupe de travail suggère dans son rapport, les fonds accordés sont consacrés aux programmes communautaires conçus en fonction des besoins. Les demandes doivent recevoir un vif soutien d'un large éventail de groupes et d'individus de la collectivité.

Les fonds versés par la province pendant l'année financière visaient diverses initiatives : 154 200 $ pour permettre le maintien de 10 programmes d'alphabétisation des adultes; 276 665 $ pour 13 nouveaux programmes d'alphabétisation communautaires; 64 360 $, à titre de subventions de soutien, pour l'amélioration de 16 programmes d'alphabétisation existants; 41 775 $ pour permettre à cinq groupes de financer des projets de sensibilisation; et 50 000 $ pour que trois divisions scolaires puissent créer des programmes d'alphabétisation en anglais langue seconde à l'intention d'immigrants adultes.

Beaucoup de programmes n'ont commencé qu'à la fin de l'année financière. Cependant, on estime à 576 le nombre de personnes inscrites aux programmes déjà en place. Dans l'ensemble, les cours étaient donnés à raison de 10 heures par semaine, l'après-midi ou le soir.

Le Bureau a aussi été chargé de gérer toutes les demandes de fonds adressées au Secrétariat national à l'alphabétisation du Secrétariat d'État.

Au total, le gouvernement fédéral a approuvé l'attribution de 500 000 $ à neuf projets différents : cours d'alphabétisation des adultes donnés dans cinq localités autochtones du Nord par la Division scolaire Frontier, cours dispensés par la Journeys Education Association à Winnipeg, projet de la Society for Manitobans with Disabilities destiné aux adultes malentendants, programmes pour les détenus (hommes et femmes) de Brandon et Portage la Prairie, conférence entre étudiants et agents d'alphabétisation, acquisition de documents d'alphabétisation pour adultes par la Manitoba Library Association, projet de recherche de la Division scolaire Evergreen sur le système d'apprentissage Pathfinders, et projet de conférence du Red River Community College sur le rôle du collège en matière d'alphabétisation.

Depuis sa création en septembre, l'une des principales tâches du Bureau a consisté à former régulièrement des agents d'alphabétisation et des bénévoles qui s'occupent actuellement d'alphabétisation ou d'anglais langue seconde.

Après avoir évalué les besoins en personnel pour les programmes de la province, le spécialiste en éducation des adultes a établi le calendrier des activités de formation. Cinq cours d'introduction de trois jours ont été donnés à divers endroits de la province, qui ont été chacun suivis par une vingtaine de personnes.

Quinze cours supplémentaires plus complets ont été dispensés à des bénévoles, des agents d'alphabétisation et des professeurs d'anglais langue seconde expérimentés, auxquels ont assisté dix personnes en moyenne. Ces cours traitaient, entre autres, de l'évaluation des élèves et de la façon de travailler avec des adultes d'un niveau intermédiaire.

Le Bureau de l'alphabétisation a également pris part à diverses activités de sensibilisation pour marquer le fait que 1990 a été déclarée Année internationale de l'alphabétisation par l'UNESCO.

Entre autres activités, mentionnons un concours d'alphabétisation organisé dans le cycle primaire de l'enseignement, des exposés présentés sur demande à divers organismes, le parrainage de la tournée de la pièce *Developing Freedom* sur l'alphabétisation, l'utilisation du logotype de l'Année internationale de l'alphabétisation sur la papeterie du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, et la participation au Voyage national du livre du Rassemblement canadien pour l'alphabétisation.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (m) Formation des adultes et éducation permanente centre–ville de Winnipeg	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note Expl.
Salaires						
–Estimation de base		13,21	508 800			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			7 900			
Total des salaires	441 300		516 700	75 400	(14,6)	
Autres dépenses	368 800		527 800	(159,000)	(30,1)	21
–Subventions et paiements de transfert	2 634 000		2 461 400	172 600	7,0	21
–Groupe de travail sur l'alphabétisation	45 600		70,000	(24 400)	(34,9)	22
Total des autres dépenses	3 048 400		3 059 200	(10 800)	(0,4)	

21. Les sommes versées à la Division scolaire de Winnipeg n° 1 pour les cours d'anglais langue seconde ont été imputées à d'autres postes mais provenaient des subventions.

22. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions, à cause d'une surestimation du coût de l'étude réalisée par le Groupe de travail sur l'alphabétisation.

Développement professionnel postsecondaire – Sud du Manitoba

Le deuxième groupe de programmes Accès à l'éducation, entièrement financés par la province, était destiné à la population désavantagée du sud du Manitoba, plus particulièrement aux Autochtones et aux immigrants.

Il s'agissait des cinq programmes suivants :

1. Programme de formation des enseignants, du Centre de formation pour adultes de Winnipeg, donné par l'Université du Manitoba en dehors du campus au centre–ville de Winnipeg. Domaine : éducation (baccalauréat). Nombre d'inscriptions : 51 (37 étudiantes et 14 étudiants). Nombre de diplômés : 6.

2. Programme de formation des travailleurs sociaux, du Centre de formation pour adultes de Winnipeg, donné par l'Université du Manitoba en dehors du campus au centre–ville de Winnipeg. Domaine : service social (baccalauréat). Nombre d'inscriptions : 65 (51 étudiantes et 14 étudiants). Nombre de diplômés : 7.

3. Programme Accès à l'éducation pour les Manitobains du Sud, de l'Université du Manitoba, donné à l'Université même. Nombre d'inscriptions : 15 (13 étudiantes et 2 étudiants). Nombre de diplômés : 6.

4. Programme de sciences infirmières pour les Manitobains du Sud, (anciennement le Inner City Nursing Program), donné par le Red River Community College au collège même. Domaine : sciences infirmières (diplôme). Nombre d'inscriptions : 66 (48 étudiantes et 18 étudiants). Nombre de diplômés : 20.

5. Programme Accès à l'éducation pour les Manitobains du Sud, donné par le Red River Community College au collège même. Nombre d'inscriptions : 30 (18 étudiantes et 12 étudiants). Nombre de diplômés : 8.

Ce poste couvre aussi le financement du Service de l'éducation postsecondaire pour les Autochtones.

Depuis sa mise sur pied, le Service n'a cessé de consulter les collectivités et les organisations autochtones dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Ce faisant, le Service obéissait aux principes de mise en œuvre de programmes locaux d'études et de formation qui répondent aux besoins socio-économiques des collectivités autochtones.

Les activités menées par le Service comprenaient :

- La liaison avec les collectivités membres de la Fédération des Métis du Manitoba et de l'Association des conseils communautaires du Nord (Northern Association of Community Councils);
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets dans le domaine de l'éducation postsecondaire et de l'éducation des adultes dans les localités de Peguis, God's River, Camper-ville, Tadoule Lake, Le Pas, Thompson et Winnipeg.

De plus, la Direction attribue des subventions au Centre de formation de la Manitoba Association of Native Languages et au Centre de recherche de Churchill, et elle fournit des locaux pour le programme interprovincial de formation d'ingénieur créé avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du programme Accès à l'éducation.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (n) Développement professionnel postsecondaire – Sud	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		8,00	319 600			
–Dépenses de base autorisées après la XXVe augmentation générale des salaires			7 800			
Total des salaires	326 800		327 400	(600)	(0,2)	
Autres dépenses	1 000 300		988 500	11 800	1,2	
–Subventions et paiements de transfert	2 831 900		2 906 700	(74 800)	(2,6)	
Total des autres dépenses	3 832 200		3 895 200	(63 000)	(1,6)	

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (p) Formation axée sur le marché du travail	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		60,00	1 875 000			
–Dépenses de base autorisées après la XXVe augmentation générale des salaires			85 500			
Total des salaires	2 660 900		1 960 500	700 400	35,7	23
Total des autres dépenses	1 751 700		1 117 500	634 200	56,8	23

23. Les activités de formation ont été plus importantes que prévu, et une subvention a été accordée par le gouvernement fédéral dans le cadre de la stratégie Planification de l'emploi pour que l'on puisse étoffer les programmes.

Programmes spéciaux

Ces deux programmes ont été conçus pour dispenser une formation en rapport avec les possibilités d'emploi existant à la carrière de pierre à chaux d'Hydro–Manitoba ainsi que dans des industries dérivées et d'autres secteurs dans le Nord. Ils sont destinés en priorité aux Manitobains du Nord (notamment aux Autochtones) qui résident sur le territoire visé par l'entente Nelson–Burntwood.

Il s'agit des programmes suivants :

1. Programme de formation des ingénieurs, proposé dans le cadre du programme ACCÈS à l'éducation et donné par l'Université du Manitoba au campus de Winnipeg. Domaine : génie (baccalauréat). Groupe–cible : Autochtones du nord du Manitoba. Nombre d'inscriptions : 36 (5 étudiantes et 31 étudiants). Les premiers diplômés doivent sortir en 1991.
2. Programme Accès à l'éducation pour les Manitobains du Nord (électricité et électronique), donné au Red River Community College. Domaine : électricité et électronique. Nombre d'inscriptions : 30 (6 étudiantes et 24 étudiants). Les premiers diplômés doivent sortir en 1989-1990 (12).

En 1987-1988 a été lancé un projet–pilote appelé Projet communautaire d'admission à l'Université (Community Based University Entrance Project). Il s'agit d'un programme d'éducation des adultes novateur qui consiste à dispenser des cours d'admission à l'université du niveau 300 entièrement crédités (anglais 300, mathématiques 300, physique 300 et chimie 300) à des adultes autochtones ou résidant dans le Nord ou dans des régions éloignées, qui ne peuvent accéder directement à de tels cours.

Le programme comprend une classe d'appoint où l'on tient compte des différents styles d'apprentissage, et son contenu est adapté à l'acquis culturel de chaque étudiant. Le programme est conçu pour les personnes ayant des connaissances limitées en anglais, en mathématiques et en sciences appliquées.

La responsabilité de deux autres programmes, programmes Accès à l'éducation pour les Manitobains du Nord donnés à Le Pas et à Thompson, a été transférée de la Direction du développement professionnel postsecondaire au Keewatin Community College.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

5 (q) Programmes spéciaux	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		22,00	769 400			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			10 100			
Total des salaires	394 600		779 500	(384 900)	(49,4)	24
Total des autres dépenses	1 325 700		1 958 300	(632 600)	(32,3)	24

24. L'écart négatif enregistré au chapitre des dépenses salariales et autres s'explique par le fait que l'administration des programmes Accès à l'éducation pour les Manitobains du Nord donnés à Thompson a été transférée du Red River Community College et de la Direction du développement professionnel postsecondaire au Keewatin Community College. Pour ce qui est des autres dépenses, cet écart est dû à plusieurs facteurs : les versements effectués pour les départs naturels et les indemnités de personnes à charge ont été inférieurs aux prévisions, la réorganisation des programmes a entraîné une diminution des frais de déplacement et l'on a mis fin au Projet communautaire d'accès à l'université.

La Division du Bureau de l'éducation française

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent texte à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsque nous parlons d'une manière générale. Par exemple, il est bien clair que lorsque nous parlons de l'enseignant, ce masculin inclut un enseignant de l'un ou de l'autre sexe.

Le Bureau de l'éducation française est responsable de toute l'éducation en langue française au Manitoba. Le Bureau assure une éducation en langue française aux Manitobains dont la langue première est le français et fournit aux Manitobains d'expression anglaise désireux d'étudier en français des programmes répondant à leurs besoins.

Le Bureau est composé de quatre directions. La première, la Direction du développement et de l'implantation des programmes, voit au développement et à l'implantation des programmes d'études et fournit des activités connexes en développement professionnel, y compris l'évaluation des programmes et la recherche dans le domaine de l'éducation française.

La Direction des services de soutien en éducation est chargée entre autres, du calcul et du paiement de subventions destinées aux divisions scolaires où sont offerts des programmes en français.

Le personnel du Bureau négocie avec les autorités fédérales en ce qui concerne l'obtention de fonds pour les divers programmes de bourses d'études administrés par le Bureau par l'entremise de la Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs. Cette direction est également responsable de la préparation, la coordination, et l'administration du budget ainsi que de tous les services administratifs et du secrétariat pour l'ensemble de la Division.

La dernière composante du Bureau, la Direction des ressources éducatives françaises, voit à l'obtention et à la production de matériel didactique pour les rendre disponibles aux professeurs et aux élèves des écoles franco-manitobaines, d'immersion française et de français de base. Cette direction est située au 200, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface.

De plus, le Bureau de l'éducation française identifie les besoins des collectivités francophone et anglophone en ce qui a trait à l'éducation française et communique ceux-ci au ministre et au sous-ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle afin qu'ils puissent suivre de près le dossier et agir s'il y a lieu de le faire.

Au cours de l'année, le Bureau a exercé ses responsabilités auprès d'une soixantaine de divisions scolaires et régions scolaires, près de 5 600 élèves francophones, 19 000 élèves en immersion française et près de 77 000 élèves en français de base.

Le Bureau utilise les deux langues officielles du pays.

Objectifs

1. Étudier, élaborer et recommander au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle des politiques et des priorités concernant tous les aspects de l'éducation française;
2. Promouvoir, planifier, appliquer, administrer et faciliter tous les aspects de l'éducation française pour les clientèles francophone et anglophone, et ce, de la maternelle à la 12e année et dans la mesure du possible au niveau postsecondaire;
3. Assurer une liaison et une coordination avec les autres divisions du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle (et leurs directions respectives) ainsi que les communautés locales, les organisations et toutes autres associations soit au niveau local, national ou international;
4. Intégrer tous les services de base essentiels au développement de l'éducation française;
5. Assister le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle dans la négociation de tous les programmes d'aide fédérale visant la promotion des langues officielles dans l'enseignement, et en assurer l'administration.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

7 (a) Administration de la Division	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		2,00	95 400			
–Dépenses de base autorisées après la XXV* augmentation générale			2 900			
Total des salaires	94 800		98 300	(3 500)	(3,6)	
Total des autres dépenses	15 900		22 200	(6 300)	(28,4)	

La Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études

La Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études a poursuivi du travail de développement ou de refonte de la programmation dans plusieurs disciplines scolaires alors que dans d'autres disciplines, les efforts ont été concentrés sur une sensibilisation et une implantation progressive des programmes d'études rendus disponibles durant les dernières années.

Des outils de travail plus pertinents et plus clairs ont été développés sur les étapes de l'élaboration et sur les composantes des programmes d'études.

L'approche nouvelle en matière d'implantation des programmes d'études, favorisant une plus grande prise en charge aux niveaux division scolaire et école, a conduit la Direction du développement et de l'implantation des programmes à être de service, à de nombreuses écoles, à leur demande pour offrir des sessions et animer des ateliers. De plus, un travail important a été entamé par tous les partenaires en éducation sur le rôle de chacun en implantation des programmes, sur la démarche pédagogique et sur le processus d'apprentissage.

Anglais

Le Bureau de l'éducation française n'a pu offrir de services pédagogiques aux écoles dans cette discipline. Une maladie prolongée de la personne responsable a laissé le poste vacant durant toute l'année scolaire.

Arts plastiques

Le programme d'études M à 6 a été rendu officiel. Des exemplaires ont été envoyés à chaque école.

Un cours en Didactique en arts plastiques à l'élémentaire, donné par une personne ressource chargée de cours à l'Université de Montréal a été organisé.

À la demande du milieu éducatif, des sessions de présentations et des ateliers/sessions d'implantation ont été donnés.

Une trousse de diapositives sur les fleurs et les animaux a été complétée et est disponible pour emprunt ou achat.

Éducation musicale

Suite à des rencontres du Comité de travail en éducation musicale, il a été décidé de refaire le programme d'études. Une étude et une comparaison de plusieurs programmes d'études de provinces canadiennes ont été entreprises. Le résultat des études et comparaisons des documents des autres provinces a entraîné le comité à choisir le guide pédagogique et le programme d'études en éducation musicale du ministère de l'Éducation du Québec comme base en vue de l'élaboration du programme du Manitoba français. La philosophie, l'orientation et la méthodologie d'enseignement du guide et du programme d'éducation musicale du Québec seraient intégrées dans les grandes lignes des documents du programme d'études manitobain.

Le comité de travail a eu plusieurs rencontres et a poursuivi la rédaction des objectifs du programme d'études manitobain. Une demande formelle a été placée auprès du ministère des Communications du Québec pour obtenir les droits d'auteur en ce qui concerne l'utilisation des documents québécois.

Il y a eu une rencontre entre les enseignants d'éducation musicale des écoles franco–manitobaines des niveaux maternelle à la 12e.

Elle a permis un partage d'information concernant l'enseignement aux niveaux élémentaire, présecondaire et secondaire afin d'établir une meilleure continuité d'apprentissage entre les trois niveaux. Une description des connaissances et habiletés musicales à atteindre à la fin de l'élémentaire a été développée.

Éducation physique

En septembre, cinq objectifs principaux ont été établis :

(1) Effectuer une consultation des enseignants sur le rôle du Bureau de l'éducation française en éducation physique;

(2) Poursuivre l'élaboration et l'implantation du *Guide pédagogique 7e à 9e année*, plus précisément des sections de ce guide traitant de gymnastique, d'athlétisme, de ski de fond, de basketball et de musculation;

(3) Produire une version française du programme *Manitoba School Fitness 1989*, comprenant manuel, affiches et logiciel;

(4) Stimuler les enseignants, directeurs, commissaires et parents à améliorer la qualité des programmes d'éducation physique offerts dans les écoles;

(5) Produire un répertoire complet de matériel pédagogique d'éducation physique en français.

La consultation des enseignants est terminée et servira à orienter le prochain plan d'action. Cinquante-sept enseignants ont répondu au questionnaire qui leur avait été envoyé.

Un atelier d'implantation sur la gymnastique a eu lieu et la section du guide pédagogique qui traite de gymnastique est disponible.

En ski de fond et en basketball, des ateliers d'implantation ayant déjà eu lieu, l'élaboration des sections s'est poursuivie.

En athlétisme, une section provisoire a été produite, ainsi que des documents annexes. Un atelier d'implantation a eu lieu et un comité a été formé pour produire la version finale de la section.

La section sur la musculation n'est pas terminée et n'a pas été implantée.

Le manuel et les affiches du programme *Manitoba School Fitness* ont été traduits et révisés. Il reste à procéder à l'impression. La production du logiciel vient tout juste de débuter, chez InfoTech.

Deux ateliers ont permis de rencontrer des enseignants au sujet de la qualité des programmes d'éducation physique. D'autres rencontres ont été planifiées avec des directeurs d'écoles, des commissaires et des parents.

Les modalités de contenu et de présentation du répertoire de matériel pédagogique ont été déterminées. Un projet du Programme d'emplois temporaires pour étudiants a été présenté et accepté afin d'embaucher un étudiant à titre de recherchiste pour terminer ce répertoire.

Français langue maternelle (élémentaire)

La révision du programme de français langue maternelle (élémentaire) a été complétée et celui-ci est devenu officiel. Une session d'implantation a été offerte à toutes les écoles franco-manitobaines selon leurs besoins.

Une session, *La grammaire : intégrée ou isolée?*, a été offerte aux enseignants des niveaux 1 à 6.

Une session de formation avec une déléguée pédagogique d'une série commerciale a été offerte aux enseignants des niveaux 2 et 3.

Il y a eu un premier pilotage d'une nouvelle série de lecture alors que d'autres séries ont été agréées et placées au catalogue du Centre des manuels scolaires du Manitoba.

Un comité regroupant des conseillères pédagogiques divisionnaires a poursuivi le travail de s'informer mutuellement au sujet de matériel, des besoins et des pratiques pédagogiques actuels.

Français langue maternelle (secondaire)

Deux comités provinciaux ont été établis pour faire la mise à l'essai de certains matériels didactiques. On a produit des grilles d'évaluation suite à plusieurs rencontres individuelles avec les membres impliqués dans ce projet.

Un comité a corrigé et révisé le programme d'études de 12e année en vue de le rendre officiel en juin.

Des sessions d'orientation pour aider les nouveaux enseignants à mettre en œuvre les programmes d'études ont été offertes.

Des journées d'ateliers ont été présentés de la 7e à la 12e année.

Ces ateliers d'implantation des programmes d'études ont été offerts au cours de l'année suite aux demandes spécifiques des enseignants ainsi qu'au cours de rencontres divisionnaires.

Trois personnes ressources de maisons d'édition ont animé des journées d'ateliers sur la didactique de leur matériel d'appui.

Les documents *Lire et aimer lire au secondaire* (deux fascicules) et *Fiches de lecture* (quatre ensembles) ont été diffusés et présentés à plusieurs groupes d'enseignants et sont maintenant disponibles au Centre des manuels scolaires du Manitoba.

L'élaboration d'un questionnaire d'évaluation des programmes d'études par les enseignants de la 7e à la 12e année est en cours et annonce le deuxième cycle d'évaluation des programmes.

Français langue seconde – immersion (élémentaire)

Des ateliers d'implantation des nouveaux programmes d'études de Français langue seconde pour les niveaux 1 à 4 et 5 à 6 ont été offerts aux écoles et aux divisions scolaires qui en ont fait demande.

Respectant la nouvelle philosophie du Bureau de l'éducation française que l'implantation est un processus, il y a eu une deuxième intervention sur demande dans certaines divisions ou écoles pour faire des études plus approfondies de certains aspects spécifiques des programmes d'études.

Deux journées pédagogiques animées par une auteure d'une série commerciale ont eu lieu au niveau provincial pour les niveaux 1 et 2.

Un comité d'évaluation d'une collection commerciale a été mis sur pied. Un rapport de l'analyse et de l'évaluation de ce matériel didactique en donne les résultats.

Français langue seconde – immersion (secondaire)

La version provisoire du matériel d'appui au programme d'études de la 12e année a été finalisée et envoyée aux enseignants concernés de la province : ce document complète la première génération de programmes d'études, désormais disponibles de la 7e à la 12e année.

La version provisoire du programme d'études pour la 7e année en immersion courte a été achevée et acheminée aux enseignants concernés.

La version provisoire du programme d'études pour la 8e année en immersion courte est en cours d'élaboration; celle–ci, achevée probablement au cours de l'année scolaire, sera suivie d'un document homologue pour la 9e année; un ensemble curriculaire serait ainsi disponible pour le présecondaire en immersion courte.

L'élaboration de la seconde génération de programmes d'études en immersion longue a été entamée; cette seconde génération se propose d'accroître la fonctionnalité d'un programme d'études comme outil de travail, vise une perspective plus globale en terme de pratiques de langue et d'enseignement/apprentissage, met davantage l'accent sur le développement des habiletés de la pensée, ainsi que sur l'enjeu cognitivo–langagier des stratégies pédagogiques et vise l'ensemble du secondaire (9–12).

L'élaboration d'un cadre didactique, articulé autour des points susmentionnés, est en cours et sera soumis à la consultation des enseignants concernés au cours de l'année scolaire.

De nombreuses sessions, de durée variable, ont été offertes aux enseignants concernés : ateliers thématiques pour répondre à des besoins particuliers et sessions centrées sur la disponibilité et l'accessibilité de matériel didactique de soutien aux programmes d'études; un accent particulier a été mis sur la lecture et l'écriture au secondaire.

Français de base
Le programme de neuf ans

10e, 11e, 12e

Plusieurs sessions d'implantation pour la mise en œuvre ont été offertes aux enseignants qui débutent dans le programme.

7e, 8e, 9e

Plusieurs sessions d'implantation pour la mise en œuvre ont été offertes à ceux et celles qui débutent dans le programme.

4e, 5e, 6e

Plusieurs classes pilotes en 5e et 6e années ont été formées pour évaluer les nouveaux textes sur le marché. La version finale du programme d'études a été imprimée et distribuée aux écoles.

Des sessions d'implantation à l'intention des personnes qui enseignent le programme pour la première fois ont été offertes.

Le programme de six ans

Des classes pilotes ont été formées en 12e année et les travaux d'élaboration à ce niveau ont été terminés. Quatre séances d'orientation ont été offertes pour les niveaux présecondaire et secondaire.

Les services aux programmes d'initiation, de ré–introduction et au cours de conversation (français) ont été maintenus.

Hygiène

Une session intensive a été organisée par le Bureau de l'éducation française dans le domaine de la Résolution de conflits. Quelques sessions subséquentes ont également été organisées.

Les programmes d'études des 5e et 6e années sur le Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) et le matériel audio–visuel s'y rattachant ont été développés et distribués aux écoles. Des sessions de formation des enseignants ont été données dans diverses régions de la province.

La recherche et l'identification ainsi que le développement de matériels reliés à divers aspects du programme d'hygiène ont été poursuivis. Des services pédagogiques ont également été donnés sur demande.

Informatique

En étroite collaboration avec le Programme de technologie éducative, trois sphères d'activité ont primé dans le domaine de la micro–informatique scolaire : le développement du programme d'études de sensibilisation à l'informatique au secondaire; une importante augmentation du nombre de titres français disponibles dans le Catalogue de Didacticiels du Centre des manuels scolaires du Manitoba; et une identification précise des facteurs qui jouent un rôle dans le choix du matériel et du logiciel convenable pour les applications pédagogiques de l'ordinateur de langue française.

Maternelle

Par le biais de l'intégration des matières ou de l'interdisciplinarité, l'équipe de conseillers et conseillères œuvrant de M à 4 au sein du Bureau de l'éducation française continue de travailler ensemble. Cet effort conjoint permet d'assurer un développement de la programmation et une implantation de cette programmation en accord avec la philosophie de la jeune enfance pour l'école franco–manitobaine et l'école d'immersion. Un travail est en cours pour identifier des principes de jeune enfance communs à tous les programmes destinés à ce groupe d'élèves.

Le travail dans le développement d'un programme intégré pour la maternelle a été momentanément arrêté par la maladie prolongée de la personne responsable du dossier. Ce travail reprendra sous peu.

Mathématiques

Il y a eu rodage d'un matériel didactique en mathématiques avec des classes pilotes aux niveaux 4e, 5e et 6e. D'autres classes pilotes ont eu lieu de la 1re à la 9e année avec un autre matériel.

Le comité responsable du développement d'un programme M à 4 a eu quelques rencontres et poursuivra son travail à l'avenir.

Une réflexion préliminaire et des activités de préparation au développement du programme de la 5e à la 8e ont débuté et se poursuivront.

Plusieurs ateliers ont été offerts pour des nouveaux enseignants et aussi à tous les enseignants d'écoles et de divisions scolaires qui en ont fait la demande.

Un matériel pédagogique sur la manipulation pour les 1re et 2e années a été traduit et est disponible.

La version officielle du Cours autodidactique pour Mathématiques 300 et 301 est disponible.

Sciences familiales

Le programme d'études pour le volet Alimentation et nutrition 8e année a été rendu officiel.

Sciences humaines

Du nouveau matériel didactique a été mis à l'essai en 5e année français langue maternelle et en immersion française. La rédaction des programmes d'études de 4e année a été amorcée. Les programmes d'études de 2e année ont été rendus officiels.

D'autre part des ateliers et des recyclages ont été organisés pour étudier quelques aspects des programmes d'études des sciences humaines aux niveaux 1 à 12.

Ces ateliers ont porté sur les thèmes suivants : la recherche en sciences humaines (7 à 12); le contenu, la méthode et la philosophie de l'enseignement des sciences humaines (7 à 9); les cours 105, 205 et 305 en sciences humaines (10 à 12); le contenu, la méthode et la philosophie de l'enseignement des sciences humaines (1 à 6).

Sciences naturelles

L'élaboration du programme d'études de sciences naturelles M à 2 a été poursuivie. Certaines modifications importantes y seront apportées et il se situera directement dans le nouveau cadre d'élaboration de programmes développé récemment par le Bureau de l'éducation française.

L'élaboration des programmes d'études de Biologie 200 et 300 a été poursuivie. Plus particulièrement en Biologie 200, certaines modifications ont été apportées suite à la mise à l'essai déjà entamée. Les programmes de Biologie 200 et 300 seront mis à l'essai dans l'année scolaire à venir.

Une série d'ateliers et de recyclages organisés à l'intention des enseignants ont eu lieu. Ils ont porté sur les thèmes suivants : programmes éducatifs axés sur l'éducation relative à l'environnement (Atout–Faune et Arbre–en–tête), l'interdisciplinarité dans un contexte d'enseignement des sciences naturelles, le rôle de l'administrateur face à l'enseignement des sciences naturelles, l'importance du développement des habiletés scientifiques, le développement de projets pour l'exposition scientifiques et l'étude des insectes (entomologie).

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

7 (b) Développement et implantation des programmes	Dépenses réelles 1989-1990 $	Estimation 1989-1990 Années-p.	Estimation 1989-1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		17,26	860 600			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			25 800			
Total des salaires	372 100		886 400	(514 300)	(58,0)	25
Total des autres dépenses	602 800		177 100	425 700	240,4	25

25. Les salaires versés au personnel détaché sont imputés au budget des salaires mais sont prélevés sur le fonds de fonctionnement.

Direction des services de soutien en éducation

La Direction des services de soutien en éducation est responsable d'une variété de dossiers, d'activités et de services reliés étroitement à l'éducation française :

- Statistiques : cueillette et analyse des données relatives aux effectifs scolaires dans les différents programmes et aux budgets;
- Calcul, distribution et surveillance des subventions provinciales aux divisions scolaires pour les programmes scolaires suivants : français, immersion, français de base et « Conversational French »;
- Elaboration, coordination ou réalisation de projets d'évaluation et de recherche spécifiques à l'éducation française;
- Liaisons pédagogiques, administratives et culturelles entre le Bureau de l'éducation française et les divers secteurs du Ministère, les commissions scolaires, les écoles et les différents organismes locaux, provinciaux, nationaux et même internationaux qui s'intéressent à l'éducation en langue française;
- Analyse et évaluation des projets spéciaux subventionnés par le Bureau de l'éducation française et le Secrétariat d'État;
- Coordination de projets spéciaux dans le domaine de l'enseignement à distance.

De plus, cette Direction est responsable de quelques ententes, dont deux internationales et une interprovinciale, pour la réalisation de certains projets à caractères éducatif et culturel. La Direction offre aussi de l'aide technique pour le recrutement d'enseignants bilingues.

Statistiques et subventions

La Direction a assuré l'entrée et la vérification des données, ainsi que le calcul des subventions pour tous les programmes en français. Un travail continu a permis de développer davantage et d'améliorer le système informatique. La Direction a participé au Comité aviseur sur le formulaire des Éducateurs professionnels ainsi qu'au Comité préposé au développement et à l'implantation des systèmes informatiques et bureautiques au Ministère. Un document d'information sur les programmes de français langue seconde a été préparé. De plus, la Direction a effectué un bon nombre de travaux en statistiques selon les demandes spéciales. (Voir Tableau 2 sous la rubrique « Annexes »)

Mesure et évaluation

La Direction a assuré le suivi pour l'évaluation du français langue première et langue seconde (immersion) en compréhension et en production écrites en 6e année. Les rapports finaux et sommaires ont été préparés. Les Services de soutien ont coordonné le projet pour l'évaluation de la compréhension et de la production orales de la discipline du français dans le programme d'immersion en 6e et 9e années. Les rapports finaux des projets en 6e et 9e années ont été reçus et les rapports sommaires préparés. De plus, la Direction a conduit un troisième projet pour la mesure et l'évaluation de la compréhension et de la production orales en français langue maternelle aux niveaux des 4e, 8e et 11e années. Le développement des instruments a été assuré pour les niveaux susmentionnés. Par ailleurs, la Direction a maintenu un lien étroit avec le Service d'évaluation du Ministère pour la préparation de propositions et pour assurer le suivi aux projets d'évaluation provinciale.

Liaisons

La Direction a assuré une communication active et continue avec les 30 écoles franco-manitobaines et les 95 écoles à programme d'immersion française. En plus de cette liaison, des sessions d'information ont été offertes dans les divisions scolaires, à la demande de celles-ci.

Outre les liaisons nécessaires avec les autres secteurs du Ministère, il faut mentionner celles avec un nombre grandissant d'associations et d'organismes provinciaux et nationaux intéressés à l'éducation française.

Projets culturels et projets spéciaux

En collaboration avec 20 associations ou groupes du Manitoba et huit organismes culturels hors-province, la Direction des services de soutien en éducation a coordonné la réalisation de 24 projets culturels dont ont bénéficié quelque 25 000 étudiants des écoles franco-manitobaines et des écoles à programme d'immersion française du Manitoba. Sept cahiers pédagogiques ont été développés afin de sensibiliser et de préparer les étudiants et les enseignants à mieux apprécier et profiter de ces manifestations culturelles. Entre autres et sous le thème « Ma planète, mon milieu », la Direction a développé une trousse pour la journée d'accueil. La Direction a continué à encourager les groupes et les artistes locaux à rayonner davantage dans les écoles du Manitoba.

De plus, la Direction a collaboré dans l'organisation du cours *Mon français, j'm'en occupe*.

Enseignement à distance

La Direction a collaboré au développement de cours pour l'enseignement à distance en français et a maintenu un lien étroit avec la Direction de l'enseignement à distance et de la technologie. Le cours de Calcul 305 a été offert dans sa version officielle et la préparation des cours Sciences 100 et 101 et Sciences humaines 300 a été poursuivie.

Ententes culturelles-éducatives

Dans le cadre des ententes France-Canada, Belgique-Canada et Québec-Manitoba, la Direction des services de soutien en éducation a participé à la réalisation de 30 projets s'adressant aux enseignants et aux étudiants.

Dix-huit enseignants ont suivi un stage de perfectionnement en France tandis que deux autres enseignants ont suivi un stage de formation en Belgique; trois enseignants ont suivi un cours au Québec. Vingt-quatre spécialistes du Québec sont venus au Manitoba fournir leur expertise en production de matériel didactique et en pédagogie.

Dix étudiants manitobains ont été jumelés avec dix étudiants québécois pour un échange d'une durée totale de six mois, soit trois mois au Manitoba et trois mois au Québec.

Recrutement d'enseignants bilingues

La Direction, à la demande des divisions scolaires, a facilité le recrutement d'enseignants bilingues surtout en provenance d'une autre province.

De plus, une étude pour déterminer les besoins futurs des enseignants bilingues a été effectuée.

Cours pour adultes

Cette Direction a aidé à défrayer une partie des frais d'inscription d'environ 3 000 adultes suivant des cours d'apprentissage ou de perfectionnement du français par l'entremise de quatre établissements universitaires de la province soit : l'Université du Manitoba, l'Université de Brandon, l'Université de Winnipeg et le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

7 (c) Services de soutien en éducation	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		4,26	234 800			
–Dépenses de base autorisées après la XXV[e] augmentation générale des salaires			7 100			
Total des salaires	193 600		241 900	(48 300)	(20,0)	
Total des autres dépenses	65 300		69 700	(4 400)	(6,3)	
Aide totale	1 002 700		1 002 700	0	0,0	

Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs

Cette Direction a pour responsabilité, entre autres, l'administration des programmes de financement ou d'assistance dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale pour les langues officielles dans l'enseignement. Les dispositions de cette entente permettent à la province de récupérer du gouvernement du Canada une partie des coûts supplémentaires entraînés par l'enseignement en français dans le système public et dans les universités. Elles couvrent également les domaines de bourses aux étudiants et aux professeurs pour des études en français ainsi que le financement de certains projets. Cette Direction est également responsable de la montée et du contrôle du budget, de tous les services administratifs et du secrétariat de la Division.

Durant l'année, les négociations avec le Secrétariat d'État ont mené à la signature d'une nouvelle entente bilatérale couvrant une période de cinq ans, soit de 1988–1989 à 1992–1993. Les annexes à cette entente sont négociées sur une base annuelle et décrivent en détail la contribution financière que le gouvernement du Canada verse au Manitoba.

À la suite de négociations fédérales et provinciales, la province du Manitoba a reçu 7 157 176 $ au titre de l'appui à l'infrastructure avant l'ajustement de fin d'année. Cet appui financier a été accordé à l'égard des octrois spéciaux aux commissions scolaires, des coûts d'exploitation et de développement de programmes au Collège universitaire de Saint-Boniface et de l'Institut pédagogique de Saint-Boniface et de certains coûts reliés à l'administration et au développement de programmes du Bureau de l'éducation française.

Les écoles indépendantes ont également reçu une contribution.

La province du Manitoba a également pu bénéficier d'un montant de 860 560 $ au titre de l'élaboration et développement de programmes, ainsi que d'un montant de 684 423 $ pour le financement de projets spéciaux. De plus, ceci a permis à 488 étudiants du niveau postsecondaire d'entamer ou de poursuivre des études universitaires en français dans des domaines généraux ou spécialisés en bénéficiant de bourses de voyages ou de bourses d'études.

Sous les auspices du Conseil des ministres de l'éducation (Canada) et dans le cadre des programmes de moniteurs de langues officielles et de bourses d'été, financés par le Secrétariat d'État du gouvernement fédéral :

- 27 étudiants manitobains du niveau postsecondaire ont exercé les fonctions de moniteurs de langue dans d'autres provinces canadiennes, alors que la province a accueilli 56 moniteurs dans les écoles publiques ou dans les universités du Manitoba;
- 135 professeurs qui enseignent en français ont perfectionné leurs connaissances linguistiques ou pédagogiques grâce à leur participation à des cours d'été spécialisés, soit au Collège universitaire de Saint-Boniface, soit dans d'autres institutions postsecondaires canadiennes;
- 262 étudiants ont reçu une bourse de 1 490 $ pour leur participation au cours d'été de langue seconde, tandis que 270 étudiants sont venus au Manitoba pour étudier le français ou l'anglais comme langue seconde;
- Un total de 29 étudiants franco-manitobains ont pu participer à des programmes d'été de perfectionnement en langue française : 17 à l'Université du Québec à Trois-Rivières et 12 élèves de la 11e année à Jonquière.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

7 (d) Langues officielles et services administratifs	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	Estimation 1989–1990 $	Écart positif (négatif) $	Écart positif (négatif) %	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		13,00	370 500			
–Dépenses de base autorisées après la XXVe augmentation générale des salaires			11 100			
Total des salaires	387 000		381 600	5 400	1,4	
Total des autres dépenses	375 100		410 900	(35 800)	(8,7)	
Aide totale	2 288 800		456 400	1 832 400	401,5	26

26. Dépenses imputables aux projets spéciaux réalisés en 1989-1990 aux termes de l'Entente fédérale-provinciale pour les langues officielles dans l'enseignement.

Direction des ressources éducatives françaises

La Direction comprend la bibliothèque française du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, un secteur de production de matériel didactique et un service de bibliobus. La Direction est située au 200, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface.

Objectifs généraux :

- Assurer un rôle de meneur et d'appui professionnel auprès des usagers en ce qui a trait au développement, à la sélection et à l'utilisation de tous les médias sous toutes leurs formes comme partie intégrante de l'enseignement ou du processus d'apprentissage;
- Fournir le matériel et les services aux professeurs de la province (M à 12) et aux professionnels de l'éducation, de façon à améliorer le milieu de l'enseignement;

- Choisir, développer et produire le matériel pour l'utilisation pédagogique en relation avec les besoins exprimés dans les écoles de la province;
- Faire connaître au moyen du bibliobus, notre collection aux écoles les plus éloignées de la Direction ainsi que les nouvelles technologies éducatives pertinentes.

La Direction dessert les trois clientèles suivantes : l'enseignement en français langue première, en français langue seconde (immersion) et du français de base.

La bibliothèque

La bibliothèque, qui compte plus de 60 000 documents, a pour but premier la diffusion de tout matériel imprimé et non imprimé auprès des usagers.

On comptait 3 852 abonnés à la fin de l'année.

Cette section coordonne aussi le comité des responsables de Bibliothèque divisé en deux groupes : les bibliothécaires-enseignants et les bibliotechniciens et commis. Chaque groupe se rencontre à quatre reprises au cours de l'année académique.

La bibliothèque a aussi organisé plusieurs rencontres, congrès, colloques pour les enseignants et les élèves. Citons en exemple Le Colloque des écrivains en herbe et le Festival national du livre. Tous ces événements ont été rehaussés de la visite de plusieurs auteurs du Québec et locaux.

Nous avons également présidé l'organisation du Salon du livre en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface. Le Salon a cette année battu le record de vente de tous les salons avec un montant total de 60 000 $.

Nous avons organisé deux concours de lecture : « Les rats de bibliothèque » et « Le club des livromaniaques », auprès de notre clientèle scolaire. Les deux ont éprouvé des succès sans précédent.

Au cours de l'année, nous avons implanté un nouveau système informatisé pour la bibliothèque. Il s'agit de *Best Seller* qui comporte les modules suivants : circulation, acquisition, recherche/référence et réservations de films/vidéos. Nous siégeons également au « School Library Media Program » (Curriculum Committee).

Statistiques

59 026	prêts de documents
4 313	interventions (informatives et références)
60	visites guidées de la Direction
60	ateliers organisés par la Direction
18	expositions et kiosques
17	conférences, sessions d'étude, congrès
8	rencontres de comités de bibliothèque

La production du matériel didactique

Le but premier du secteur de production est de fournir aux usagers de la province le matériel en français nécessaire à leur enseignement. On s'acquitte de cette tâche en produisant dans notre atelier certains documents, et en polycopiant des documents achetés ailleurs.

Cette année, les productions suivantes ont été réalisées :

Vidéogrammes

- Projet d'écriture dans la Division scolaire Rivière-Seine
- Ce que les filles devraient savoir des sciences et des mathématiques
- Colloque des écrivains en herbe II
- Atelier d'écriture au Collège universitaire de Saint-Boniface
- Visite touristique de Saint-Boniface (Français de base)
- Mouvement coopératif
- Évaluation/compréhension orale
- Documents sur le SIDA : *S comme dans SIDA*
- Le SIDA c'est quoi?
- J'étais parti... compréhension orale FL1

Audiogrammes

- Chansons sur le Festival du voyageur
- Victor : trousse du Cercle Molière
- Le panda
- Déclarons la guerre aux moustiques

Trousse de diapositives

- Étude du milieu hivernal

Autres

- Plusieurs ateliers sur l'équipement et de production

Reproduction

225 commandes vidéo (774 cassettes)
162 commandes audio (1 076 cassettes)
9 commandes diapositives (2 448 poses)

Co–production

Bureau de l'éducation française et l'Office national du film :

Entre l'effort et l'oubli (49 minutes)
Jours de plaine (6 minutes)

Bureau de l'éducation française et CKSB :

10 programmes radio *Sur la trace du voyageur*

Programme de communication radiophonique pour les 10e années en français langue première et en français langue seconde (immersion)

Autres

Le Festival théâtre jeunesse

Le 50e anniversaire du Ballet royal de Winnipeg

Bibliobus

Ce projet est subventionné par le gouvernement fédéral et a comme but premier de faire connaître notre collection auprès des usagers de façon à ce qu'ils l'utilisent davantage. Le coordonnateur du projet a visité dix écoles pendant l'année. La demande du service est toujours grandissante.

Sommaire des dépenses par poste budgétaire

7 (e) Ressources éducatives françaises	Dépenses réelles 1989–1990 $	Estimation 1989–1990 Années-p.	$	Écart positif (négatif) $	%	Note expl.
Salaires						
–Estimation de base		14,00	378 000			
–Dépenses de base autorisées après la XXVe augmentation générale des salaires			11 400			
Total des salaires	374 200		389 400	(15 200)	(3,9)	
Total des autres dépenses	183 100		167 400	15 700	9,4	

Division scolaire Frontier n° 48

La Division scolaire Frontier n° 48 a été créée par ordonnance ministérielle le 8 juillet 1965. La Division comprenait 38 écoles réparties dans 35 localités du nord du Manitoba. Ces dernières comptaient au total 5 662 élèves; le nombre le plus faible (7) était enregistré à l'école Disbrowe, dans la région du lac Red Sucker, et le nombre le plus élevé (475) à l'école Jack River de Norway House. Des programmes du niveau secondaire étaient dispensés dans sept écoles de la Division, y compris à l'internat du Frontier Collegiate Institute de Cranberry Portage.

Conseil scolaire Frontier

En 1990, à l'occasion du 25e anniversaire de la Division, des modifications ont été apportées au chapitre 49 de la Loi sur les écoles publiques (projet de loi 59) qui prévoient, à l'article 17, l'élection d'un conseil scolaire dans la Division scolaire Frontier. Avant l'adoption du projet de loi 59, le ministre a nommé un conseiller en vertu de l'article 16(1) de la Loi. L'article 18(2) confère à ce conseiller les pouvoirs et les responsabilités qui sont confiés à tout conseil scolaire dûment élu.

Dans l'ensemble, les localités relevant de la Division Frontier se sont déclarées satisfaites du changement apporté à la structure de sa direction.

Participation des parents et de la collectivité

La question de la participation des parents et de la collectivité a été au centre des sujets abordés pendant la Conférence annuelle des comités scolaires qui s'est tenue à Winnipeg en février.

Lors de cette conférence, a été présentée la deuxième édition du guide intitulé *Division Handbook on Parental Involvement*. Ce document a été préparé par un comité composé de parents et de membres du personnel.

Des parents font habituellement partie de tous les comités chargés des programmes d'études.

Programmes d'enseignement

La Division a continué de faire face à la situation et de répondre aux pressions qui caractérisent le secteur éducatif dans le nord du Manitoba.

L'une des principales initiatives a consisté en la création de centres d'alphabétisation des adultes dans cinq localités. Ces centres sont dirigés par des comités locaux, et ils ont accueilli plus d'un millier d'adultes.

En outre, la première bibliothèque communautaire du Grand Nord manitobain a été créée à Norway House en coopération avec la Direction des bibliothèques provinciales.

La Division a encore eu grandement besoin d'aides compensatoires pour s'attaquer à certains problèmes importants. La prévention de la toxicomanie a constitué la principale des nouvelles priorités. Le Projet Charlie a permis de former des équipes de lutte mixtes (membres du personnel et parents) dans neuf localités. La séance d'information « High School Hug In » qui s'est tenue à Norway House a attiré plus de 150 jeunes d'une douzaine de localités du Nord.

Élaboration des programmes

La Division a continué de compléter ses programmes d'études en fonction des besoins propres au Nord manitobain. Elle a terminé la préparation de cours sur l'histoire locale de Berens River et Wanipigow. Des films vidéo sur l'histoire des transports au Lac Winnipeg et une histoire des Métis du Nord sont venus heureusement compléter notre programme de sciences humaines.

Le cours facultatif intitulé *Native Literature 205* a été mis au point en coopération avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour être présenté à titre expérimental.

La bande vidéo *Learning in Early Years* produite en coopération avec la section de la Télévision éducative du Manitoba permet aux parents et aux enseignants de mieux comprendre les principales étapes du développement des jeunes enfants.

La Division continue d'améliorer ses programmes d'études dans les matières centrales en évaluant l'efficacité et en leur apportant les révisions nécessaires.

Dotation en personnel et perfectionnement des employés

Du fait de la pénurie de personnel enseignant, la Division a continué de faire face à un taux de rotation élevé, 90 employés ayant dû être remplacés, dont 15 directeurs d'école.

Pour remédier à cette situation, l'une des solutions a consisté à renforcer la formation d'enseignants en cours d'emploi ainsi qu'à préparer et à mettre en place un programme de formation en administration. Dans le même but, la Division a aussi repris son programme de deux ans de formation en cours d'emploi portant sur les premières années de scolarité.

La Division a été l'un des premiers intervenants à faire effectuer une étude provinciale pour évaluer les pénuries de personnel enseignant et pour prendre des mesures.

La Division a participé avec des universités manitobaines à un projet visant à augmenter le nombre d'élèves enseignants qui effectuent leur stage pratique dans des écoles du Nord.

La Division a terminé son programme de deux ans concernant la formation en cours d'emploi des enseignants des années intermédiaires et l'adaptation des cours dispensés.

Elle a surtout veillé à améliorer les compétences d'encadrement des directeurs d'école et des professeurs consultants.

Installations scolaires

Des travaux de rénovation extérieure et intérieure ont été entrepris dans les écoles de Grand Rapids, Berens River et Norway House. Les toitures des écoles de Berens River, Cold Lake, Gillam et Brochet ont subi d'importantes réparations. Des salles de classe ont été ajoutées aux établissements de Pine Dock et Jack River.

Annexes

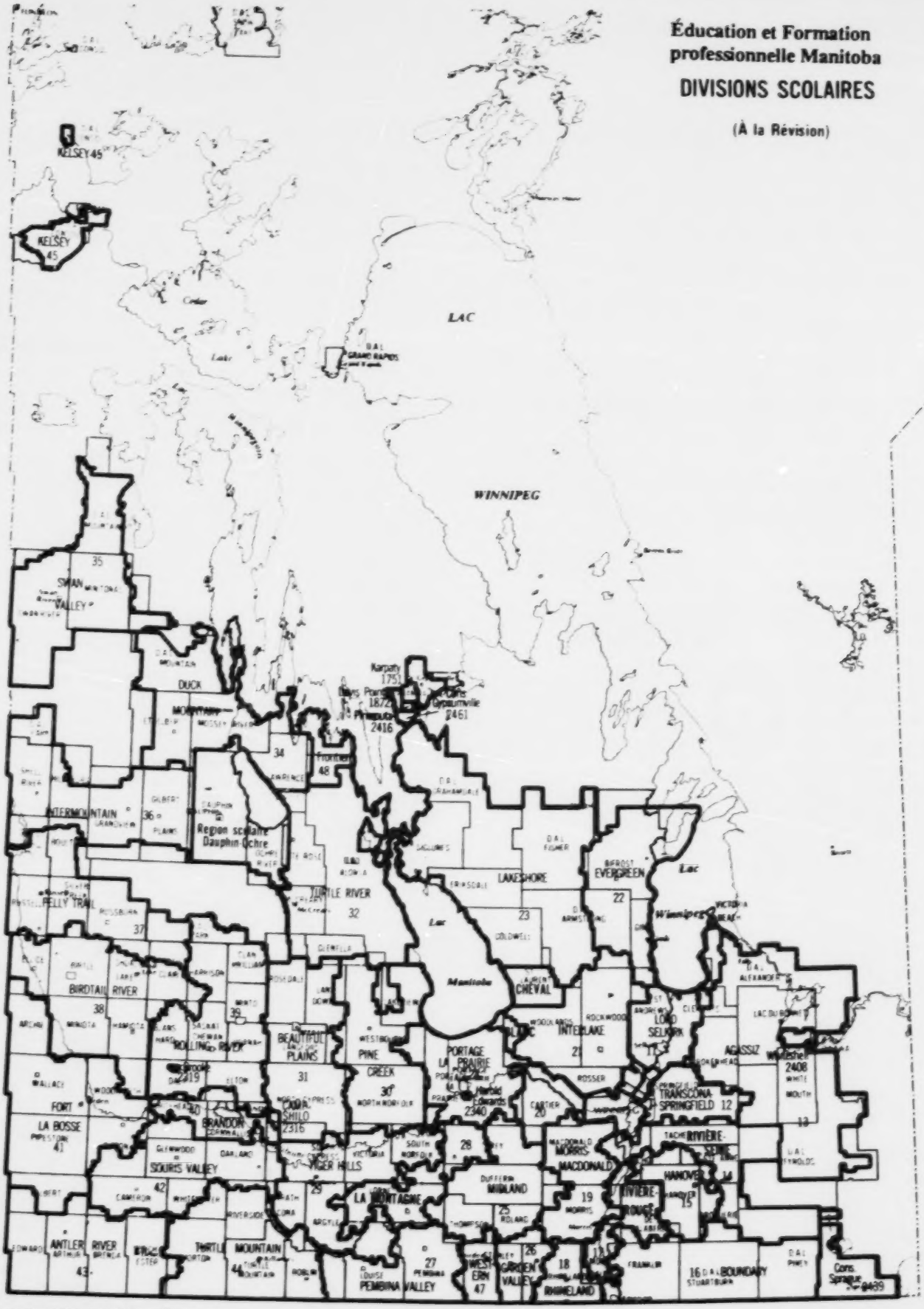

Cartography by Surveys and Mapping Branch

© Province of Manitoba 1986

Scale 1 : 2 500 000

MAN 409E

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

DIVISIONS SCOLAIRES DE LA VILLE DE WINNIPEG

(A la Révision)

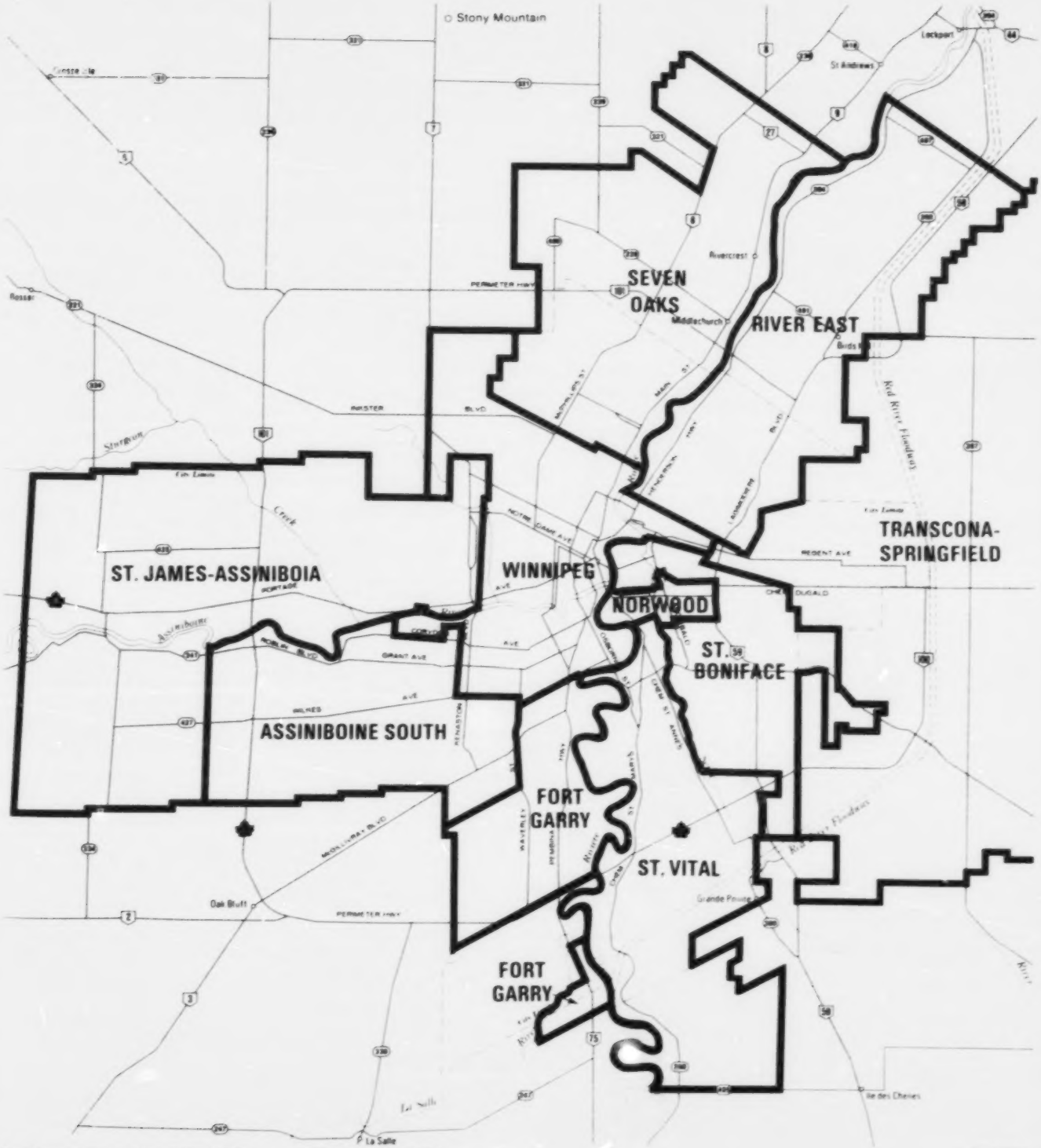

Cartography by Surveys and Mapping Branch, 1988 © Province of Manitoba 1986

MAN 409D

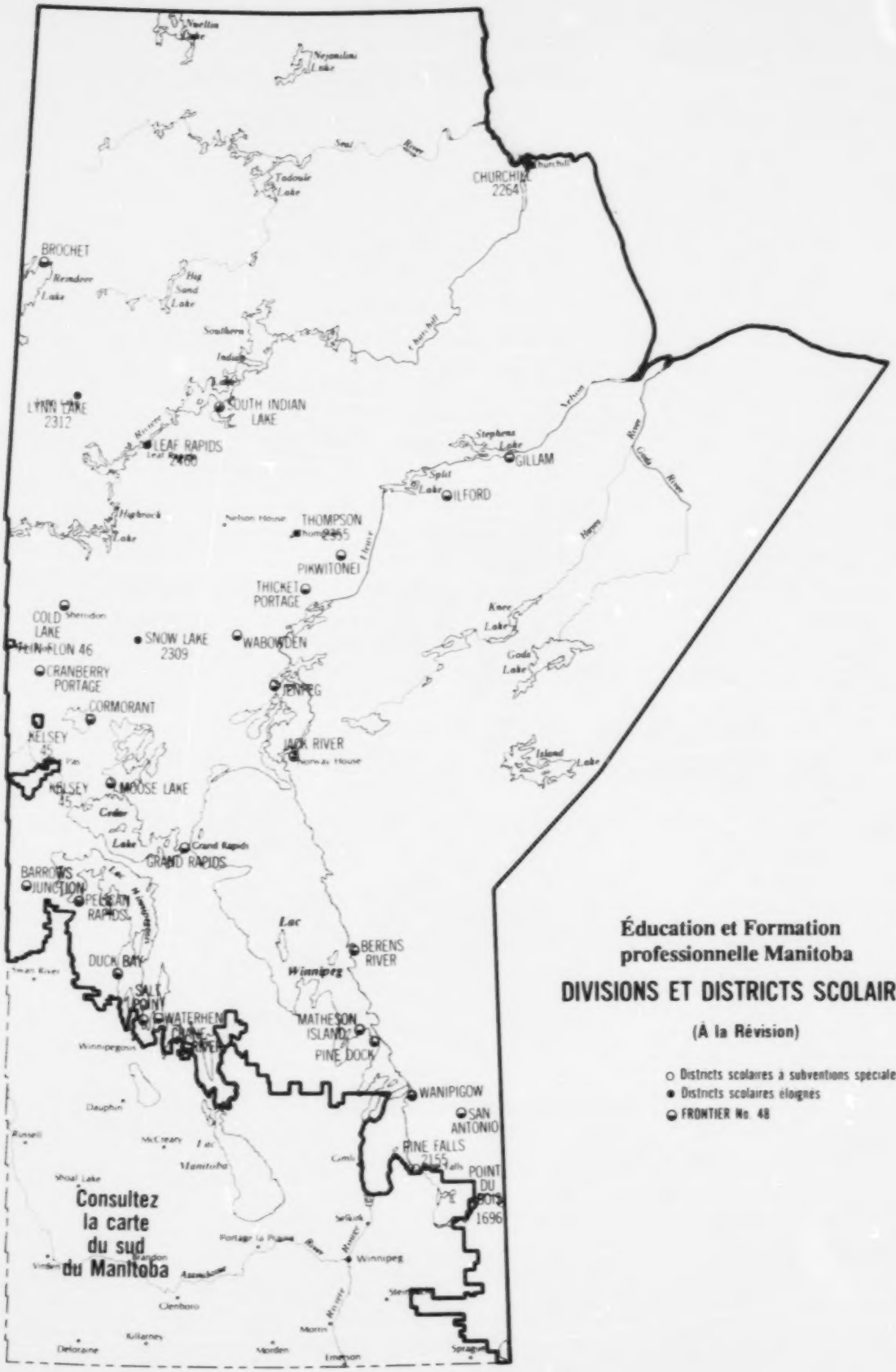

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

DIVISIONS ET DISTRICTS SCOLAIRES

(À la Révision)

- ○ Districts scolaires à subventions spéciales
- ● Districts scolaires éloignés
- ◒ FRONTIER No 48

Cartography by Surveys and Mapping Branch Manitoba

MAN 4099

© Province of Manitoba 1980

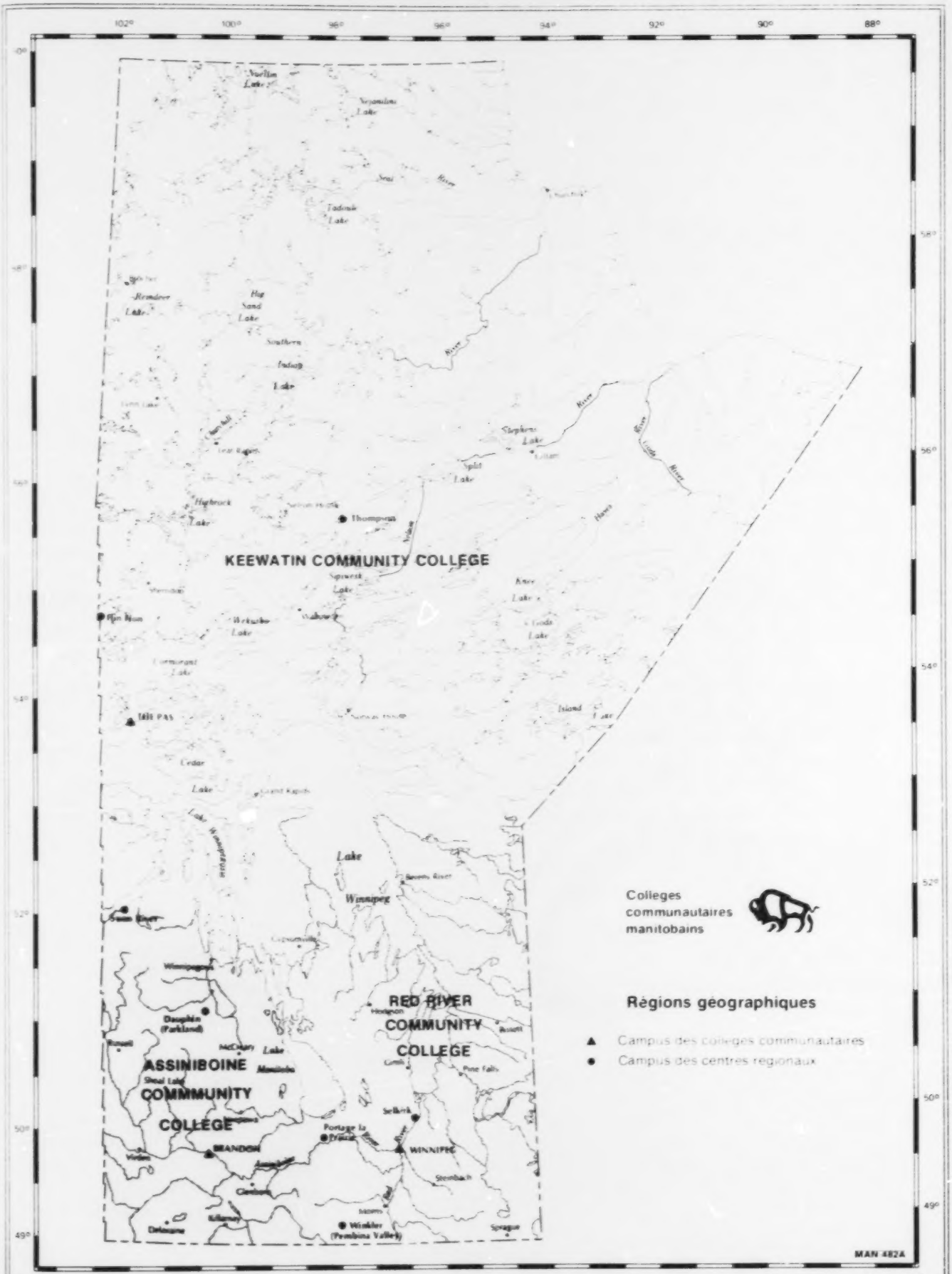

© Province of Manitoba 1981

Cartography by Surveys and Mapping Branch, Manitoba

Tableau 1

Nombre d'inscriptions par niveau scolaire dans les écoles publiques du Manitoba

Année	Éducation de l'enfance en difficulté	PM	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
1972	3 219	692	14 180	18 295	18 590	19 269	19 455	19 405	19 863	20 154	19 341	18 585	18 226	16 024	14 410	239 708
1973	2 980	777	1 664	17 044	17 325	18 261	18 959	19 318	19 121	20 386	19 451	18 884	17 391	16 143	13 865	234 569
1974	2 855	960	15 003	17 304	16 361	16 842	18 079	18 789	19 124	19 903	19 569	18 738	17 499	15 666	13 655	230 347
1975	2 847	1 043	15 651	17 691	16 291	15 909	16 602	17 997	18 688	19 842	19 287	18 929	18 016	15 955	13 629	228 377
1976	3 220	1 360	15 508	17 815	16 699	15 905	15 888	16 525	17 804	19 094	19 161	18 457	18 252	16 157	13 928	225 773
1977	2 857	1 496	14 990	17 559	16 840	16 249	15 648	15 735	16 258	18 344	18 501	18 456	18 185	16 275	14 010	221 403
1978	2 845	1 677	14 632	16 639	16 423	16 351	15 804	15 392	15 355	16 703	17 698	18 017	17 757	16 012	14 356	215 661
1979	2 857	1 639	14 594	15 873	15 470	16 043	15 924	15 414	15 080	15 686	16 060	16 947	17 221	15 739	14 223	208 770
1980	3 080	1 769	14 374	15 970	15 052	15 094	15 643	15 633	15 159	15 386	15 223	15 474	16 696	15 552	14 299	204 404
1981	2 981	1 689	13 972	15 887	15 174	14 861	14 879	15 394	15 493	15 479	14 809	14 643	15 568	15 271	14 561	200 661
1982	3 111	1 780	13 915	15 399	15 198	14 962	14 787	14 967	15 295	16 093	15 135	14 799	15 400	14 275	15 405	200 521
1983	3 159	1 868	13 985	15 175	14 742	14 946	14 848	14 678	14 837	15 796	15 614	15 166	15 288	14 312	15 329	199 743
1984	2 936	1 962	14 272	15 183	14 457	14 576	14 884	14 812	14 666	15 354	15 452	15 735	15 746	14 328	15 111	199 474
1985	2 797	2 089	14 373	15 467	14 377	14 378	14 438	14 819	14 687	15 162	15 028	15 493	16 248	14 602	14 990	198 948
1986	2 488	1 991	14 676	15 505	14 640	14 301	14 286	14 479	14 827	15 094	14 958	15 187	16 083	15 162	15 381	199 058
1987	2 397	2 052	14 590	15 593	14 624	14 450	14 221	14 222	14 388	15 233	14 986	15 153	16 061	15 093	16 327	199 390
1988	2 001	2 339	14 784	15 572	14 795	14 432	14 357	14 155	14 132	14 860	14 987	15 165	15 956	14 637	16 610	198 782
1989	1 823	2 431	14 771	15 563	14 864	14 593	14 277	14 227	14 048	14 416	14 602	14 890	16 037	14 665	16 517	197 724

Ces chiffres sont établis le 30 septembre de chaque année.

Source : Enrolment and Transported Pupils Report *(Rapport sur l'inscription et le transport des élèves).*

Tableau 2

Satistiques sur les programmes de langue française au Manitoba État comparatif des années scolaires 1989–1990 et 1988–1989

		Programmes de langue française				
	Année scolaire	Français	Programmes d'mmersion	Programmes d'initiation et de ré–introduction	Cours de conversation (français)	Total
Divisions/districts*						
	1989-1990	8	25	54	47	57
	1988-1989	9	24	55	54	58
	Écart	(1)	1	(1)	(7)	(1)
Écoles*						
	1989-1990	30	95	486	183	563
	1988-1989	32	91	471	236	566
	Écart	(2)	4	15	(53)	(3)
Élèves						
	1989-1990	5 588	19 052	76 694	14 117	115 451
	1988-1989	5 645	17 781	70 918	19 436	113 780
	Écart	(57)	1 271	5 776	(5 319)	1 671
Subventions	1990a	842 774 $	2 846 035 $	476 630 $	37 305 $	4 202 744 $
	1990f	1 404 573 $	4 743 391 $	794 383 $	62 174 $	74 521 $
	1989c	1 403 609 $	4 475 336 $	736 515 $	95 109 $	6 710 569 $
	Écart	964 $	268 055 $	57 868 $	(32 935 $)	293 952 $

Notes :

* – indique que plusieurs programmes de langue française peuvent coexister dans une seule école, division ou district scolaire. La diminution du nombre total des écoles offrant un ou plus qu'un programme de langue française s'explique par le fait que le nombre de fermetures d'école n'était pas plus élevé que le nombre d'écoles offrant une nouvelle programmation de langue française.

a – indique la somme totale des subventions versées (60 p. 100 de la formule de financement) au cours de la période de transition de l'année budgétaire 1990; il s'agit d'une période de six mois, c'est–à–dire, du mois de janvier jusqu'au mois de juin.

f – indique le montant de la subvention calculé sur une période de douze mois selon la formule de financement actuelle.

c – indique la somme totale des subventions versées au cours de l'année civile 1989.

Tableau 3

État comparatif des recettes et des dépenses des divisions scolaires

Recettes	1988		1989	
Gouvernement provincial	615 598 665	$	656 357 324	$
Gouvernement fédéral	9 646 335		10 373 701	
Municipalités	208 714 178		243 100 601	
Autres divisions scolaires	5 376 630		4 789 004	
Bandes indiennes non participantes	15 229 419		14 193 946	
Particuliers et sociétés privées	9 503 998		9 538 200	
Autre	5 462 561		1 695 700	
TOTAL	869 531 786	$	940 048 476	$
Dépenses				
Enseignement régulier	499 887 008	$	541 577 808	$
Enfants exceptionnels ou en difficulté	89 962 603		101 876 297	
Formation professionnelle	16 553 144		17 536 654	
Enseignement et services communautaires	6 792 613		7 443 392	
Administration	35 847 782		39 282 776	
Ressources pédagogiques	44 189 497		49 606 009	
Transport des élèves	40 462 262		43 781 596	
Fonctionnement et entretien	103 404 622		113 184 744	
Taxes	17 340 719		17 510 339	
FONDS DE FONCTIONNEMENT	854 440 120	$	931 799 615	$
Transferts — Autres fonds	4 646 064		3 724 099	
SOUS-TOTAL	859 086 184	$	935 523 714	$
Transferts — Autres administrations	6 009 918		6 812 801	
TOTAL	865 096 102	$	942 336 515	$
Surplus (Déficit)	4 435 684	$	(2 288 039)	$

(1) Source : états financiers de 1988, dans le document « Rapports financiers et comptabilité – Éducation Manitoba 1989 ».
(2) Source : budget de 1989, dans le document « Rapports financiers et comptabilité — Éducation Manitoba 1989 ».

Tableau 4

Direction de l'aide aux étudiants — Prêts et bourses

(1er avril 1989 - 31 mars 1990)

	Nombre de demandes	Demandes acceptées				Montants accordés		
		Prêt seulement	Bourse seulement	Prêt, remise pour remboursement de prêt, bourse	Total	Prêt	Remise pour remboursement de prêt	Bourse
A. Niveau secondaire								
Réguliers, métis, autochtones	4 764		3 820		3 820			1 214,2
Adultes	1 069		834		834			394,9
Division Frontier	205		202		202			168,2
Sous- total (Secondaire)	6 038		4 856		4 856			1 777,3
B. Niveau postsecondaire								
Université du Manitoba	4 637	3 058	3	934	3 995	11 968,2	731,0	1 147,0
Université de Winnipeg	1 442	886	4	363	1 253	3 755,4	288,9	479,2
Université de Brandon	996	546	0	284	830	2 465,9	254,9	327,4
Red River Community College	1 647	917	124	277	1 318	4 105,6	332,0	424,4
Assiniboine Community College	535	267	44	122	433	1 372,9	145,7	173,4
Keewatin Community College	211	106	14	25	145	398,3	22,8	52,0
Autres établissements du Manitoba	2 648	1 590	1	707	2 298	8 751,7	722,0	1 515,6
Autres établissements hors du Manitoba	1 879	1 427	0	282	1 709	5 816,8	154,1	607,9
Sous-total (Postsecondaire)	13 995	8 797	190	2 994	11 981	38 634,8	2 651,4	4 726,9
C. Programmes spéciaux								
Possibilités spéciales aux bénéficiaires d'aide sociale*	304		76	281	304	798,9	704,3	90,8
Personnes handicapées	8		6		6			9,0
Possibilités spéciales - Thérapie dentaire	2		2		2			12,0
Possibilités spéciales - Bourses	40		25		25			74,8
Possibilités spéciales - Prêts**	77		56		56			118,2
Bourses du gouvernement du Manitoba	149		140		140			275,6
Prêts du Gouvernement du Manitoba	23		23		23			51,4
Éducation de base des adultes**	209		183		183			180,7
Prince of Wales-Princess Anne								
Indiens inscrits	455		227		227			45,4
Métis	596		330		330			66,0
Sous-total (Programmes spéciaux)	1 763	0	1 068	281	1 349	798,9	704,3	923,9
Grand total	21 796	8 797	6 114	3 298	18 209	38 634,8	2 651,4	7 428,1

Notes: ** chiffres incorporés à ceux du niveau postsecondaire.*
*** chiffres incorporés à ceux du niveau postsecondaire.*

Tableau 5

Collèges communautaires – Analyse de la productivité

	1985-1986 (chiffres réels)		1986-1987 (chiffres réels)		1987-1988 (chiffres réels)		1988-1989 (chiffres réels)		1989-1990 (chiffres provisoires)	
Affectation des ressources*										
Années personnes (5)	995,45		1 025,00		1 055,36		1 070,24		1 121,31	
Dépenses (3) et (6)	52 260,4	$	53 472,4	$	57 040,3	$	69 444,0	$	68 558,1	$
Recettes*										
Frais de scolarité et divers (6)	7 138,3	$	8 275,7	$	11 114,2	$	11 372,0	$	14 603,8	$
Frais partagés (2) et (4)	19 141,0	$	18 728,2	$	15 407,4	$	15 299,0	$	12 070,1	$
Total*	26 279,3	$	27,003,9	$	26 521,6	$	26 671,0	$	26 673,9	$
Coût net de la province	25 981,1	$	26 468,5	$	30 518,7	$	33 773,0	$	41 884,2	$
Résultats										
Inscriptions	32 137		33 559		34 618		39 825		40 375	
Jours de formation (nets)	1 348 424		1 378 665		1 415 667		1 446 678		1 424 697	
Analyse par catégorie										
Jours de formation par année-personne	1 355		1 345		1 341		1 352		1 271	
Coût brut par jour de formation	38,76	$	38,79	$	40,29	$	41,78	$	48,12	$
Pourcentage récupéré	50,3	%	50,5	%	56,5	%	44,1	%	38,9	%
Valeur courante du dollar canadien (7)	0,78	$	0,75	$	0,72	$	0,67	$	0,64	$
Coût brut par jour de formation en valeur constante	30,23	$	29,09	$	29,01	$	27,99	$	30,80	$

1. *1989-1990 (chiffres provisoires)* *56 141,4 $*
   + Programme de formation axée sur la demande du marché *4 412,6 $*
   + matériel *1 774,0 $*
   + ministère des Services du gouvernement *6 230,1 $*
   68 558,1 $

2. *Les recettes provenant des ententes à frais partagés incluent celles reçues dans le cadre de la Loi nationale sur la formation, du Programme de réadaptation professionnelle des personnes handicapées et des programmes de langues.*

3. *N'incluent pas ce qui se rapporte au Centre de formation technique du Manitoba et au Centre technique de Winnipeg-sud.*

4. *Les sommes reçues dans le cadre des ententes à frais partagés représentent, comme pourcentage des dépenses :*

1985-1986	*36,6 %*
1986-1987	*35,0 %*
1987-1988	*27,0 %*
1988-1989	*25,3 %*
1989-1990	*17,6 %*

5. *Ces chiffres tiennent compte du remplacement du personnel régulier et sous contrat. Le personnel des services informatiques de gestion et les années personnes associées au Programme de formation axée sur la demande du marché y sont compris.*

6. *Les recettes et les dépenses associées au Programme de formation axée sur la demande du marché y sont compris.*

7. *L'année de référence est 1981, la valeur courante du dollar étant alors artificiellement fixée à 1,00 $.*
   Source : Statistique Canada.

Tableau 6

Collèges communautaires du Manitoba — Nombre d'inscriptions

	du 1er avril 1988 au 31 mars 1989	du 1er avril 1989 au 31 mars 1990
Assiniboine Community College		
Cours réguliers de jour :		
Arts appliqués	58	67
Administration et affaires	407	406
Services de santé et soins personnels	161	232
Industrie et technologie	319	357
Sous-total (Cours réguliers de jour)	945	1 062
Éducation de base des adultes	552	642
Cours du soir	3 541	3 491
Autres cours :		
Agriculture	2 064	1 758
Apprentissage	456	418
Correspondance	73	63
Cours spéciaux, abrégés, de rappel et complémentaires	650	1 097
Sous-total (Autres cours)	3 243	3 336
Total – Assiniboine Community College	8 281	8 531
Keewatin Community College		
Cours réguliers de jour :		
Arts appliqués	29	25
Administration et affaires	135	167
Services de santé et soins personnels	145	135
Industrie et technologie	133	185
Sous-total (Cours réguliers de jour)	442	512
Éducation de base des adultes	182	210
Cours du soir	961	1 023
Autres cours :		
Apprentissage	138	367
Correspondance	2	0
Cours spéciaux, abrégés, de rappel et complémentaires	386	472
Sous-total (Autres cours)	526	839
Total — Keewatin Community College	2 111	2 584

Tableau 6 (suite)

Collèges communautaires — Nombre d'inscriptions

	du 1er avril 1988 au 31 mars 1989	du 1er avril 1989 au 31 mars 1990
Red River Community College		
Cours réguliers de jour :		
Arts appliqués	560	593
Administration et affaires	1 542	1 541
Services de santé et soins personnels	707	677
Industrie et technologie	1 445	1 451
Formation pédagogique	197	187
Sous-total (Cours réguliers de jour)	4 451	4 449
Éducation de base des adultes	1 275	1 439
Cours du soir	18 733	18 760
Autres cours :		
Apprentissage	1 818	1 1662
Correspondance	537	593
Cours spéciaux, abrégés, de rappel et complémentaires	1 448	1 368
Disciplines administratives et formation sur les lieux de travail	918	704
Formation pédagogique — spécialisée	253	285
Sous-total (Autres cours)	4 974	4 612
Total – Red River Community College	29 433	29 260
Sommaire (tous les collèges communautaires)		
Cours réguliers de jour :		
Arts appliqués	647	685
Administration et affaires	2 084	2 114
Services de santé et soins personnels	1 013	1 044
Industrie et technologie	1 897	1 993
Formation pédagogique	197	187
Sous-total (Cours réguliers de jour)	5 838	6 023
Éducation de base des adultes	2 009	2 291
Cours du soir	23 235	23 274
Autres cours :		
Agriculture	2 064	1 758
Apprentissage	2 412	2 447
Correspondance	612	656
Cours spéciaux, abrégés, de rappel, et complémentaires	2 484	2 937
Disciplines administratives et formation sur les lieux de travail	918	704
Formation pédagogique — spécialisée	253	285
Sous-total (Autres cours)	8 743	8 787
Total – Tous les collèges communautaires	39 825	40 375

Tableau 7

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $	Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
	16-1 ADMINISTRATION ET FINANCES				
20 600	(a) Traitement du ministre	20 500	20 600	(100)	
	(b) Cabinets du ministre et du sous-ministre				
325 400	Salaires	298 600	296 600	2 000	
67 100	Autres dépenses	191 900	133 900	58 000	1
	(c) Planification et recherche				
420 400	Salaires	397 900	404 800	(6 900)	
88 900	Autres dépenses	60 000	61 600	(1 600)	
	(d) Services du personnel				
282 200	Salaires	275 600	239 200	36 400	
25 700	Autres dépenses	27 600	25 800	1 800	
	(e) Services financiers				
1 612 000	Salaires	1 572 600	1 461 800	110 800	2
83 500	Autres dépenses	67 800	71 500	(3 700)	
	(f) Direction des communications				
229 400	Salaires	224 700	210 800	13 900	
105 300	Autres dépenses	100 100	142 100	(42 000)	
	(g) Direction de l'administration et des brevets				
1 142 300	Salaires	1 093 200	965 200	128 000	3
269 900	Autres dépenses	329 400	330,000	(600)	
4 672 700	(Poste 16-1)	4 659 900	4 363 900	296 000	
	16-2 CONSEILS D'ADMINISTRATION ET COMITÉS				
	(a) Caisse de retraite				
29 858 000	des enseignants	28 430 000	25 868 400	2 561 600	4
	(b) Divers conseils,				
30 000	commissions et comités gouvernementaux	29 900	32 700	(2 800)	
29 888 000	(Poste 16-2)	28 459 900	25 901 100	2 558 800	

Tableau 7 (suite)

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $		Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
		16-3 AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES				
	(a)	Aide et subventions				
472 518 000		aux écoles	486 620 600	453 957 900	32 662 700	5
258 000	(b)	Subventions diverses	261 900	268 500	(6 600)	
16 000 000	(c)	Subventions d'aide générale	15 763 400	14 826 200	937 200	
488 776 000		(Poste 16-3)	502 645 900	469 052 600	33 593 300	
		16-4 SERVICES AUXILIAIRES ET DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES				
	(a)	Administration				
163 600		Salaires	152 600	197 300	(44 700)	
20 100		Autres dépenses	32 600	78 500	(45 900)	
	(b)	Élaboration et mise en œuvre des programmes				
2 261 900		Salaires	2 242 900	2 091 600	151 300	
1 140 700		Autres dépenses	1 267 500	1 285 300	(17 800)	
	(c)	Éducation des autochtones				
605 600		Salaires	565 000	549 000	16 000	
185 000		Autres dépenses	177 200	181 600	(4 400)	
	(d)	École manitobaine pour les malentendants				
2 565 200		Salaires	2 472 500	2 418 000	54 500	
512 900		Autres dépenses	521 200	530 800	(9 600)	
(284 300)		Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(259 300)	(272 700)	13 400	
	(e)	Direction des soins et du développement à l'enfance				
4 451 300		Salaires	4 120 400	3 956 500	163 900	
1 314 500		Autres dépenses	1 511 600	1 422 000	89 600	
	(f)	Ressources pédagogiques				
1 039 600		Salaires	999 200	955 700	43 500	
479 700		Autres dépenses	556 600	579 400	(22 800)	
	(g)	Direction de l'enseignement à distance et de la technologie				
1 695 500		Salaires	1 749 300	1 589 700	159 600	
3 875 400		Autres dépenses	3 795 200	3 338 200	457 000	6
(135,000)		Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	0	0	0	

Tableau 7 (suite)

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $	Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
	(h) Services régionaux				
495 100	Salaires	425 000	400 200	24 800	
335 400	Autres dépenses	312 600	279 200	33 400	
57 400	Subventions	51 000	10 500	40 500	7
	(j) Soutien à l'éducation au centre-ville				
214 600	Salaires	54 000	78 000	(24 000)	
74 600	Autres dépenses	214 600	195 900	18 700	
40 000	Subventions	34 100	8 500	25 600	8
	(k) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg et entente renouvelée - Promotion de l'éducation				
700 000	Subventions	700 000	458 000	242 000	9
(700 000)	Moins : Sommes récupérables d'autres postes	(700 000)	(458 000)	(242 000)	
21 108 800	(Poste 16-4)	20 995 800	19 873 200	1 122 600	
	16-5 ÉDUCATION POSTSECONDAIRE FORMATION DES ADULTES, ÉDUCATION PERMANENTE				
	(a) Cadres supérieurs et perfectionnement				
	(1) Cadres supérieurs				
287 500	Salaires	304 500	311 200	(6 700)	
104 100	Autres dépenses	138 200	110 500	27 700	
	(2) Marché du travail et perfectionnement				
504 400	Salaires	466 100	456 900	9 200	
33 000	Autres dépenses	59 300	91 400	(32 100)	
	(3) Accord Canada-Manitoba sur le développement du Nord Carrières nouvelles - Nord				
1 890 200	Salaires	1 472 200	1 345 800	126 400	
466 700	Autres dépenses	865 400	833 800	31 600	
(2 356 900)	Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(2 337 600)	(2 179 600)	(158 000)	
	(4) Carrières nouvelles - Sud				
1 631 600	Salaires	1 210 400	1 201 700	8 700	
123 100	Autres dépenses	342 600	378 500	(35 900)	

Tableau 7 (suite)

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $	Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
	(5) Centre de formation technique Stevenson				
146 900	Salaires	152 300	134 700	17 600	
16 500	Autres dépenses	165 700	40 500	125 200	10
	(6) Formation professionnelle « Vers l'avenir »				
755 300	Salaires	778 600	118 500	660 100	
2 006 800	Aide financière	1 523 000	5 601 400	(4 078 400)	11
5 609 200	Sous-total (Poste 16-5a)	5 140 700	8 445 300	(3 304 600)	
	(b) Services financiers et administratifs				
701 700	Salaires	595 100	568 500	26 600	
201 200	Autres dépenses	159 000	160 500	(1 500)	
	(c) Red River Community College				
29 061 600	Salaires	28 881 200	27 406 900	1 474 300	12
6 872 900	Autres dépenses	6 856 600	6 631 100	225 500	
(413 000)	Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(453 500)	(471 900)	18 400	
	(d) Assiniboine Community College				
7 581 800	Salaires	7 207 100	6 931 200	275 900	
1 615 900	Autres dépenses	1 686 400	1 623 300	63 100	
(20 000)	Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(18 300)	(13 400)	(4 900)	
	(e) Keewatin Community College				
5 576 700	Salaires	5 504 400	5 182 000	322 400	13
1 606 700	Autres dépenses	1 920 500	1 983 700	(63 200)	
3 630 000	Bureau de placement et de formation du Nord	3 370 300	3 129 200	241 100	
(15 000)	Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(23 900)	(25 200)	1 300	
	(f) Programmes d'enseignement coopératif				
91 900	Salaires	10 800	48 200	(37 400)	14
1 655 400	Autres dépenses	1 792 300	1 448 300	344 000	15
	(g) Aide aux étudiants				
1 448 100	Salaires	1 413 400	1 306 000	107 400	
260 300	Autres dépenses	264 200	259 600	4 600	
10 597 300	Aide financière	10 524 800	9 124 000	1 400 800	16

Tableau 7 (suite)

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $		Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
	(h)	Commission d'appel de l'aide aux étudiants				
129 300		Salaires	126 000	117 900	8 100	
7 700		Autres dépenses	7 300	9 000	(1 700)	
	(j)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Développement professionnel				
778 100		Salaires	523 600	519 400	4 200	
1 544 700		Autres dépenses	595 100	590 300	4 800	
6 306 200		Subventions	6 220 200	5 934 100	286 100	
(8 629 000)		Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(7 338 900)	(7 043 800)	(295 100)	
	(k)	Entente sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation				
2 909 300		Subventions	2 898 500	2 516 000	382 500	17
(2 909 300)		Moins : sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(2 898 500)	(2 516 000)	(382 500)	
	(m)	Formation des adultes et éducation permanente				
516 700		Salaires	441 300	375 700	65 600	
527 800		Autres dépenses	368 800	352 500	16 300	
2 461 400		Subventions	2 634 000	1 730 300	903 700	18
70 000		Groupe de travail sur l'alphabétisation	45 600	138 200	(92 600)	
	(n)	Développement professionnel - Sud du Manitoba				
327 400		Salaires	326 800	310 000	16 800	
988 500		Autres dépenses	1 000 300	930 700	69 600	
2 906 700		Subventions	2 831 900	2 752 100	79 800	
	(p)	Formation axée sur le marché du travail				
1 960 500		Salaires	2 660 900	2 055 200	605 700	19
1 117 500		Autres dépenses	1 751 700	1 503 500	248 200	19

Tableau 7 (suite)

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $	Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
	(q) Programmes spéciaux				
779 500	Salaires	394 600	289 600	105 000	20
1 958 300	Autres dépenses	1 325 700	1 153 800	171 900	21
	(r) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord				
	Programme de sciences infirmières du Nord				
6 000	Salaires	506 400	495 700	10 700	
	Autres dépenses	557 600	587 700	(30 100)	
	Moins : sommes récupérables				
(6 000)	d'autres postes budgétaires	(1 064 000)	(1 083 400)	19 400	
89 814 000	(Poste16-5)	88 746 000	85 455 800	3 290 200	
	16-6 COMMISSION DES SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS				
215 800	(a) Salaires	236 300	212 700	23 600	
148 700	(b) Autres dépenses	120 900	118 100	2 800	
186 689 600	(c) Subventions	186 689 600	176 994 100	9 695 500	22
790 000	(d) Fonds d'aide à l'accessibilité	790 000	576 600	213 400	23
187 844 100	(Poste 16-6)	187 836 800	177 901 500	9 935 300	
	16-7 BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE				
	(a) Administration				
98,300	Salaires	94 800	111 400	(16 600)	
22,200	Autres dépenses	15 900	21 300	(5 400)	
	(b) Développement et implantation des programmes				
886,400	Salaires	372 100	425 500	(53 400)	
177,100	Autres dépenses	602 800	589 600	13 200	
	(c) Services de soutien en éducation				
241,900	Salaires	193 600	219 300	(25 700)	
69,700	Autres dépenses	65 300	87 500	(22 200)	
1,002,700	Aide financière	1 002 700	769 800	232 900	24

Tableau 7 (suite)

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 et comparaison avec l'exercice précédent

Estimation 1989-1990 $		Poste budgétaire	Dépenses réelles 1989-1990 $	Dépenses réelles 1988-1989 $	Écart positif (négatif) $	Note Explicative
	(d)	Programmes de langues officielles et des services administratifs				
381 600		Salaires	387 000	353 400	33 600	
410 900		Autres dépenses	375 100	396 700	(21 600)	
456 400		Aide financière	2 288 800	1 953 500	335 300	25
	(e)	Ressources éducatives françaises				
389 400		Salaires	374 200	330 900	43 300	
167 400		Autres dépenses	183 100	183 400	(300)	
4 304 000		(Poste 16-7)	5 955 400	5 442 300	513 100	
		16-8 DÉPENSES EN CAPITAL				
	(a)	Acquisition et construction de biens corporels				
930 000	(1)	Red River Community College	925 200	839 200	86 000	
537 000	(2)	Assiniboine Community College	536 700	489 000	47 700	
336 100	(3)	Keewatin Community College	312 100	304 200	7 900	
1 803 100		Sous-total	1 774 000	1 632 400	141 600	
	(b)	Subventions en capital				
9 500 000	(1)	Universités	9 500 000	7 000 000	2 500 000	26
20 842 400	(2)	Divisions scolaires	20 842 400	19 926 900	915 500	
30 342 400		Sous-total	30 342 400	26 926 900	3 415 500	
32 145 500		(Poste 16-8)	32 116 400	28 559 300	3 557 100	
858 553 100		TOTAL DES DÉPENSES	871 416 100	816 549 700	54 866 400	

Notes afférentes aux états financiers

1. **16-1b Cabinets du ministre et du sous-ministre – Autres dépenses**

   Le surcroît des dépenses est dû à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

2. **16-1e Services financiers – Salaires**

   L'augmentation des dépenses salariales est due à l'étoffement des services de contrôle financier.

3. **16-1g Direction de l'administration et des brevets – Salaires**

   L'augmentation des dépenses salariales découle du fait qu'il a fallu engager du personnel supplémentaire pour une période déterminée afin de réduire le retard accumulé au Service des dossiers scolaires des élèves.

4. **16-2a Caisse de retraite des enseignants**

   Le surcroît des dépenses est dû à l'accroissement du nombre de rentes versées et à l'augmentation de l'indemnité du coût de la vie.

5. **16-3a Aide et subventions aux écoles**

   Le surcroît des dépenses dans le cadre du Programme gouvernemental d'aide à l'éducation est dû à l'augmentation de l'aide forfaitaire accordée par élève et de l'aide de péréquation de base, à la création d'une aide minimale de 4,5 % par élève, ainsi qu'à l'accroissement des fonds accordés aux écoles indépendantes.

6. **16-4g Direction de l'enseignement à distance et de la technologie – Autres dépenses**

   L'augmentation des dépenses correspond à l'importance accrue que le gouvernement attache à la prestation de cours au moyen des technologies d'enseignement à distance.

7. **16-4h Services régionaux – Subventions**

   L'augmentation des dépenses est due au fait que l'on a reçu plus de demandes de financement de projets communautaires que prévu, dans le cadre du Programme d'aide compensatoire (régions rurales) et du Programme d'aide aux petites écoles.

8. **16-4j Soutien à l'éducation au centre-ville – Subventions**

   L'augmentation des dépenses est due au fait que l'on a reçu plus de demandes de financement de projets communautaires que prévu, dans le cadre du Programme d'aide compensatoire (régions urbaines).

9. **16-4k Entente renouvelée Canada-Manitoba-Winnipeg sur le centre de Winnipeg – Subventions**

   L'augmentation des activités est liée à la réalisation et au financement de divers projets dans le cadre de cette entente de cinq ans.

10. **16-5a-5 Centre de formation technique de Stevenson – Autres dépenses**

    L'augmentation des coûts s'explique par les améliorations apportées, exceptionnellement cette année, au programme et aux biens d'équipement pour établir les normes que le programme de formation des mécaniciens d'entretien d'aéronefs doit avoir pour être reconnu à l'échelle nationale.

11. **16-5a-6 Programme de formation professionnelle « Vers l'avenir » – Aide financière**

    Les dépenses ont été moins élevées que prévu, le 3e cycle ayant commencé en retard.

12. **16-5c Red River Community College – Salaires**

    Le surcroît des dépenses salariales s'explique par l'augmentation générale des salaires.

13. **16-5e Keewatin Community College – Salaires**

    Le surcroît des dépenses salariales s'explique par l'augmentation générale des salaires.

14. **16-5f Programmes d'enseignement coopératif – Salaires**

    La réduction des dépenses salariales est due à des postes vacants.

15. **16-5f Programmes d'enseignement coopératif – Autres dépenses**

L'écart est dû au calendrier des paiements accordés pour le Programme de médecine vétérinaire dans le cadre des ententes interprovinciales sur la formation.

16. **16-5g Aide aux étudiants – Aide financière**

L'augmentation des paiements est due principalement à l'accroissement du taux d'allocation et des remises pour les remboursements de prêts.

17. **16-5k Entente renouvelée Canada–Manitoba–Winnipeg sur le centre–ville de Winnipeg – Subventions**

L'augmentation des activités est liée à la réalisation et au financement de divers projets dans le cadre de cette entente de cinq ans.

18. **16-5m Formation des adultes et éducation permanente – Subventions**

L'augmentation est due aux subventions supplémentaires accordées dans le cadre des programmes d'alphabétisation et aux subventions attribuées pour les cours d'ALS en établissements d'enseignement.

19. **16-5p Formation axée sur le marché du travail – Salaires et autres dépenses**

Le surcroît des dépenses est dû à l'augmentation des activités dans le cadre de ces programmes.

20. **16-5q Programmes spéciaux – Salaires**

Les dépenses supplémentaires découlent de l'augmentation du personnel engagé pour combler certains postes vacants.

21. **16-5q Programmes spéciaux – Autres dépenses**

L'augmentation est due au surcroît d'inscriptions au Programme ACCÈS de formation des ingénieurs.

22. **16-6c Commission des subventions aux universités – Subventions**

L'augmentation correspond au financement supplémentaire accordé pour le fonctionnement général, l'équité des salaires et les nouveaux programmes.

23. **16-6d Commission des subventions aux universités – Fonds d'aide à l'accessibilité**

L'augmentation des dépenses s'explique par le nombre d'activités plus élevé au cours de la première année complète de fonctionnement du programme.

24. **16-7c Services de soutien en éducation – Aide**

L'augmentation est due principalement à l'attribution d'une subvention supplémentaire à l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint–Boniface pour la mise en œuvre de la première année du Programme d'animation en garderie (de deux ans), ainsi qu'à l'augmentation de la subvention de fontionnement régulière.

25. **16-7d Programmes de langues officielles et services administratifs – Subventions**

L'augmentation des dépenses découle de l'aide supplémentaire accordée pour les projets spéciaux et de la remise en œuvre du Programme de bourses pour les enseignants de français.

26. **16-8b-1 Subventions en capital – Universités**

La province a accordé une aide supplémentaire pour les travaux de rénovation de l'immeuble de la faculté dentaire de l'Université du Manitoba, le Fonds manitobain pour le développement des universités et le matériel et les travaux de rénovation dans les universités.

Tableau 8

Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle
Sommaire des recettes
pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990
et comparaison avec l'exercice précédent

Chiffres réels 1988-1989 $	Chiffres réels 1989-1990 $	Augmentation (diminution) $	Source	Chiffres réels 1989-1990 $	Prévisions 1989-1990 $	Écart $	Note expl.
			Programmes de fonctionnement courants				
			Total	0		0	
			Autres recettes :				
4 950 300	5 685 300	735 000	(a) Frais de scolarité	5 685 300	5 225 800	459 500	1, 2
8 016 600	8 094 300	77 700	(b) Divers	8 094 300	7 833 500	260 800	
12 966 900	13 779 600	812 700	Total	13 779 600	13 059 300	720 300	
			Gouvernement du Canada :				
8 152 500	8 569 200	416 700	(a) Bilinguisme dans l'enseignement	8 569 200	6 826 100	1 743 100	3
16 574 800	15 723 100	(851 700)	(b) Entente Canada–Manitoba sur la formation	15 723 100	15 537 700	185 400	4
243 700	225 800	(17 900)	(c) Loi canadienne sur les prêts aux étudiants – rémunération de services	225 800	201 200	24 600	
715 900	1 188 900	473 000	(d) Enseignement des langues	1 188 900	1 064 000	124 900	5
54 900	263 600	208 700	(e) Planification de l'emploi	263 600	28 000	235 600	6
17 800	10 000	(7 800)	(f) Divers (Base aérienne de Clearwater Lake)	10 000	17 800	(7 800)	
563 500	500 000	(63 500)	(g) Entente sur la formation – projet de Limestone	500 000	1 750 000	(1 250 000)	7
(600)	154 200	154 800	(h) Accord relatif aux manuels de langues	154 200	0	154 200	8
26 322 500	26 634 800	312 300	Total	26 634 800	25 424 800	1 210 000	
39 289 400	40 414 400	1 125 000	Total – programmes de fonctionnement courants	40 414 400	38 484 100	1 930 300	
0	0	0	Recettes en capital	0	0	0	
39 289 400	40 414 400	1 125 000	Total des recettes	40 414 400	38 484 100	1 930 300	

Notes afférentes aux états financiers

1. **Autres recettes – Frais de scolarité (chiffres réels par rapport aux prévisions)**

   L'augmentation des recettes est attribuable d'une part à l'encaissement des frais de scolarité dans les collèges plus tôt que prévu du fait que la date d'inscription aux cours du soir a été avancée au mois de mars, par rapport à avril, d'autre part aux recettes (rentrées) supplémentaires provenant des frais de scolarité.

2. **Autres recettes – Frais de scolarité (par rapport à l'exercice précédent)**

   L'augmentation correspond aux recettes supplémentaires encaissées par les collèges communautaires pour les cours du jour et les cours du soir, aux tarifs plus élevés en matière de frais de scolarité pour les cours par correspondance et à l'École manitobaine pour les malentendants.

3. **Gouvernement du Canada – Le bilinguisme dans l'enseignement (chiffres réels par rapport aux prévisions)**

   Les recettes supplémentaires traduisent les activités relatives à l'inclusion des fonds provenant des projets spéciaux réalisés aux termes de l'Entente fédérale–provinciale relative aux langues officielles dans l'enseignement.

4. **Gouvernement du Canada – Entente Canada–Manitoba sur la formation (par rapport à l'exercice précédent)**

   La diminution des recettes correspond à une réduction des fonds récupérables dans le domaine de la formation indirecte.

5. **Gouvernement du Canada – Enseignement des langues (par rapport à l'exercice précédent)**

   L'augmentation des activités d'enseignement de l'anglais comme langue seconde à la division scolaire Winnipeg n° 1 s'est traduite par un accroissement des fonds en provenance du gouvernement fédéral.

6. **Gouvernement du Canada – Planification de l'emploi (chiffres réels par rapport aux prévisions et comparaison avec l'exercice précédent)**

   L'augmentation correspond au fait que sont incluses dans les montants les recettes provenant des programmes d'introduction et de ré–introduction professionnelle et des projets réalisés aux termes du programme Planification de l'emploi, au Centre de formation technique du Manitoba.

7. **Gouvernement du Canada – Entente sur la formation – projet de Limestone (chiffres réels par rapport aux prévisions)**

   L'écart correspond à une contribution moins importante que prévue de la part du gouvernement fédéral.

8. **Gouvernement du Canada – Accord relatif aux manuels de langues (chiffres réels par rapport aux prévisions et comparaison avec l'exercice précédent)**

   Les recettes supplémentaires découlent du transfert d'activités connexes à frais partagés, de l'ancien ministère des Services de l'emploi et de la Sécurité économique au ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Tableau 9

Sommaire des dépenses et de la dotation par postes budgétaires principaux (sur une période de cinq ans)

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990

	Dépenses réelles et rajustées									
	1985–1986		1986–1987		1987–1988		1988–1989		1989–1990	
	Années-p.	$	Années-p.	$	Années-p.	$	Années-p.	$	Années-p.	$
Division de l'administration et des finances	134,00	5 181 300	123,49	5 276 700	91,34	3 954 500	103,00	4 363 900	117,00	4 659 900
Conseils d'administration et comités		18 789 000		21 003 900		23 108 900		25 901 100		29 459 900
Aide financière aux écoles		387 885 800		394 784 600		434 364 600		469 052 600		502 645 900
Services auxiliaires et du développement des programmes	348,33	15 571 100	348,46	16 439 200	345,09	16 421 000	349,50	19 873 200	355,20	20 995 800
Éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente	1 366,13	73 377 000	1 333,18	73 605 600	1 366,10	79 493 300	1 497,09	85 455 800	1 484,42	88 746 000
Commission des subventions aux universités	5,00	156 300 600	5,00	162 146 400	5,00	172 834 300	5,00	177 901 500	5,00	187 836 800
Bureau de l'éducation française	52,00	3 720 400	52,00	3 708 000	49,45	3 803 800	51,49	5 422 300	51,00	5 955 400
Règlement de contrat				12 000						
Sous-total	1 733,42	638 988 200	1 692,06	658 854 100	1 857,46	723 388 300	1 944,27	771 493 800	1 969,10	825 042 100
Capital		24 039 100		24 886 100		34 030 800		28 566,100		32 145 500
Total	1 905,46	684 864 300	1 864,09	701 862 500	1 857,46	768 011 200	2 007,04	816 549 700	2 012,10	871 416 100